



**ANNÉE 2006
DES RÉSULTATS
MÉDIOCRES**

REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2006 – REGARDS N° 18

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BP 395 – 98713 Papeete (TAHITI) – Polynésie française
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : 42 72 52
E-Mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge CONTOUR

RÉDACTRICE EN CHEF : Patricia ANNEVILLE

AUTEURS :	Chapitre 1 : Conjoncture internationale	Claire	TALVARD	
	Chapitre 2 : Tourisme	Claire	TALVARD	
	Chapitre 3 : Commerce extérieur	Dany	SCHUTZ	
		et	Claire	TALVARD
	Chapitre 4 : Perliculture	Claire	TALVARD	
	Chapitre 5 : Pêche	Claire	TALVARD	
	Chapitre 6 : Les entreprises polynésiennes	Karine	ELLACOTT	
	Chapitre 7 : Bâtiment et Travaux Publics	Claire	TALVARD	
	Chapitre 8 : Emploi	Claire	TALVARD	
	Chapitre 9 : Indice des prix à la consommation	Olivier	CHAMPION	
Chapitre 10 : Démographie	Xavier	MONCHOIS		

MAQUETTAGE : Yrida DOMINGO

FLASHAGE : SCOOP

PHOTOS : Christian DUROCHER : (Nacre "albinos" - Bracelet et colliers de perles de Tahiti - Nucleus - Gousses de vanille -Tressage (île de Rurutu). Archipel des Australes) - Tahitipresse.

IMPRESSION : STPmultipress

VENTE et ABONNEMENTS : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 3 000 F.CFP

Hors Polynésie française : 4 000 F.CFP

Dépôt Légal : juillet 2007
ISSN 0293 -2547

© ISPF 2007 « Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'ISPF »
Toute reproduction autorisée et conforme à la réglementation doit explicitement citer la source « ISPF – Supplément au mensuel te avei'a, Regards sur l'économie de l'année 2006 »



	page
1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2006	
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 Croissance mondiale : un nouvel équilibre	06
1.2 États-Unis : la bulle immobilière se dégonfle	07
1.3 Zone Euro : une croissance équilibrée	08
1.4 Japon : l'année des ruptures	08
1.5 Chine : la croissance s'accélère	09
1.6 Pacifique Sud : en léger ralentissement	09
2 LE TOURISME	10
2.1 Une autre année record pour le tourisme mondial	10
2.2 La fréquentation touristique en Polynésie française en hausse	11
2.3 Marchés émetteurs : toujours plus d'Américains	12
2.4 Hôtellerie : bons résultats aux Îles Du Vent	13
2.5 Trafic aérien en hausse	14
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	16
3.1 Faible taux de couverture	16
3.2 Baisse des importations	16
3.3 Exportations en baisse	19
4 LA PERLICULTURE	22
4.1 Exportations de perles en baisse	22
4.2 Principaux acheteurs : toujours en Asie	23
4.3 Bilan du secteur perlicole polynésien	24
5 LA PÊCHE	26
5.1 Une flotille en hausse	26
5.2 Une production en hausse grâce au germon	27
5.3 Légère reprise des exportations	28
5.4 Politique de soutien de la filière	30
6 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	32
6.1 Dynamisme des services hors commerce	32
6.2 Une forte rotation du parc	33
6.3 Papeete pôle d'attraction	34
6.4 Une majorité d'entreprises individuelles	35
6.5 Un secteur tertiaire dominant	35
7 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	36
7.1 Évolution globale du secteur	36
7.2 Stagnation de la demande publique	38
7.3 La demande privée se porte bien	39
8 L'EMPLOI	42
8.1 Effectifs salariés : progression en léger ralentissement	42
8.2 Structure des effectifs salariés	43
8.3 Progression du salaire moyen	44
8.4 La durée moyenne du travail salarié croît	46
8.5 Emploi non salarié	46
8.6 Marché de l'emploi : moins d'offres et plus de demandes	47
9 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	50
9.1 Tendances générales à la hausse (+2,4 %)	50
9.2 Forte progression des prix des produits alimentaires (+2,4 %)	51
9.3 Produits manufacturés (+2,2 %)	52
9.4 Services (+2,4 %)	52
9.5 Environnement international	53
10 LA DÉMOGRAPHIE	54
10.1 Hausse du rythme d'accroissement naturel	54
10.2 Hausse de l'espérance de vie	55
10.3 Hausse légère de la fécondité	55
10.4 Stabilité des mariages	56
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	59
1. Tourisme	60
2. Perliculture	61
3. Commerce extérieur	62
4. Pêche	64
5. Bâtiment et Travaux Publics	65
6. Emploi	66
7. Consommation des ménages	70
8. Prix à la consommation	71



1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2006

Dans un contexte international changeant où la croissance explosive des pays émergents, dont la Chine, place en retrait celle des pays développés, l'économie polynésienne a du mal à retrouver ses marques. D'autant que les évènements politiques, avec plusieurs changements de gouvernement successifs, n'ont pas installé le climat de confiance propice aux investissements et à un développement serein de l'activité économique.

Le tourisme est la seule activité où les signes de reprise soient bien identifiés. La fréquentation touristique a été en hausse de 6 %, portée par la progression du marché nord-américain et, sur la zone Pacifique, des marchés australiens et néo-zélandais. Cependant, le nombre de touristes global est resté bien en deçà du potentiel hôtelier qui s'est fortement développé. Un mieux s'observe pour la filière pêche où la production reprend légèrement en 2006 après cinq années consécutives de baisse.

Si l'emploi salarié progresse, cette progression, de moins de 2 000 emplois, est inférieure à la moyenne des dix dernières années. Le salaire moyen a augmenté de 8 900 F.CFP en un an, davantage du fait de la mise en œuvre de la prime à l'emploi de la réforme « Te Autaeaeraa » que du dynamisme de la conjoncture locale. La moitié des salariés gagnent encore moins de 200 000 F.CFP par mois.

Après deux années de hausse, les exportations de produits locaux sont à nouveau en baisse. La demande de perles brutes et de fruit de noni, les deux principales sources de recettes à l'exportation, est en diminution. Les ventes de perles se sont réduites de 10 %. Toutefois, l'action des pouvoirs publics à travers une réglementation plus stricte de la qualité de la perle et un meilleur encadrement de l'ensemble de la filière perlicole semble porter ses fruits. Le prix au gramme est demeuré stable par rapport à 2005 et le développement local des ouvrages en perles favorise la création de valeur ajoutée.

La démographie des entreprises a été plutôt terne avec un volume de création d'entreprises nettement plus faible qu'habituellement. Le BTP est la principale victime des alternances politiques, du fait de retards dans la commande publique.

L'inflation a été conséquente mais pas alarmante; la progression de 2,3 % se trouve dans la moyenne régionale.

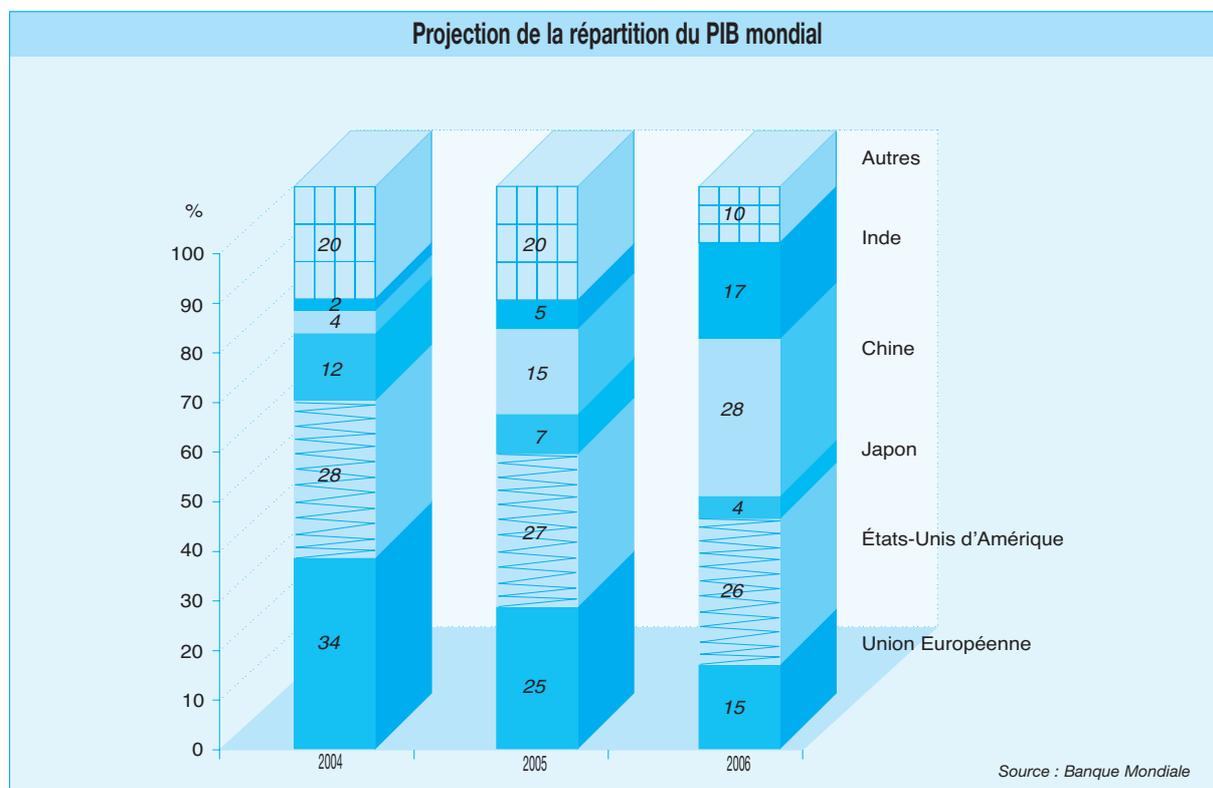
Si le moral des entrepreneurs, des hôteliers a été à la baisse, les Polynésiens globalement ont fait plus d'enfants et se sont plus mariés en 2006 qu'à l'accoutumée.

Conjoncture internationale

En 2006, selon les prévisions du Fonds Monétaire International (F.M.I.), la croissance mondiale est restée soutenue avec un taux de croissance annuel de 5,1 %. Ce mouvement profite aux pays émergents et particulièrement à la Chine, dont le taux de croissance annuel est une nouvelle fois à deux chiffres (+10,7 %). Aux États-Unis, l'essoufflement du marché immobilier freine la croissance qui demeure toutefois dynamique grâce à la consommation des ménages. En Europe, la demande interne redonne de la vigueur après une année 2005 en retrait. Le Japon confirme la reprise et la fin du cycle déflationniste qui pénalisait son économie. Dans le Pacifique Sud, l'Australie est en léger ralentissement avec les tensions existantes dans les secteurs confrontés à une pénurie de main-d'œuvre. La Nouvelle-Zélande est en perte de vitesse face à une inflation difficile à contrôler.

1. CROISSANCE MONDIALE : UN NOUVEL ÉQUILIBRE

Après plusieurs années de forte croissance dont un point culminant en 2004 à 5,3 %, la croissance mondiale est restée soutenue en 2006, s'établissant à 5,1 %, après 4,9 % en 2005.



Le bilan de ce cycle exceptionnel, le meilleur depuis plusieurs décennies, témoigne de profonds changements. On assiste à un rééquilibrage planétaire dans la répartition du PIB mondial : les pays neufs font la croissance.

La mondialisation est devenue mondiale et ne profite plus uniquement à ceux qui s'en faisaient les promoteurs ; des entreprises indiennes lancent des OPA sur des groupes européens, l'Afrique est en pourparlers commerciaux avec Pékin, le Viêt-Nam met un pied dans l'OMC, le Brésil n'exporte plus seulement des matières premières mais aussi des produits de son industrie (des avions en l'occurrence), et qui plus est avec ses concurrents directs, la Chine, l'Inde...

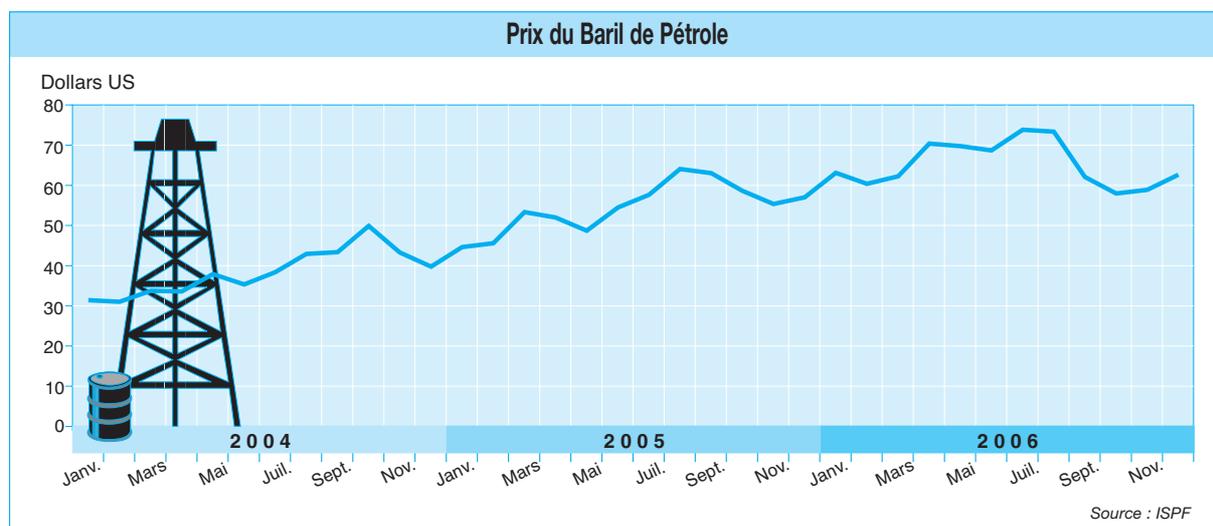
En 2004, l'Union Européenne contribuait au PIB mondial à hauteur de 34 %, les États-Unis 28 %, le Japon 12 %, la Chine 4 %, l'Inde 2 %. Selon les projections de la banque mondiale, en 2050 la Chine y contribuera à hauteur de 28 %, les États-Unis 26 %, l'Inde 17 %, l'Union Européenne 15 % et le Japon 4 % !

L'ordre mondial change, la Chine et l'Inde sont appelés à devenir les acteurs majeurs de l'économie mondiale, mais aussi le Brésil et l'Afrique du Sud. Néanmoins, le rapport de force Nord-Sud existe toujours.

2. ÉTATS-UNIS : LA BULLE IMMOBILIÈRE SE DÉGONFLE

L'activité américaine s'est ralentie en 2006, avec une progression du PIB de 3,3 %, contre 4 % en 2005. Ce fléchissement s'explique par le retournement du marché immobilier, la remontée rapide des taux d'intérêts (de juin 2004 à août 2006), le niveau historique de l'endettement des ménages, et la diminution du pouvoir d'achat suite à la hausse des prix de l'énergie.

L'année 2006 a aussi été marquée par la faiblesse du dollar, qui d'un côté rend les exportations et productions américaines plus compétitives, mais de l'autre décourage les investisseurs étrangers, nécessaires au financement du déficit commercial (plus de 6 % du PIB), faute d'une épargne intérieure suffisante.



Comme toujours pour la croissance américaine, c'est la consommation des ménages qui tient l'économie (70 % du PIB). Le faible niveau du chômage, les bons profits des entreprises, ainsi que la bonne tenue de la bourse en 2006 portent à croire que les ménages américains continueront de dépenser. D'autant plus que les prix de l'essence à la pompe ont diminué de plus de 40 % entre août et novembre 2006, leur redonnant un peu de pouvoir d'achat.

3. ZONE EURO : UNE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE

La croissance en 2006 a été particulièrement forte dans la zone euro (2,7 %), soutenue principalement par l'Espagne (3,9 %) et l'Allemagne (2,7 %) ainsi que par les principaux pays de taille moyenne (Pays-Bas, Belgique et Autriche) où la croissance avoisine 2,9 % en moyenne. Trois pays ont connu des performances inférieures à la moyenne de la zone euro : l'Italie et la France, avec respectivement +1,8 et +2 % de croissance et surtout le Portugal (1,2 %), qui n'a pas profité d'une conjoncture internationale très favorable.

La demande interne a été au cœur de la dynamique de croissance, principalement grâce aux investissements mais aussi aux dépenses publiques. Le commerce extérieur est resté très porteur tout au long de l'année, les exportations progressant fortement en Allemagne et dans les pays de taille moyenne. Les importations ont suivi ce mouvement, soutenues par la consommation des ménages et les besoins de l'industrie.

En 2007, la situation devrait rester sensiblement identique, à savoir une demande interne qui reste robuste et un commerce extérieur qui contribue faiblement à la croissance, celle-ci atteignant 2 %.

4. JAPON : L'ANNÉE DES RUPTURES

L'année 2006 restera pour le Japon comme celle de deux ruptures importantes : sur le plan politique avec un changement de premier ministre et sur le plan économique avec la fin de la politique monétaire dite « d'assouplissement quantitatif ». Depuis 1998, elle visait à lutter contre la tendance déflationniste, en particulier grâce à un taux directeur à zéro. Celui-ci est passé à 0,25 % en juillet 2006. Cette décision reflète la bonne tenue de l'économie japonaise.

Moteur de la croissance en 2006 (qui s'élève à 2,8 %, contre 3 % en 2005), les exportations ont bénéficié d'un dollar fort, et d'un euro particulièrement cher. Les entreprises ont vu leurs ventes hors du Japon progresser de 15,2 % entre janvier et octobre. Cette bonne tenue des exportations a compensé les faiblesses internes de l'économie apparues en fin d'année.

La suppression de certains avantages fiscaux, la montée des prix de l'essence, et la stagnation des salaires ont pesé sur la consommation des ménages qui a ralenti au troisième trimestre, après deux trimestres dynamiques. Dans le même temps, les stocks des entreprises qui augmentent et leurs investissements en équipement qui diminuent suscitent des craintes, tout comme les possibles répercussions du ralentissement américain.

5. CHINE : LA CROISSANCE S'ACCÉLÈRE

Désormais quatrième puissance économique mondiale, la Chine continue sa croissance (+10,7 % en 2006).

Les échanges commerciaux avec le reste du monde sont en pleine explosion. Le commerce extérieur représente 70 % du PIB et l'excédent commercial n'en finit pas d'augmenter. Depuis l'entrée de la Chine dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001 il a été multiplié par 9 et il atteint 177 milliards de dollars US en 2006.

Mais cette ouverture grandissante sur le reste du monde rend la Chine plus dépendante vis-à-vis de la demande globale et plus exposée à un ralentissement américain, d'autant plus que la demande interne reste insuffisante pour jouer le moteur de l'économie. Ne bénéficiant, pour la plupart, d'aucun système de protection sociale, les Chinois préfèrent l'épargne à la consommation.

Actuellement la croissance est fragile. Les investissements se développent de façon irrationnelle et pourraient provoquer une crise de surcapacité dans l'industrie. La demande interne est faible, les excédents commerciaux gonflent, et les créations d'emploi insuffisantes face à l'augmentation rapide de la population active (du fait du baby-boom et de l'exode rural).

6. PACIFIQUE SUD : EN LÉGER RALENTISSEMENT

La croissance australienne ne devrait croître que de 2,5 % pour l'année budgétaire en cours (close en juin 2007), contre un taux moyen de croissance de 3,5 % depuis 1998. Malgré cela, l'économie demeure dynamique. Le taux de chômage est au plus bas depuis 30 ans (4,8 %) : les tensions sur le marché de l'emploi se multiplient et laissent présager des hausses confortables de salaires.

Début 2007, l'uranium australien va être exporté sur le marché chinois, profitant d'un gigantesque programme de centrales nucléaires. En revanche, la sécheresse qui a sévi sur le continent durant l'été devrait toutefois pénaliser la récolte de blé (dont l'Australie est le troisième producteur mondial) et peser sur le dynamisme de l'économie.

La croissance néo-zélandaise est en perte de vitesse (+1,7 % contre +3,5 % en moyenne depuis 2000), freinée par des hausses régulières du taux d'intérêt de base par la banque nationale néo-zélandaise, qui s'efforce de contrôler l'inflation (3,2 %). La balance commerciale est déficitaire depuis 2002, handicapée par la vigueur du dollar néo-zélandais. Les exportations de produits laitiers et de viande ne devraient augmenter que de 1 % entre mars 2006 et mars 2007.

Malgré des taux d'intérêts élevés, le marché immobilier a été très actif ces dernières années (les prix sont au plus haut depuis 30 ans), conduisant à un endettement des ménages à hauteur de 150 % de leur revenu disponible. Le marché commence toutefois à perdre de sa vigueur, du fait notamment de la diminution du flux migratoire net : après une baisse de 4,7 % des investissements immobiliers en 2006, les estimations anticipent un recul de 5,1 % en 2007.

En 2006, la croissance du tourisme international a une nouvelle fois dépassé les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme et ce, pour la quatrième année consécutive. Le nombre d'arrivées de touristes enregistrées dans l'ensemble du monde a augmenté de 4,5 % par rapport à 2005.

En Polynésie française, la fréquentation touristique est en hausse de 6,5 % par rapport à 2005, plaçant 2006 comme la meilleure de la décennie après 2000 et 2001. Cette hausse est essentiellement liée au tourisme de circuit qui progresse de 24 % en un an (+ 8 000 personnes). Par marché émetteur, c'est à nouveau le marché nord-américain qui a impulsé la croissance de la fréquentation touristique, notamment avec une forte progression des touristes canadiens.

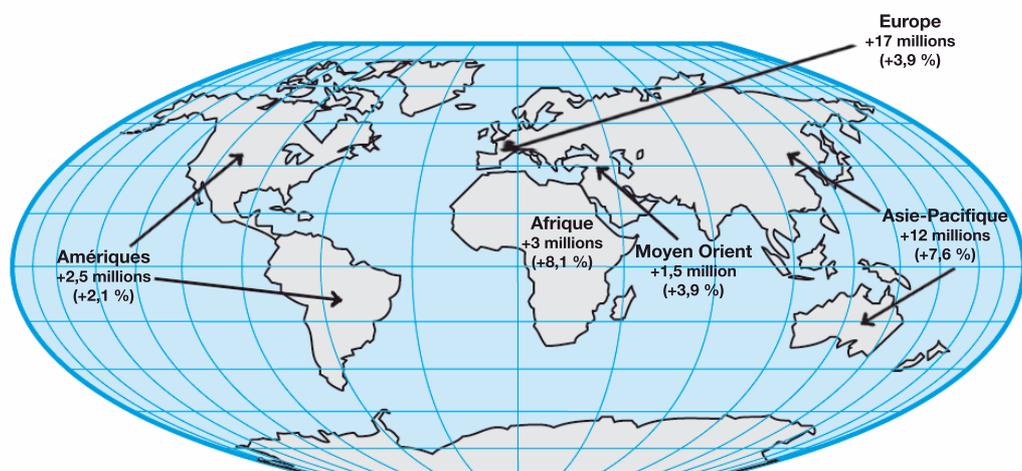
1. UNE AUTRE ANNÉE RECORD POUR LE TOURISME MONDIAL

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le secteur du tourisme a de nouveau dépassé les attentes en 2006, avec une quatrième année consécutive de croissance où l'on a comptabilisé 842 millions d'arrivées de touristes en 2006, soit une croissance de 4,5 % par rapport à l'année 2005.

Les 36 millions de touristes supplémentaires se sont répartis à 47 % vers l'Europe, 33 % vers la zone Asie-Pacifique, 8 % vers l'Afrique, 8% vers les Amériques, et 4 % vers le Moyen Orient.

Croissance du tourisme mondial selon la destination en 2006

Unité : nombre de touristes supplémentaires (variation en %)



Source : Organisation Mondiale du Tourisme

La zone Asie-Pacifique reste toujours celle ayant le plus de potentiel en termes d'évolution. Le nombre de visiteurs dans cette zone continue de croître au rythme de 7,6 %. Les résultats des zones émergentes continuent de progresser, ce qui souligne les liens entre tourisme et progrès économique.

2. LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE EN HAUSSE

La Polynésie française a accueilli 221 549 touristes en 2006, soit une progression de 6,5 % par rapport à 2005. Cela représente 13 482 touristes supplémentaires et positionne l'année 2006 comme la troisième meilleure année de la décennie après 2000 (estimée à 253 000 touristes) et 2001 (227 600 touristes).

Ces résultats sont obtenus grâce à un bon second semestre (55 % des touristes) qui a plus que compensé les résultats du premier semestre, du même niveau que 2005.

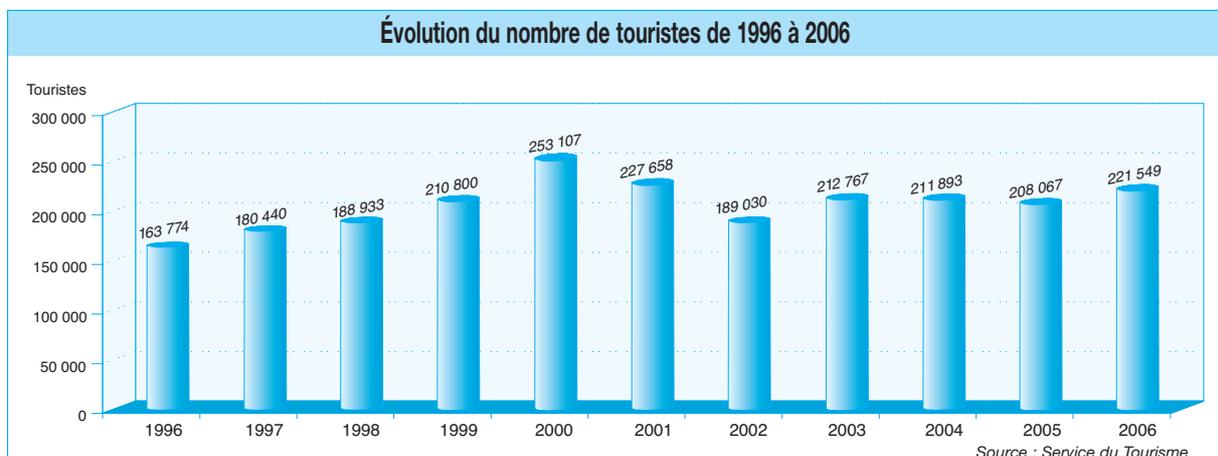
L'augmentation du nombre de touristes de circuit (42 170 personnes, soit +23,6 %) explique cette évolution positive en 2006. Le nombre de touristes de destination augmente de 6,5 % sur un an (185 280 personnes).

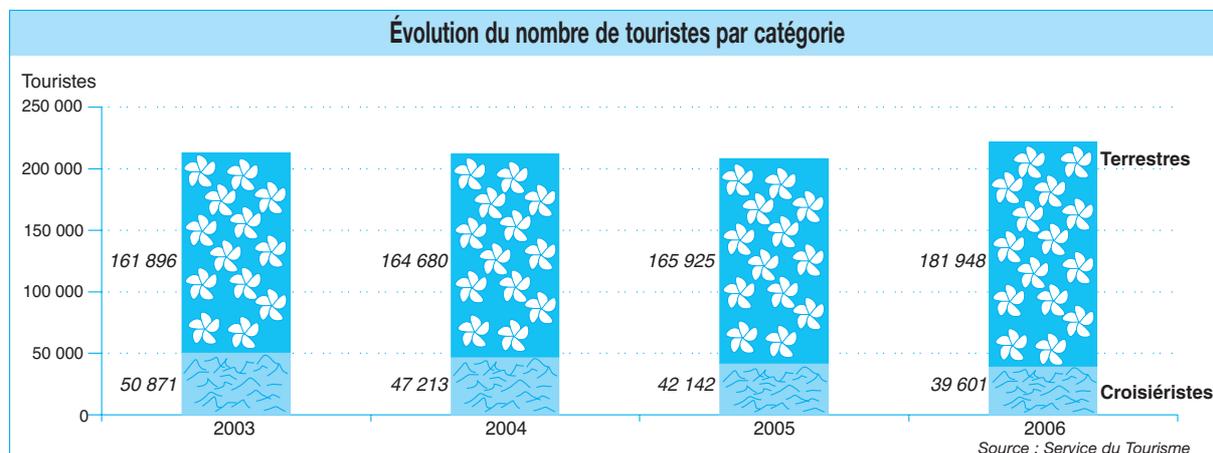
Parallèlement le nombre de touristes terrestres continue d'augmenter, permettant le maintien d'une durée moyenne de séjour au-delà de 13 jours (13,2 contre 13,5 en 2005). En revanche, le nombre de croisiéristes diminue (-2,2 % sur un an, après -12,2 % entre 2004 et 2005).

Les touristes logés en hébergement payant sont plus nombreux qu'en 2005 (193 740 personnes, soit +10,3 %), suivant ainsi la tendance des marchés américain et japonais, principaux consommateurs de logement payant. La durée de séjour dans ce mode d'hébergement augmente légèrement, à 11,1 jours. Au total, le nombre de nuitées passées en hébergement payant augmente de 13,6 % (soit 258 625 nuitées).

Le tourisme d'affinité diminue (-14,3 %), tout comme le nombre de touristes français (-6,3 %). Toutefois la durée moyenne de séjour des touristes hébergés chez les particuliers demeure élevée (27,7 jours).

Si l'on exclut les touristes originaires de France, la durée moyenne de séjour est de 10,4 jours. Elle est dans la norme des années précédentes.





Fréquentation touristique internationale

	2006	2005	Variation 2006 / 2005
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Ensemble des touristes	221 549	208 067	+6,5
dont : en hébergement payant	193 743	175 605	+10,3
chez des particuliers	27 806	32 462	-14,3
Durée moyenne de séjour (jours)	13,2	13,4	-1,4
dont : en hébergement payant	11,1	10,8	+3,0
chez des particuliers	27,7	27,4	+1,1

Source : Service du Tourisme

Touristes internationaux par domicile permanent

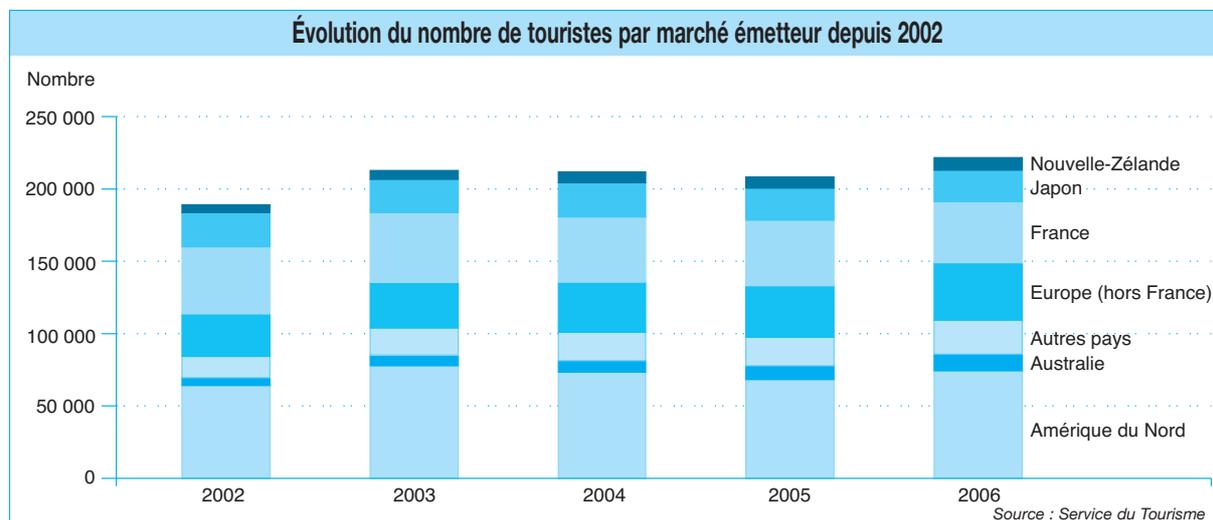
	2006	2005	Variation 2006 / 2005
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
États-Unis	74 461	68 326	+9,0
France	42 397	45 264	-6,3
Europe (hors France)	39 712	35 741	+11,1
Japon	21 739	21 986	-1,1
Nouvelle-Zélande	8 537	7 587	+12,5
Australie	11 426	9 609	+18,9
Autres pays	23 277	19 554	+19,0

Source : Service du Tourisme

3. MARCHÉS ÉMETTEURS : TOUJOURS PLUS D'AMÉRICAINS

Les marchés qui ont le plus progressé sont :

- ❖ **l'Amérique du Nord** avec 36,7 % de part de marché (35,5 % en 2005), soit 7 309 touristes supplémentaires sous l'impulsion des USA (+5 848 personnes). Les touristes canadiens sont 21 % de plus (+1 177 personnes) à être venus en Polynésie et représentent le huitième marché devant des origines comme l'Espagne, l'Allemagne, la Nouvelle-Calédonie. Ce marché est responsable de 54 % de la hausse.
- ❖ **le Pacifique** avec 11,3 % de part de marché (10,5 % en 2005), soit 3 181 touristes supplémentaires, avec la croissance des marchés australiens (+11 426



personnes, +18,9 %) et néo-zélandais (+8 500 personnes, +12,5 %). Ces deux marchés renouent avec leurs scores d'avant 1995, et l'Australie atteint même son meilleur niveau de l'histoire du tourisme polynésien.

- ❖ **l'Amérique du Sud** avec 2,8 % de part de marché, soit 1 404 touristes supplémentaires grâce à la bonne tenue des marchés brésiliens, chiliens et argentins qui connaissent une croissance de plus de 25 %.
- ❖ **l'Europe** avec 37 % de part de marché (38,9 % en 2005), soit 1 068 touristes supplémentaires. La faible croissance de ce marché masque des résultats contradictoires.

Hormis le marché français qui avec 42 400 touristes réalise son plus mauvais résultat depuis 10 ans (-2 800 personnes sur un an), et le Royaume-Uni (7 090 touristes, soit -850 personnes), les autres marchés ont connu des résultats remarquables. Les Italiens (13 700 personnes) continuent leur progression (+2 700 personnes), tout comme les Espagnols (+1 200 personnes) qui dépassent les 5 000 touristes.

Excepté le marché français, la zone Asie est la seule région à connaître des résultats en baisse (1,8 %) mais dans des proportions raisonnables. Le marché japonais (9,8 % de part de marché contre 10,5% en 2005) continue sa baisse régulière entamée depuis 2004 mais reste au-dessus des 20 000 personnes (21 700).

4. HÔTELLERIE : BONS RÉSULTATS AUX ÎLES DU VENT

En 2006*, le taux d'occupation de l'ensemble des hôtels de Polynésie française s'élève à 62,7 %.

Les hôtels des Marquises (remplis à 44,8 %) rencontrent moins de succès que leurs homologues des Îles Du Vent (64,8 %). L'hôtellerie de Moorea bénéficie du meilleur taux de remplissage (75,9 %), suivie par Tahaa (67,9 %), Tahiti (61,4 %), puis Bora-Bora (60,1 %).

* : depuis janvier 2006, l'Institut de la Statistique de la Polynésie française (ISPF) mène une enquête sur le taux d'occupation de l'ensemble de l'hôtellerie internationale de Polynésie française.

Les hôtels dits de Luxe ont été occupés en moyenne à 66,5 %. Les hôtels disposant de plus de 70 de chambres ont plus de succès (65,2 %) que les petites unités.

Fréquentation de l'hôtellerie internationale				
Archipels	Classe	Chambres offertes à la location	Chambres vendues (nuitées)	CMR
	<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Îles Du Vent	Tourisme	62 793	43 400	69,1
	Grand Tourisme	111 107	59 286	53,4
	Luxe	423 831	284 531	67,1
	Total	597 731	387 217	64,8
Îles Sous-Le-Vent	Tourisme	6 178	3 257	52,7
	Grand Tourisme	116 272	60 218	51,8
	Luxe	225 400	152 140	67,5
	Total	347 850	215 615	62,0
Autres	Tourisme	10 130	4 535	44,8
	Grand Tourisme	24 034	10 036	41,8
	Luxe	50 725	28 628	56,4
	Total	84 889	43 199	50,9
Total		1 030 470	646 031	62,7

Source : ISPF

« En Polynésie française, le prix moyen d'une chambre diffère peu entre les hôtels classés « Tourisme » et ceux classés « Grand Tourisme » (respectivement 11 000 F.CFP et 12 700 F.CFP).

Pour les hôtels de « Luxe », il s'élève à 31 200 F.CFP la chambre. Ce prix se situe dans la moyenne de ceux pratiqués par les grandes zones de la France métropolitaine : une chambre dans un hôtel de « Luxe » coûte en moyenne 32 000 F.CFP à Monaco, 30 000 F.CFP à Cannes, 29 000 F.CFP à Paris, et 18 000 F.CFP en province. Une chambre en hôtel « Grand Tourisme » revient quant à elle à 12 800 F.CFP à Paris, et à 10 000 F.CFP en province.

En revanche, pour les hôtels dits de « Tourisme », la Polynésie française se situe bien au-dessus de la moyenne : la chambre coûte en moyenne 8 000 F.CFP à Paris, 7 200 F.CFP à Cannes ou encore 6 500 F.CFP en province ».

5. TRAFIC AÉRIEN EN HAUSSE

Le nombre de passagers* transportés en 2006 confirme l'évolution positive du tourisme polynésien. Le nombre de passagers débarqués et embarqués à l'aéroport de Tahiti-Faa'a (680 300 personnes hors transit) a progressé de 6,6 % soit une hausse de 42 000 personnes.

Air Tahiti Nui est responsable de l'essentiel de cette hausse (+ 45 000 passagers). La compagnie regroupe à elle seule 63 % des passagers. Air New Zealand est la seule compagnie ayant transporté moins de personnes qu'en 2005, baisse liée à une offre en net recul.

* : le nombre de passagers transportés ne tient pas compte des passagers en transit. En revanche le coefficient moyen de remplissage tient compte de tous les passagers.

Avec 230 vols supplémentaires par rapport à 2005 (+115 rotations), le nombre de sièges offerts augmente de 7,4 % sur un an (1 115 400 sièges offerts en 2006). Une progression plus rapide que celle des ventes qui fait légèrement reculer le coefficient moyen de remplissage des 6 compagnies aériennes desservant Tahiti (68,2 % contre 68,8 % en 2005).

Air Tahiti Nui est là aussi responsable de la quasi-totalité de cette hausse avec une offre en progression de 15 % soit 91 480 sièges supplémentaires en un an. Seule Air New Zealand diminue son offre sur la période (-11,4 %, soit 22 390 sièges en moins, -92 vols).

Trafic international de passagers par compagnie à Tahiti-Faa'a en 2006

Compagnie	Passagers			Sièges offerts			Nombre de vols		Coefficient Moyen de Remplissage	
	2006	Variation 2006/2005		2006	Variation 2006/2005		2006	Variation 2006/2005	2006	Variation 2006/2005
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>Pts</i>
Air Tahiti Nui	432 279	+11,7	+45 051	704 766	+15,0	+91 482	2 402	+312	65,7	-2,5
Air France	99 923	+1,6	+1 543	130 675	+6,1	+7 469	328	+16	76,5	-3,4
Air New Zealand	74 735	-10,4	-8 568	175 474	-11,4	-22 388	756	-92	70,2	+5,3
Lan Airlines	33 126	+15,0	+4 355	46 196	-0,7	-340	208	-1	71,7	+10,0
Hawaiian Airlines	21 313	+1,9	+391	27 506	+1,3	+354	106	+2	77,5	+0,4
Air Calédonie International	18 728	+3,1	+563	28 728	-0,4	+114	106	-	65,2	+1,8
Total (1)	680 275	+6,6	+42 063	1 115 405	+7,4	+77 168	3 912	+239	68,2	-0,6

(1) : total incluant les résultats de compagnies diverses (vols non réguliers)

Source : Service de l'Aviation civile

En 2006, le volume des échanges de biens de la Polynésie française avec le reste du monde baisse. Les importations consacrées à la consommation des ménages diminuent légèrement et celles destinées aux entreprises progressent en liaison avec une facture énergétique croissante. Les exportations déclinent compte tenu du tassement de la demande pour les deux principaux produits polynésiens que sont les perles brutes et le fruit du noni.

1. FAIBLE TAUX DE COUVERTURE

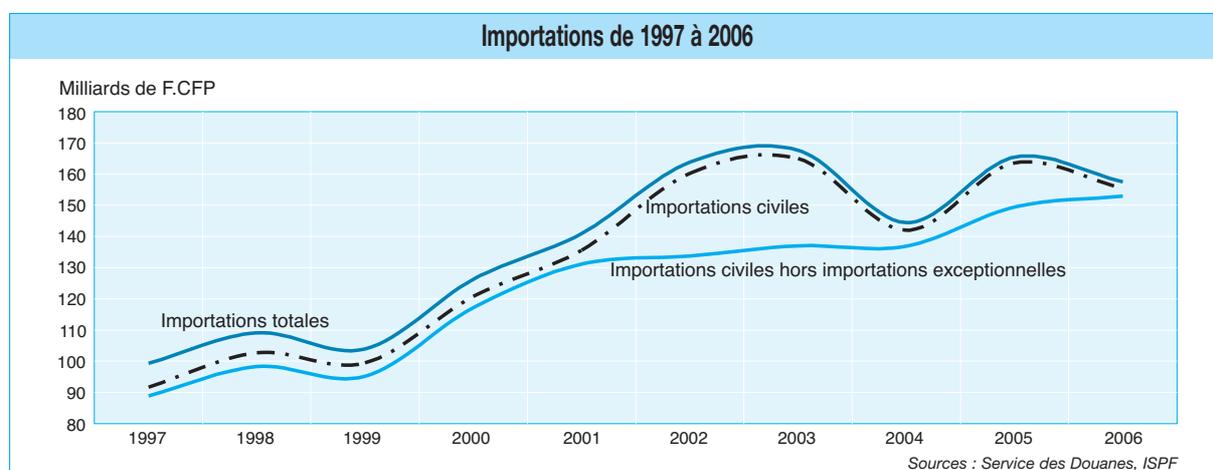
En 2006, la valeur des échanges commerciaux de la Polynésie française avec l'extérieur est en recul par rapport à 2005. Les exportations diminuent de 8,2 % et les importations civiles de 5 %. Cette baisse des importations est bénéfique à la balance commerciale dont le déficit décroît de 6,7 milliards de F.CFP à 140 milliards de F.CFP.

Les exportations ayant aussi diminué, le taux de couverture réel, à savoir, le rapport des exportations locales par les importations civiles, est descendu à 10,2 % contre 10,5 % l'année précédente.

2. BAISSÉ DES IMPORTATIONS

Les importations civiles en 2006 sont en baisse de 5 %. Les arrivages d'équipement exceptionnels (avions, bateaux), représentent 2,4 milliards de F.CFP, contre 14 milliards en 2005, année d'achat du cinquième airbus de la compagnie aérienne locale, ce qui explique largement la baisse enregistrée.

Hors prise en compte des importations exceptionnelles, les importations totalisent 153 milliards de F.CFP et progressent de 2,4 %. La forte progression du poste énergie est le principal acteur de cette hausse.



Activité industrielle stable...

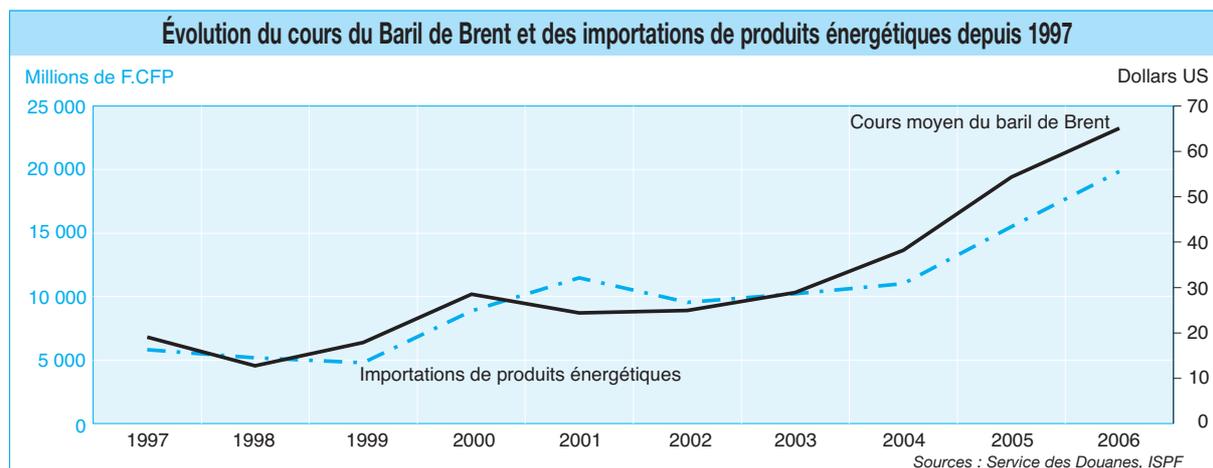
Le montant des biens intermédiaires importés s'élève à 35,8 milliards de F.CFP en 2006, soit une quasi-stabilité par rapport à 2005 (+0,1 %). Ce poste représente 23 % des importations civiles et donne une bonne indication sur l'évolution de l'activité dans l'industrie.

La baisse des importations civiles de ciment indique un ralentissement d'activité dans le BTP par rapport à 2005. Les achats d'autres matériaux utilisés dans ce secteur sont aussi en retrait (bitume, verre, aluminium). Seules les importations de bois ont augmenté.

Les importations de biens d'équipement diminuent de 3 % en 2006, mais demeurent à un bon niveau (26 milliards de F.CFP, soit 17 % des importations civiles). Les équipements professionnels pour le son et l'image et le matériel médicochirurgical ont maintenu leur rythme d'achat alors que les autres matériels marquent le pas.

La facture énergétique a continué de s'alourdir en 2006 (+ 28 % en un an). Elle suit le cours du pétrole qui a atteint un niveau record en 2006, avec un prix moyen sur l'année de 65 dollars US le baril. En 2005, le prix moyen du baril était déjà de 55 dollars US alors que la moyenne annuelle entre 1990 et 2004 n'était que de 22 dollars US.

Le contexte géopolitique mondial tendu est le principal facteur influençant l'évolution du prix des produits pétroliers. La flambée des prix est telle que les effets de l'appréciation du franc pacifique par rapport au dollar qui s'établit à 95 F.CFP pour un dollar contre 96 F.CFP en 2005 ainsi que la diminution du volume des importations de produits énergétiques (-1 %) passent totalement inaperçus.



Biens de consommation stables...

L'évolution des importations relevant de la consommation des ménages est en légère diminution de 0,2 % sur un an.

Les biens de consommation non alimentaires ont progressé de 2,4 % grâce aux produits pharmaceutiques, à nouveau en progression. Le montant importé en valeur est de 6,5 milliards, soit une hausse de 13 % par rapport à 2005 qui avait déjà connu

une hausse équivalente par rapport à 2004 (+14 %). La dépense de produits pharmaceutiques par habitant continue à croître à un rythme régulier.

Les importations de l'industrie automobile baissent de 2 % en 2006. Cependant, le nombre de voitures particulières importées s'élève à 8 000 véhicules, soit une forte progression par rapport à 2005. En revanche, le nombre de camions débarqués s'est restreint de 8 %.

Les immatriculations de véhicules neufs (4 roues) se maintiennent en 2006 (-0,7 % soit 7 830 véhicules). Ce chiffre est stable depuis 2001, avec environ 8 000 nouveaux véhicules par an.

Malgré une croissance de la population polynésienne de 1,4 % en 2006, les importations de produits agroalimentaires diminuent de 2 % en valeur et de 4 % en volume. C'est la première fois depuis 1999.

Des importations de plus en plus asiatiques...

Les produits importés proviennent d'origines très variées et en 2006 pas moins de 165 pays approvisionnent la Polynésie. Toutefois, cinq pays fournissent les deux tiers de la valeur totale importée.

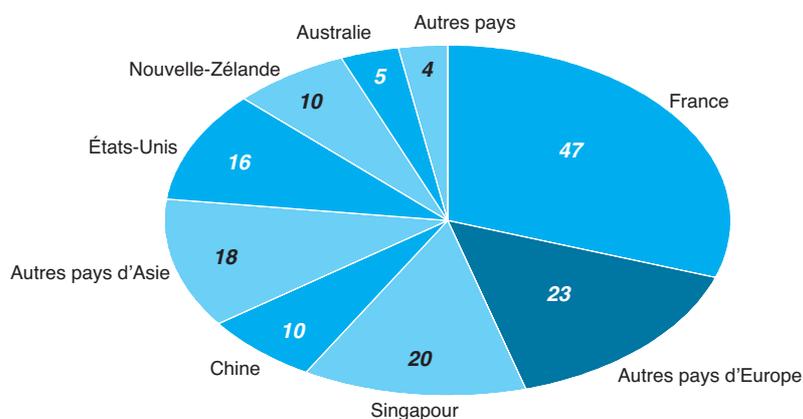
La France, premier partenaire commercial depuis toujours, totalise 30 % des entrées dont la moitié destinée à la consommation des particuliers.

Singapour, en seconde position, est notre principal distributeur de produits pétroliers et occupe ce marché depuis 2005 en lieu et place de l'Australie.

Les États-Unis reculent d'un rang et fournissent 5 milliards de F.CFP de biens d'équipement et 4 milliards de produits agroalimentaires.

La Chine nous envoie 10 milliards de F.CFP de marchandises dont 4 milliards de biens de consommation. Enfin la Nouvelle-Zélande reste notre fournisseur habituel de viandes et de laitages pour un montant de 4 milliards de F.CFP.

Origine des importations en 2006 (milliards de F.CFP)



Sources : Service des Douanes, ISPF

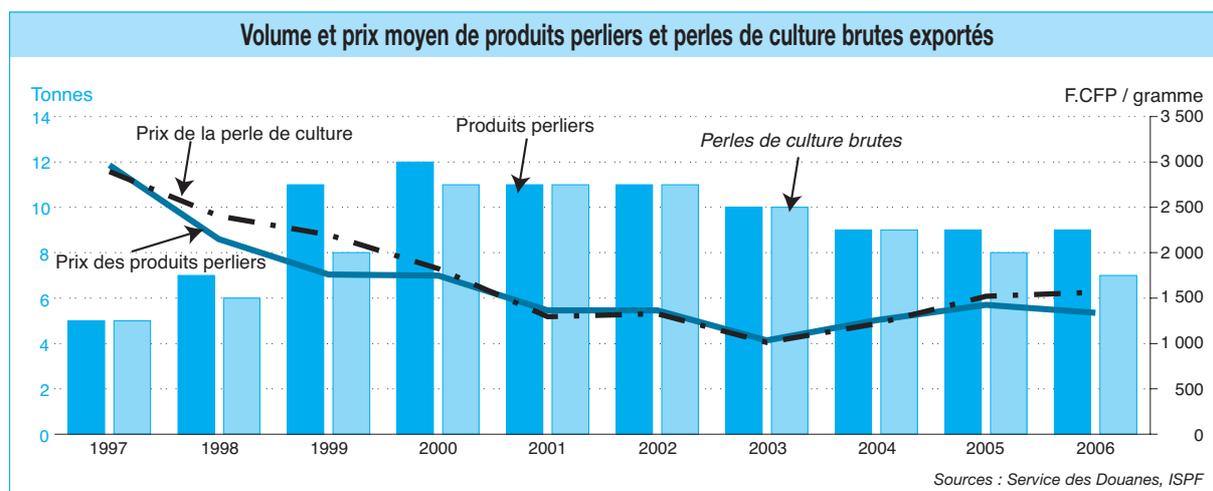
3. EXPORTATIONS EN BAISSSE

Après deux années de hausse, les exportations locales sont à nouveau en baisse de 8 %. Les ventes de perles, prépondérantes dans les exportations, diminuent de 10 %.

Une demande en perles de Tahiti moins forte...

Le marché à l'exportation est essentiellement basé sur les perles brutes, mais se tourne petit à petit vers les perles travaillées à forte valeur ajoutée. En 2006, les ouvrages en perles exportés sont proches du milliard de francs, une valeur qui a doublé par rapport à 2005. Le régime des entreprises franches, créé en 2004, dont l'objectif est le soutien à la fabrication et à l'exportation des ouvrages perliers commence à porter ses fruits.

La production polynésienne de perles brutes est absorbée à 90 % par les deux centres mondiaux du négoce de la perle, Hong Kong et le Japon. La dépréciation des devises de ces deux pays par rapport à notre monnaie, conjuguée à une contraction de la demande expliquent en partie la baisse des ventes en valeur. Le volume vendu a aussi diminué de 8 % en poids et en nombre. Ainsi le prix moyen au gramme se maintient à 1 500 F.CFP.



Noni en difficulté...

En quelques années, depuis 1998, année de première exportation, le fruit du noni est devenu l'un des principaux produits à l'exportation. Vendu sous forme de purée et de jus, il représente dorénavant 7 % des exportations locales.

Cependant, en 2006, les ventes en valeur ont baissé fortement de 18 %. Un retard dans la collecte, une casse de machine, une surproduction et une difficulté d'écoulement des stocks peuvent expliquer cette première baisse. Le volume de purée de noni, qui constitue 80 % du total des expéditions, est en baisse de 41 %, celui du jus également, de 24 %.

Poisson : une timide reprise...

Après quatre années de baisse consécutives, même si les volumes en partance restent modestes, les exportations de poissons reprennent, grâce en partie à l'amélioration de la production locale.

Les filets de thon gardent la faveur des clients et la moitié des ventes utilisent ce conditionnement. Les 4/5 des filets sont expédiés à l'état congelé. Les poissons entiers frais représentent un tiers des ventes.

Nos clients restent cependant peu nombreux, à peine une dizaine et deux pays se partagent 90 % du poids total. Les marchés sont toujours bien ciblés en fonction de chaque variété. La France avec 320 tonnes achète surtout les filets de thon congelés et les États-Unis avec 260 tonnes le thon entier frais ou réfrigéré.

Recette stable pour la nacre...

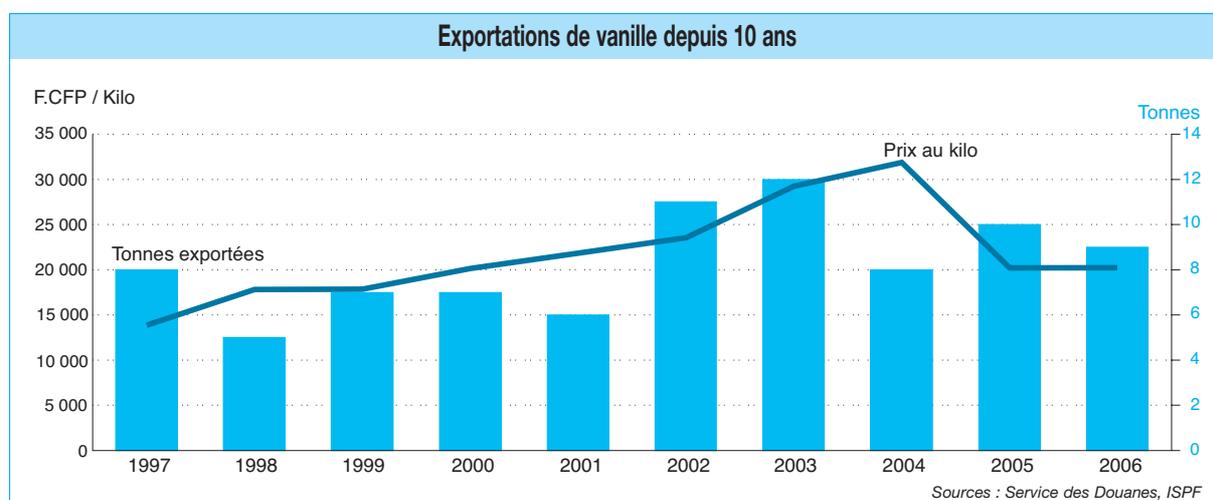
Les recettes de la nacre sont comparables à 2005 mais les volumes exportés ont baissé. En conséquence, le prix du kilogramme de nacre a augmenté de 20 % pour s'établir à 165 F.CFP. Nos principaux amateurs de coquilles nacrées se trouvent dans les pays asiatiques, dont la Chine qui achète la moitié de nos exportations.

Coprah, monoï, vanille et deux petits nouveaux...

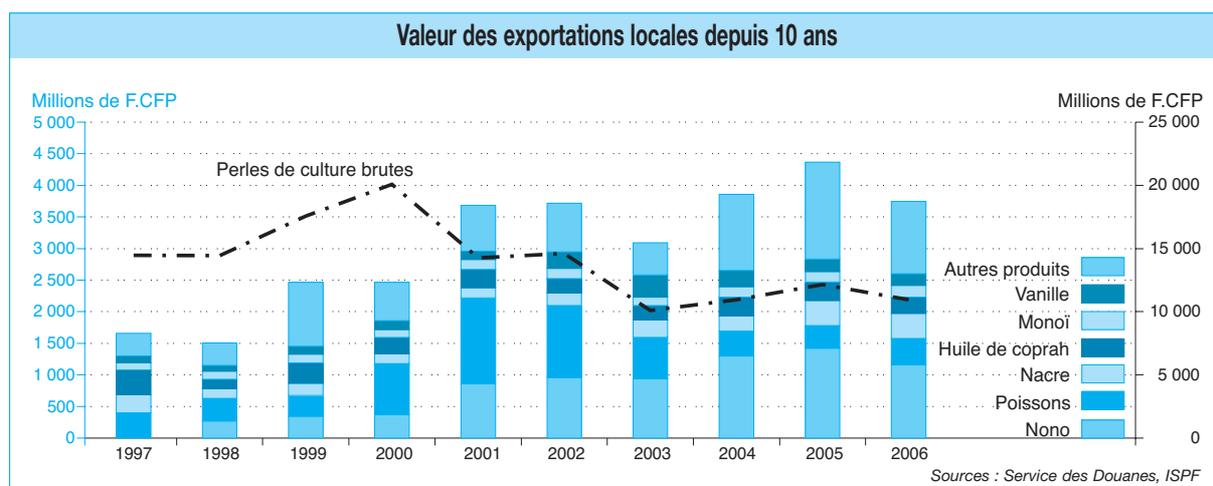
L'huile de coprah, sous sa forme brute, est en première position en termes de volumes exportés. Sous sa forme raffinée, elle est utilisée localement dans la fabrication du monoï, autre produit d'exportation. En 2006, l'huile de coprah brute exportée a diminué de 12 % en valeur et de 8 % en volume.

En revanche, le monoï a battu son record d'exportation en 2006 aussi bien en valeur qu'en volume. Les ventes ont été soutenues en début et fin d'année avec une période creuse de mai à août.

La vanille enregistre sa troisième année de baisse des recettes. Son prix moyen descend sous le seuil des 20 000 F.CFP du kilogramme et rejoint ainsi les niveaux antérieurs à ceux de l'année 2000.



Deux nouveaux prétendants à l'export ont fait leur apparition en 2005 et progressent de 60 % en valeur en 2006. Il s'agit de l'huile essentielle de gardenia tahitiensis (ou tiare Tahiti), et de l'huile de calophyllum appelé aussi huile de tamanu.



Après trois années de hausse des exportations de perles de culture brutes, conséquence des mesures prises pour le redressement du secteur, l'année 2006 marque une pause, avec une baisse de la valeur exportée. Néanmoins, ce résultat ne semble pas remettre en cause les efforts concernant la qualité de la perle, puisque le prix au gramme demeure quasiment stable par rapport à 2005.

Parallèlement, les exportations d'ouvrages en perles ont encore doublé en 2006, créant d'autant plus de valeur ajoutée à la perle de Tahiti.

1. EXPORTATIONS DE PERLES EN BAISSÉ

Après les hausses de 2004 et 2005, les exportations de perles de culture brutes en 2006 sont en baisse de 10 % par rapport à 2005 (soit 11 milliards de F.CFP). Les volumes exportés diminuent de 8 %, à 7,5 tonnes. Le prix moyen au gramme est en légère baisse, à 1 460 F.CFP (1 490 F.CFP en 2005).

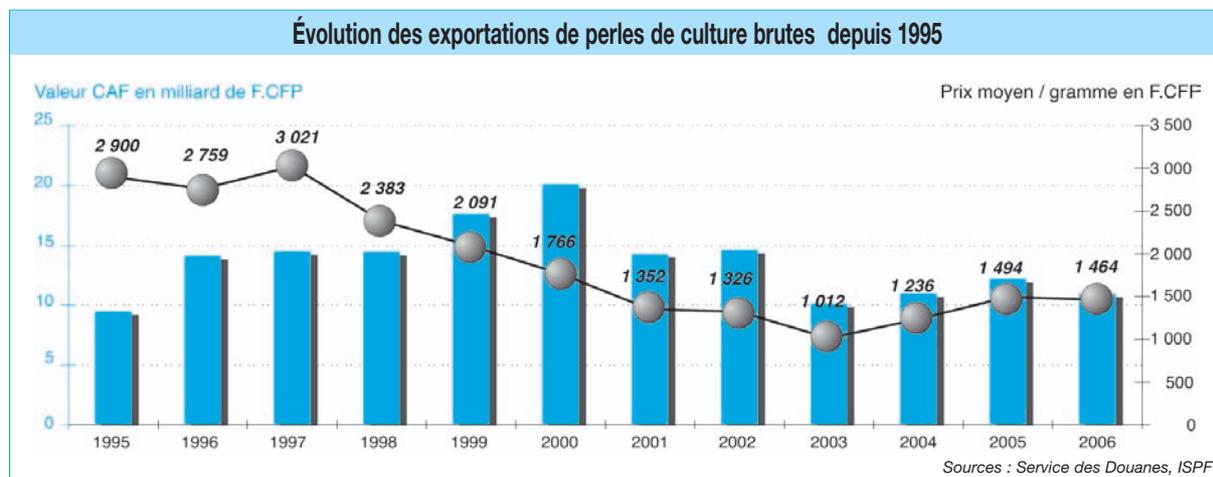
Cette évolution est confirmée par le prix moyen d'une perle exportée, qui passe de 2 500 F.CFP en 2005 à 2 460 F.CFP pour 2006. Le nombre de perles nues exportées est retombé sous la barre des 5 millions d'unités, à 4,5 millions de perles (-8,5 %). Le poids moyen de la perle à l'export est stable depuis 3 ans à 1,7 gramme.

En 2006, la Polynésie française a vendu pour 945 millions de F.CFP d'ouvrages perliers, soit plus du double qu'en 2005, c'est le meilleur score depuis 1999. La taxe à l'exportation qui frappe les perles brutes (200 F.CFP par gramme depuis 2001) n'est pas étrangère à ce phénomène.

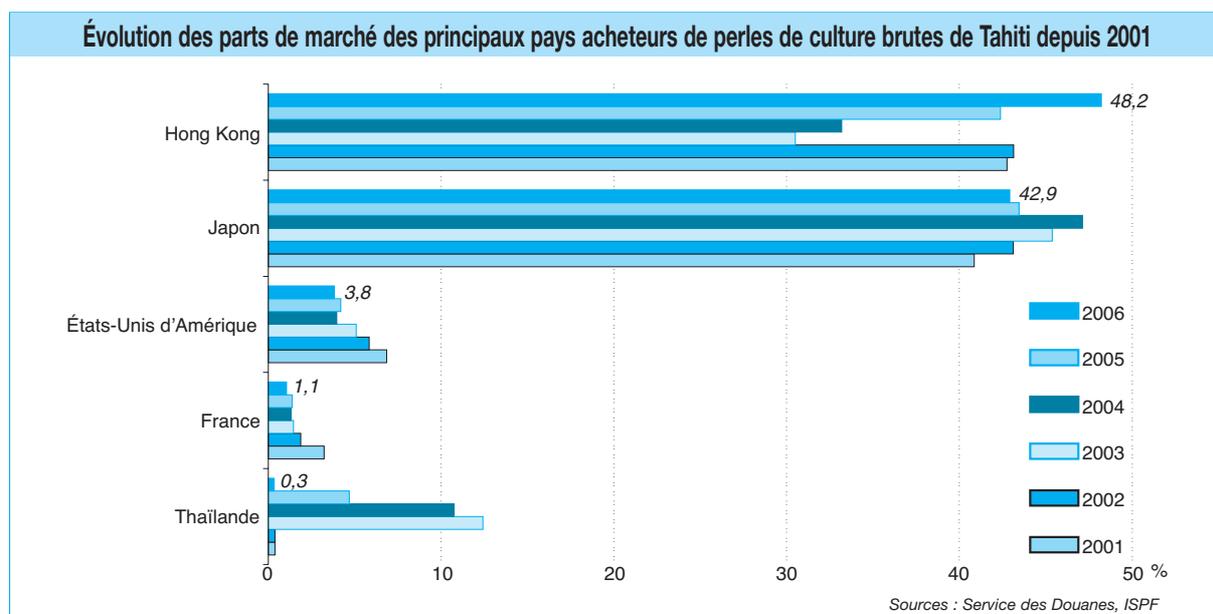
Pour éviter cette taxe (mais aussi l'obligation de classification des perles et l'interdiction d'exporter des rebuts), certains acheteurs et négociants préfèrent enfileur ou monter des perles destinées à l'exportation, afin de les déclarer sous la codification « d'ouvrages en perles fines » ou de « bijoux ».

En outre, le régime des entreprises franches, créé en 2004, dont l'objectif est le soutien à la fabrication et à l'exportation des ouvrages perliers, commence à porter ses fruits. Depuis quelques années, de nombreuses manifestations mettent l'accent sur la créativité afin de valoriser la perle de Tahiti.

Évolution des exportations de perles de culture brutes depuis 1995



2. PRINCIPAUX ACHETEURS : TOUJOURS EN ASIE



Hong Kong et le Japon sont toujours les deux premiers acheteurs de perles de culture brutes de Tahiti. Avec une part de marché stable à 43 % du total des ventes (soit 4,5 milliards de F.CFP), le Japon se voit relégué en seconde position en 2006, face à l'essor du marché chinois qui gagne 6 points de part de marché en un an, soit 48 % en 2006 (5,3 milliards de F.CFP). Ainsi ces deux pays représentent désormais 91 % des ventes (contre 86 % en 2005).

Toujours avec 4 % de part de marché (420 millions de F.CFP), les États-Unis d'Amérique ont ravi la troisième place à la Thaïlande. Celle-ci n'a dépensé que 36 millions de F.CFP pour les perles en 2006, contre 570 millions en 2005, revenant ainsi à ses niveaux d'avant 2003.

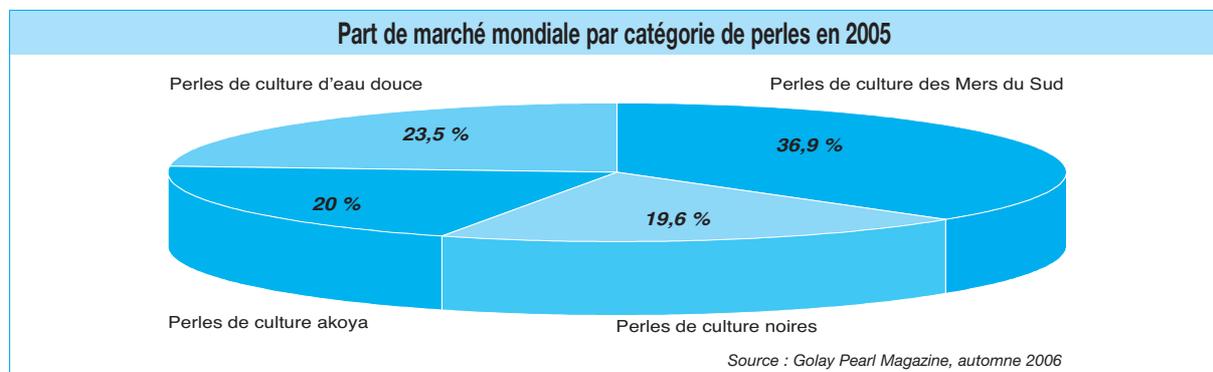
La France et la Nouvelle-Calédonie ont importé pour 110 millions de F.CFP de perles brutes, soit 1 % de part de marché chacune.

Un marché mondial de la perle qui retrouve de la vigueur...

L'industrie mondiale de la perle se porte de mieux en mieux. Selon le groupe suisse Golay, spécialiste international des perles de culture, la production et les prix sont à la hausse en 2006. La tendance continue donc d'être favorable depuis 2005, année de la reprise.

En 2005, une récolte de 1 550 tonnes de perles de culture a été mise sur le marché, pour une valeur estimée à 640 millions de dollars US (+7,5 % par rapport à 2004).

La production de perles des Mers du Sud a enregistré des récoltes exceptionnelles en 2005, et regroupe 37 % de la valeur de la production totale de perles de culture. La Chine s'octroie 23,5 % de part de marché grâce à ses perles de culture d'eau douce. Elle produit aussi 30 % des perles de culture akoya (soit encore 1,3 % du marché total). Le reste est produit par le Japon, qui produit donc 18,7 % des perles



de culture. La perle de culture noire représente quant à elle 19,6 % du marché de la perle, dont 97,6 % sont produites en Polynésie française (soit 19 % du marché total).

Comparée à 2004, la valeur moyenne de la perle en 2005 a augmenté pour les perles de culture des Mers du Sud, les perles de culture noires et les perles de culture d'eau douce chinoises, suite à un sursaut du marché (restructurations, réglementations...), générant ainsi une demande plus forte et des prix plus élevés.

La production en valeur des akoya a enregistré un léger déclin dû à la baisse de la production. Cependant la valeur moyenne a augmenté pour l'akoya d'excellente qualité et pour celles de grande taille.

Après les années maigres de 2002 à 2004, l'industrie de la perle a connu un rétablissement en 2005, et la tendance à la hausse s'est confirmée début 2006 : les producteurs enregistrent de plus fortes ventes dans les fermes perlières et lors des ventes aux enchères.

Les grossistes observent une amélioration des ventes aux détaillants et lors des foires commerciales. Après des années de réduction des stocks, la plupart d'entre eux les reconstruisent en prévision d'une amélioration du marché et de prix plus stables.

À l'occasion du congrès de la Confédération Internationale de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie (CIBJO), qui a eu lieu en Afrique du Sud en mars 2007, un nouveau standard devrait être élaboré pour l'évaluation et la classification des perles.

Un des buts est de trouver un moyen d'empêcher l'utilisation illégale de noms de marques ou d'origine dans l'industrie et la vente de perles sous un nom qui ne leur correspond pas : vente de keshis ou de perles d'eau douce sous l'appellation "perles naturelles", par exemple.

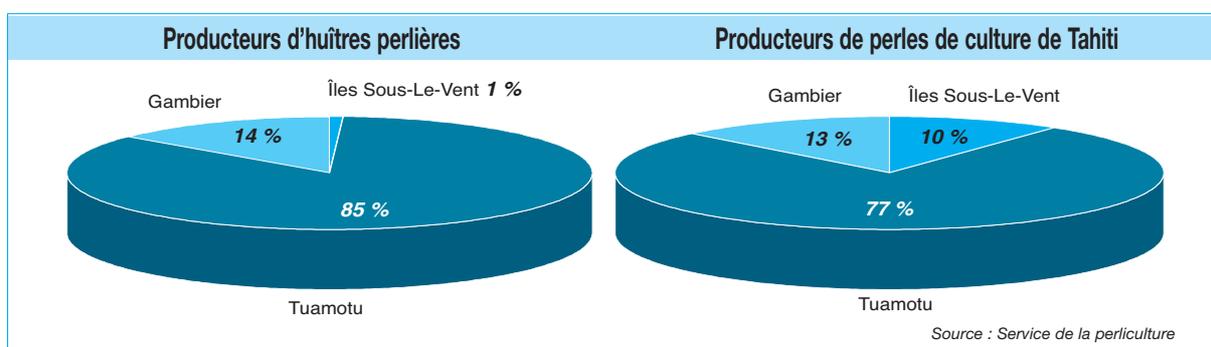
Comparée à l'industrie du diamant, l'industrie de la perle de culture a encore peu de moyens de protection et ils doivent être rapidement mis en place pour favoriser la stabilité et maturité des comportements à chaque maillon de la filière.

3. BILAN DU SECTEUR PERLICOLE POLYNÉSIE

Début 2007, 27 îles de Polynésie française abritent une activité de perliculture. Cela concerne 551 concessions maritimes, pour une surface totale de 8 350 hectares. À lui seul l'archipel des Tuamotu regroupe 80 % des concessions et surfaces, réparties

sur 22 atolls. Les Gambier abritent 64 concessions pour une surface totale de 1 110 hectares, et l'archipel de la Société 43 concessions sur 220 hectares.

Depuis le 1er janvier 2004, une carte professionnelle de producteur d'huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture de Tahiti est obligatoire pour pratiquer l'activité de perliculture. Début 2007, on dénombre 440 producteurs d'huîtres perlières, et 431 producteurs de perles de culture brutes. En 2006, 92 cartes de producteurs d'huîtres perlières et 28 cartes de producteurs de perles de culture de Tahiti ont été attribuées à 98 titulaires.



Dans le cadre de la restructuration du secteur entamée en 2001, le contrôle de qualité des perles réalisé par le Service de la Perliculture trouve peu à peu ses marques. En 2006, 6,5 millions de perles ont été contrôlées (10,5 tonnes), soit une hausse de 6 % par rapport à 2005, et 750 Kg de perles ont été détruites car leur qualité n'atteignaient pas le niveau minimum requis (épaisseur de nacre de 0,8 mm minimum, qualité de surface, etc.).

Le Service de la Perliculture a récemment acquis une nouvelle machine à rayon X et va poursuivre ses achats d'équipements pour se doter d'appareils plus sophistiqués et automatisés.

La commercialisation est dorénavant bien encadrée. Depuis janvier 1999, les négociants sont accrédités, et disposent d'une carte professionnelle assurant leurs compétences, assortie de garanties bancaires protégeant les transactions. Leur nombre est stable depuis plusieurs années (41 négociants).

L'accent est aussi mis sur la promotion de la production des perles de Tahiti sur l'ensemble des marchés internationaux. L'effort de promotion est financé directement par le GIE Perles de Tahiti, depuis 1993, grâce au fonds fiscal du DSPE (Droit de sortie des perles à l'export). Cette taxe spécifique aux perles de culture est acquittée par le producteur et le négociant.

Le montant de cette taxe a été réactualisé depuis 2001 à 200 F.CFP le gramme dont 80 F.CFP sont affectés directement aux actions de promotion. De nombreuses manifestations mettent aujourd'hui l'accent sur la créativité afin de valoriser la perle de Tahiti, en particulier sur les nouveaux marchés comme à Dubaï ou en Chine.

Depuis les travaux menés sur l'huître perlière dans le cadre du Programme général de recherche sur la nacre (PGRN), le service de la perliculture en collaboration avec les professionnels de la perle travaillent sur les axes de recherche suivants : rentabilité des exploitations, pérennité et sécurité de la filière. Ces programmes sont financés partiellement par le deuxième contrat de financement.

Malgré une diminution du nombre de jours de pêche en mer, la légère reprise des rendements a permis à la flottille de maintenir un bon niveau de production (+3 % par rapport à 2005). Cette année le thon germon sauve la production (+20 % de prises), comblant les moindres prises des autres espèces.

La hausse de la production a eu des effets bénéfiques sur les exportations de poissons qui augmentent pour la première fois depuis quatre ans.

1. UNE FLOTILLE EN HAUSSE

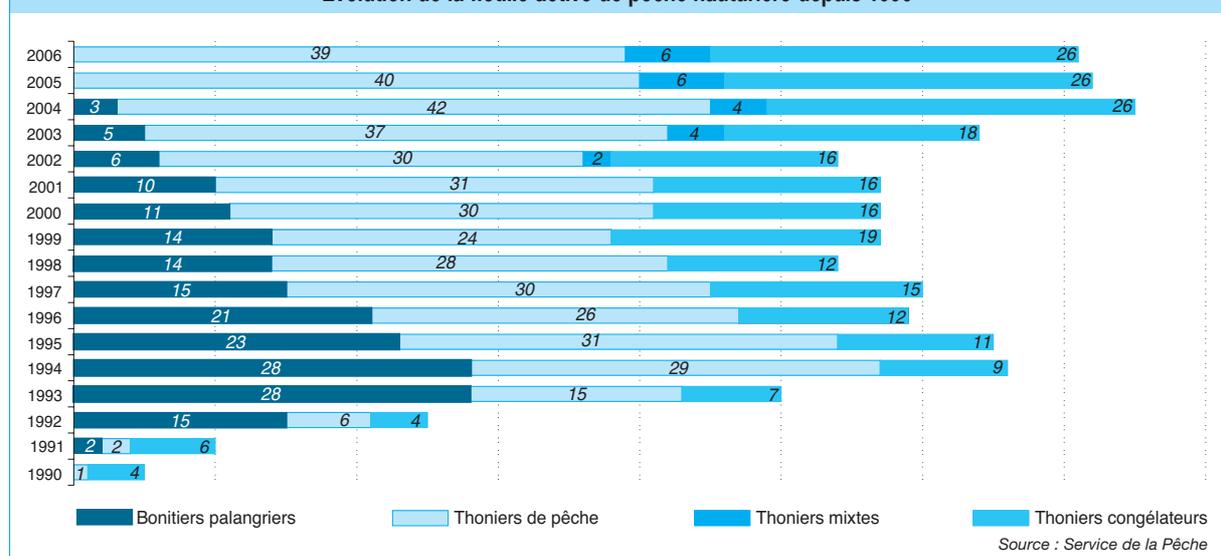
Après une pause en 2005, le nombre de navires de pêche actifs est à nouveau en hausse en 2006 (+43 unités, soit 398 bâtiments).

La flottille active de pêche hauturière s'établit à 71 unités, soit 1 de moins qu'en 2005 ; 10 navires ont cessé leur activité (5 thoniers de pêche fraîche et 5 thoniers mixtes et congélateurs), tandis que 9 autres ont repris ou débuté leur activité (respectivement 4 et 5 navires). L'année s'achève donc avec 32 thoniers de pêche fraîche et 22 thoniers mixtes ou congélateurs actifs.

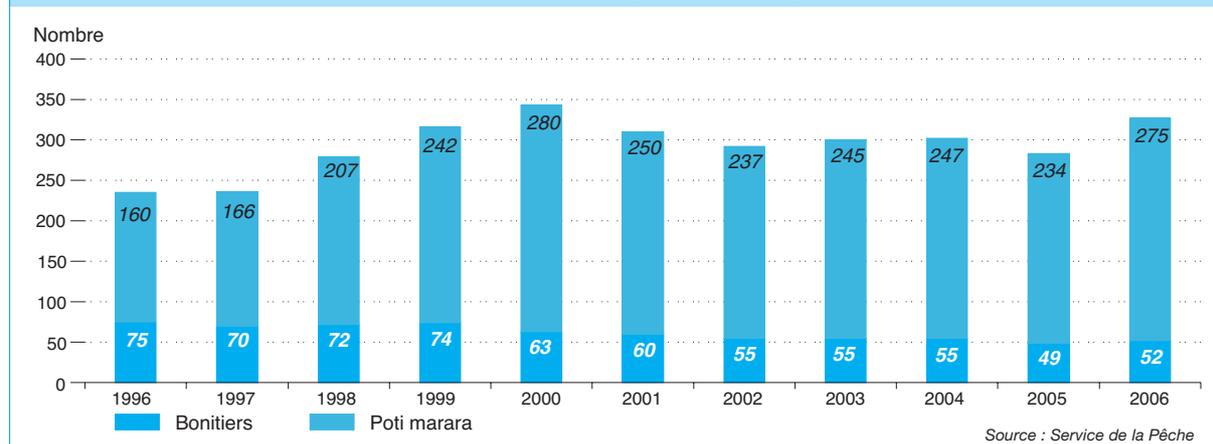
La flottille de pêche côtière se renforce de 44 unités supplémentaires dont 41 poti marara, et 3 bonitiers, soit un total de 327 bateaux.

Au cours des années 90, le nombre de bonitiers actifs a régulièrement diminué tandis que la flottille de poti marara a connu une croissance constante. Depuis le début des années 2000, la flottille côtière se maintient ainsi aux alentours de 300 unités actives. En 2006, 59 poti marara ont été mis (ou remis) en activité, tandis que 18 autres unités ont cessé leur activité. De même, 7 bonitiers ont été mis (ou remis) en activité, et 3 ont cessé leur activité.

Évolution de la flottille active de pêche hauturière depuis 1990



Évolution de la flotille active de pêche côtière depuis 10 ans



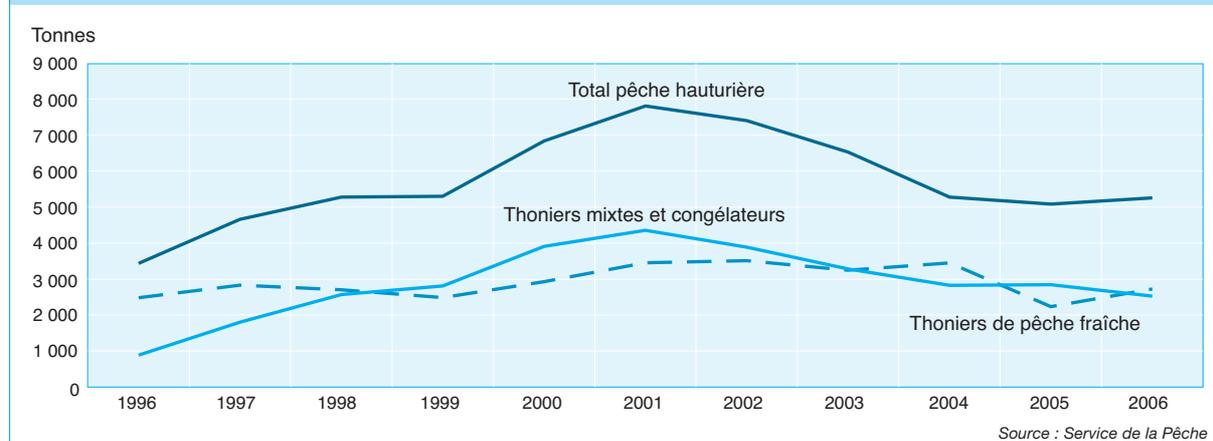
2. UNE PRODUCTION EN HAUSSE GRÂCE AU GERMON

Après quatre années de baisse continue de la production, les résultats s'améliorent en 2006. La production globale est estimée à 8 100 tonnes, soit une progression de 16 % en un an. La pêche hauturière comme la pêche côtière ont participé à cette amélioration.

Les prises de la pêche hauturière augmentent de 3,4 % soit 5 300 tonnes pêchées, contre 5 100 tonnes en 2005. Malgré une unité de pêche en moins, les thoniers de pêche fraîche ont rapporté 2 700 tonnes de poisson, soit une progression de 22 % relativement à 2005. En revanche, le tonnage des prises des thoniers mixtes et congélateurs diminue de 11 % par rapport à 2005, malgré un nombre identique de bateaux actifs.

Les prises de la pêche côtière font un bond de 49 % avec une production globale estimée à 2 800 tonnes. Les poti marara réalisent les deux tiers de ces prises.

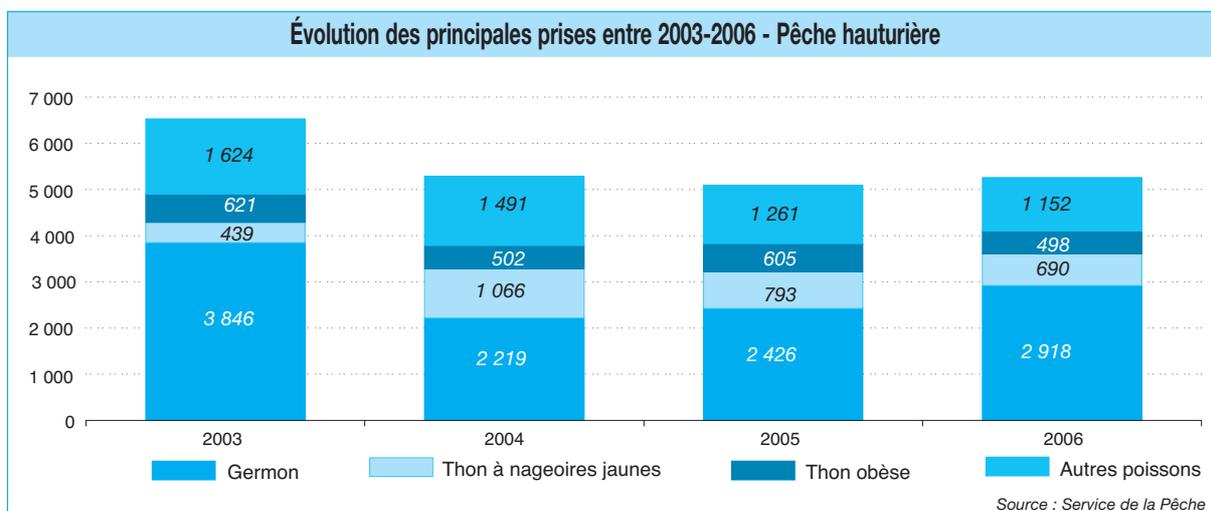
Évolution de la production de la pêche hauturière de 1996 à 2006



La hausse de la production est uniquement due à l'augmentation des prises en thon germon (+20 %). Les prises de thons obèses, thons jaunes et des autres poissons diminuent par rapport à 2005 (respectivement -18 %, -13 % et -9 %).

Des rendements qui s'améliorent...

Le nombre de jours de mer totalisés par l'ensemble de la flottille hauturière est en retrait de 7 % sur un an.



Cette diminution est directement liée à la baisse du nombre de navires actifs, et se répercute directement sur le nombre d'hameçons mouillés : 19,6 millions d'hameçons ont été lâchés en 2006, contre 21,5 en 2005 (-7 %).

Le rendement de la pêche hauturière a donc nettement augmenté en 2006 : pour 100 hameçons lâchés, les prises ont été de 28 kilos, contre 24 en 2005. L'amélioration du rendement de la pêche des thons germons explique l'essentiel de cette hausse.

Les thoniers de pêche fraîche ont augmenté leur rendement global de 7 kilos par rapport à 2005, tandis que les thoniers mixtes et congélateurs ont été moins efficaces (26 kilos contre 28 en 2005).

Le niveau de rendement 2006 demeure encore nettement inférieur à la moyenne observée sur la période 1993 à 2003 (51 kg / 100 hameçons).

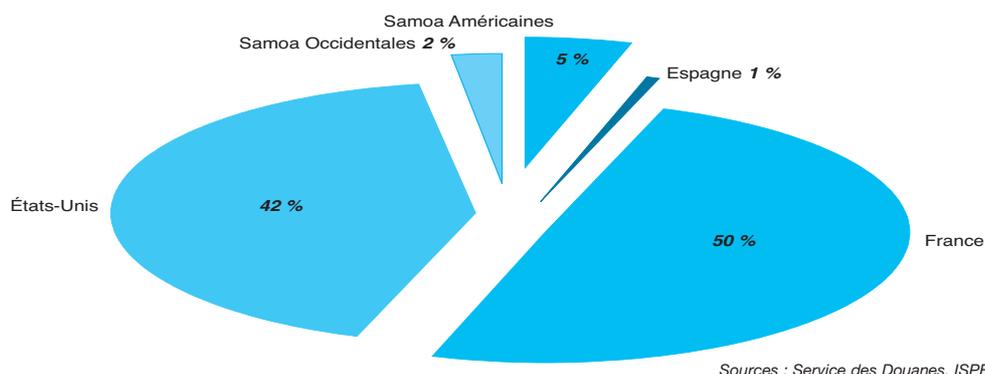
Pour la pêche côtière, la répartition de l'effort de pêche, suit en grande partie l'évolution de la flottille active. Ainsi l'effort de pêche progresse par rapport à 2005 de près de 30 % pour les poti marara et 20 % pour les bonitiers.

Les rendements font de même : 178 kg/sortie pour les bonitiers (+48 %), et 63 kg/sortie pour les poti marara (+ 54 %). Ces résultats sont proches du rendement moyen maximum observé en 2001 (respectivement 207 kg/sortie et 68 kg/sortie).

3. LÉGÈRE REPRISE DES EXPORTATIONS

Après quatre années de baisse, les exportations de poissons (hors poissons d'ornement) sont enfin en hausse en 2006.

Pays destinataires des exportations de poissons en 2006



La valeur de ces ventes (+17 %) augmentant plus vite que le volume (+8 %), le prix moyen au kilo du poisson à l'export progresse encore de 7,5 % pour atteindre 655 F.CFP.

Cette évolution résulte d'une augmentation des exportations de poissons entiers frais ou réfrigérés, essentiellement vendus aux États-Unis (+57 % en poids net et +63 % en valeur).

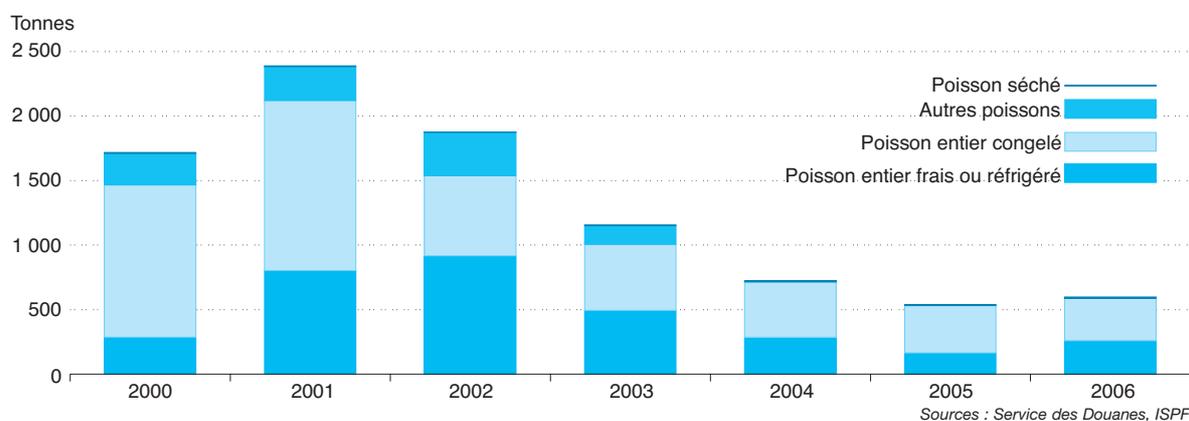
Cette hausse est liée d'une part à une production légèrement supérieure et d'autre part à la reconduction pour l'année d'aides à l'exportation : compensation du taux de change avec le dollar et prise en charge partielle du coût du fret aérien.

Les résultats des exportations de poissons congelés sont moins bons en ce qui concerne les volumes exportés (-10 % en poids, +4 % en valeur).

Les pays destinataires demeurent peu nombreux : la France et les États-Unis se partagent 90 % du volume total exporté.

Les 320 tonnes envoyées en France sont essentiellement des filets de thon congelé, et les 260 tonnes vendues aux États-Unis sont envoyées sous forme de thon entier frais ou réfrigéré.

Exportations de produits de la pêche selon le conditionnement



Les filets demeurent le principal mode de préparation à l'export (vers la France), suivi par les poissons entiers (vers les États-Unis). Plus de la moitié des poissons expédiés entiers sont congelés.

4. POLITIQUE DE SOUTIEN DE LA FILIÈRE

La production des thoniers mixtes et congélateurs a été pêchée aux trois quarts dans un rayon autour de Tahiti équivalent à quatre jours de navigation aller-retour.

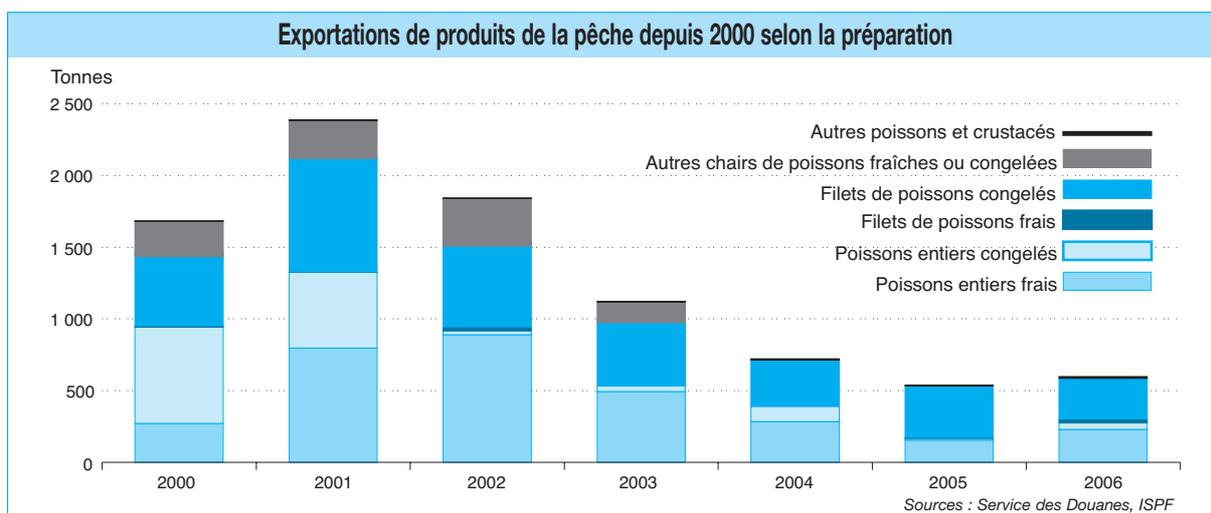
Afin de mieux exploiter la Zone Économique Exclusive (d'environ 5 millions de km²), le Service de la Pêche a financé, fin 2006, des campagnes exploratoires dans les eaux internationales au Sud-Ouest de cette zone.

Pour soutenir les secteurs de la pêche côtière et lagonaire, le Service de la Pêche a mis en place différents programmes destinés à fournir les équipements frigorifiques nécessaires à la bonne conservation des produits de la pêche.

Depuis 1982, 25 chambres froides et 41 machines à glace ont ainsi été installées. Aujourd'hui, plus de la moitié de ce matériel est à réformer.

En 2006, 8 machines à glace d'1 tonne par 24 heures et deux machines à glace de 2 tonnes par 24 heures ont été acquises pour un montant total de plus de 41 millions de F.CFP. Elles seront installées dans le courant de l'année 2007.

Les formations initiées en 2003 ont perduré en 2006 afin de continuer à régulariser les titres professionnels des pêcheurs côtiers et lagonaires et d'améliorer leurs connaissances techniques.



Entreprises polynésiennes

Les créations et réactivations d'entreprises (1) continuent d'augmenter en 2006 ; les radiations s'amplifient après plusieurs années de baisse. Au total le nombre de créations nettes augmente de 73 unités sur l'année (383 en 2006).

Parallèlement, le nombre d'entreprises personnelles ayant repris une activité après une cessation ou radiation s'élève à 666 unités et augmente d'autant le nombre des créations, traduisant une grande rotation des activités dans le temps.

Le secteur tertiaire reste majoritaire et représente 69 % du parc des entreprises ; l'essentiel des mouvements s'y concentrent avec 71 % des créations et 69 % des radiations.

La prédominance du secteur tertiaire, une majorité de petites entreprises et une forte concentration sur les Îles Du Vent sont toujours les tendances fortes du tissu d'entreprises polynésiennes.

1. DYNAMISME DES SERVICES HORS COMMERCE

De part sa diversité d'activités et sa flexibilité structurelle, le secteur des services – hors commerce – a le taux d'inscription le plus élevé, avec 49 % du total des créations. Le poste des « services collectifs, sociaux et personnels » est le plus dynamique avec 29 % des inscriptions du secteur, devant « l'immobilier, locations et services aux entreprises » (28 %), les « hôtels et restaurants » (13 %) et la « santé et action sociale » (12 %). Les autres services regroupent les « transports et communications », les « activités financières » et « l'éducation ».

L'omniprésence du commerce...

À lui seul le commerce totalise 22 % de l'ensemble des créations. Le poste « commerce de détail et réparation d'articles domestiques » domine avec 60 % des unités créées. Plus particulièrement l'activité des « représentants de commerce et démarcheurs » tire à la hausse les créations (21 % des créations du secteur du commerce). Le « commerce de gros et intermédiaires du commerce » arrive en seconde position avec 29 % des créations puis le « commerce et réparation automobile » qui est un poste plus restreint car très spécialisé avec 11 %.

...et des foyers traditionnels

Parmi les autres secteurs, on retrouve l'industrie qui représente 15 % des inscriptions totales et en particulier l'industrie alimentaire, principal vivier des industries rassemblant 47 % des créations, chiffre cependant en baisse de 7 points par rapport à 2005. L'activité des plats préparés tire à la hausse le nombre des créations dans le domaine alimentaire puisqu'elle représente 65 % des unités créées.

(1) Le champ de l'analyse des entreprises est restreint aux secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS) pour faciliter l'approche économique du monde des entreprises. En 2006, ce champ ICS représente 40 % du parc d'entreprises polynésiennes ; les 60 % restant étant constitué par le secteur public (administration), les associations, le secteur primaire et autres sociétés civiles.

La construction représente cette année 14 % des créations soit une baisse de 2 points par rapport à 2005 mais reste un bastion de l'activité sur le territoire. Les petits travaux de finition et la construction de maisons et bâtiments dominent le secteur avec respectivement 36 % et 31 % des unités créées.

Mouvement des entreprises en 2005 et 2006

Unité :	2005	2006	Variation 2006 / 2005	
	nombre	nombre	nombre	%
Entreprises actives au 31 décembre	18 910	19 698	788	4,2
Entreprises créées durant l'année	2 004	2 119	115	5,7
Entreprises radiées durant l'année	1 694	1 736	42	2,5
Entreprises réinscrites durant l'année	647	666	19	2,9

Source : ISPF

2. UNE FORTE ROTATION DU PARC

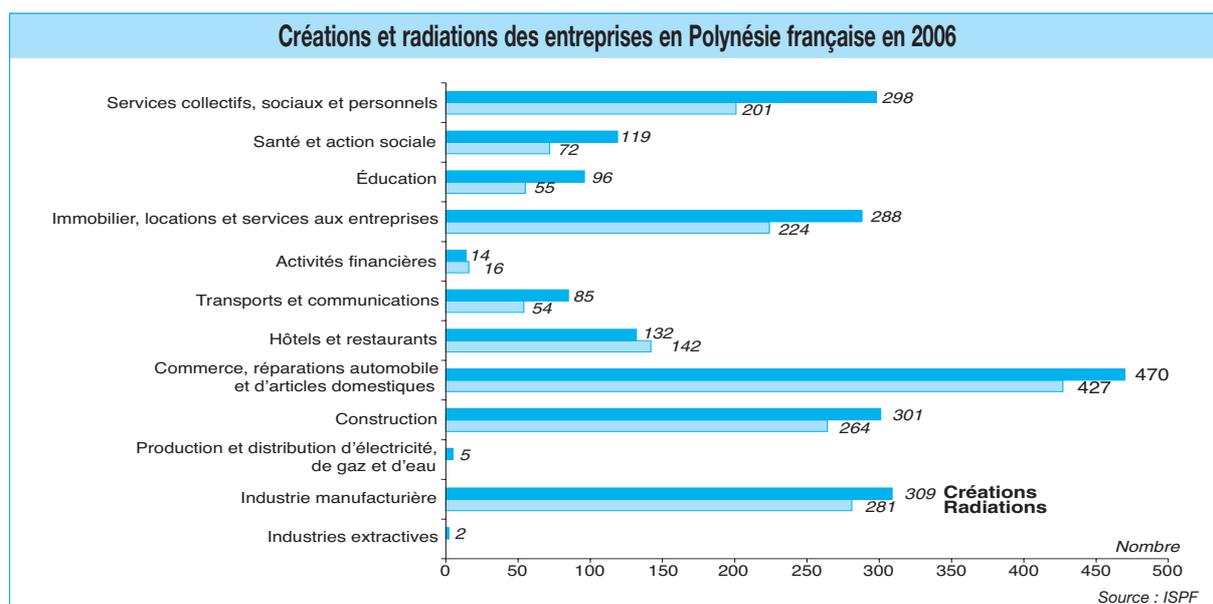
En 2006, les radiations augmentent après une tendance à la baisse régulière.

D'une manière générale, on observe que les secteurs les plus porteurs de créations sont aussi ceux où les radiations sont les plus nombreuses ; d'autre part ces radiations concernent surtout des activités de nature temporaire ou sans grande qualification.

Par ordre d'importance et par secteur, on trouve les services avec 44 % des radiations (dont 29 % relèvent de « l'immobilier, locations et services aux entreprises » et 26 % des « services collectifs, sociaux et personnels »). Vient ensuite le commerce avec 25 % des radiations (dont 28 % sont issues des représentants de commerce) et l'industrie (16 %) avec notamment l'activité des plats préparés qui cumule 38 % des radiations du secteur.

Enfin, la construction en regroupe 15 % avec en particulier un fort taux de radiation dans le poste des petits travaux de finition (43 %) et dans une moindre mesure dans

Créations et radiations des entreprises en Polynésie française en 2006



Source : ISPF

la construction de maisons et bâtiments (28 %). Toutefois ces radiations ne représentent que 9 % du parc des entreprises productives et restent inférieures au nombre de créations. Le taux de création d'entreprises s'établit à 11 %.

Sur les 2 119 entreprises créées durant l'année 2006, 231 unités ont cessé leur activité au 31 décembre dont : 46 % dans les services, 30 % dans le commerce, réparations automobile et d'articles domestiques avec une forte proportion des représentants de commerce (activité souvent temporaire), 10 % dans la construction et 14 % dans l'industrie. Les services ont mieux résisté avec une baisse de 8 points comparativement à 2005 au détriment des autres secteurs.

3. PAPEETE PÔLE D'ATTRACTION

Le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire des entreprises s'élève à 19 698 unités au 31 décembre 2006 soit une progression de 4,2 % sur un an. Les entreprises polynésiennes restent fortement concentrées sur les Îles du Vent qui regroupent 78 % des entités productives.

Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 29 % des entreprises des Îles Du Vent y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (13 %) et en troisième Faa'a (11 %).

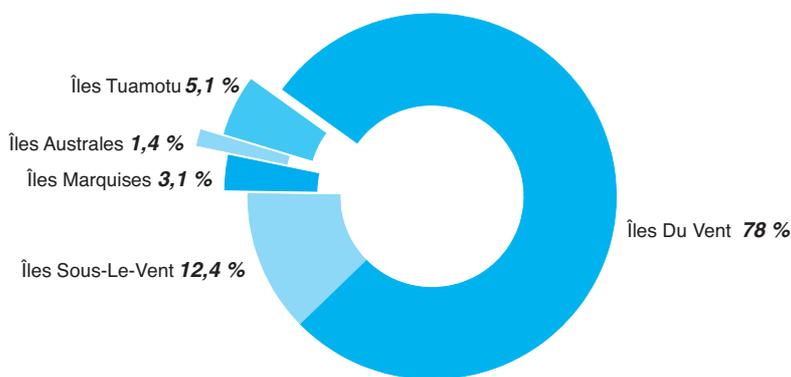
Géographiquement, 58 % des entreprises du territoire relevant des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services se situent entre Mahina et Paea. Les entreprises cherchent ainsi à se rapprocher de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 12 % des entreprises. Elles sont majoritaires dans le secteur du « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ».

Les Tuamotu-Gambier regroupent 5 % des entreprises : les activités de pêche et de perle n'étant pas comptabilisées, c'est le commerce qui devient l'activité dominante.

Les Marquises avec 3 % du parc des entreprises se démarquent par une activité plus portée sur l'industrie. Les Australes, sans le secteur primaire, ne rassemble plus que 1 % des entreprises du champ ICS, essentiellement dans le commerce.

Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2006



Source : ISPF

4. UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

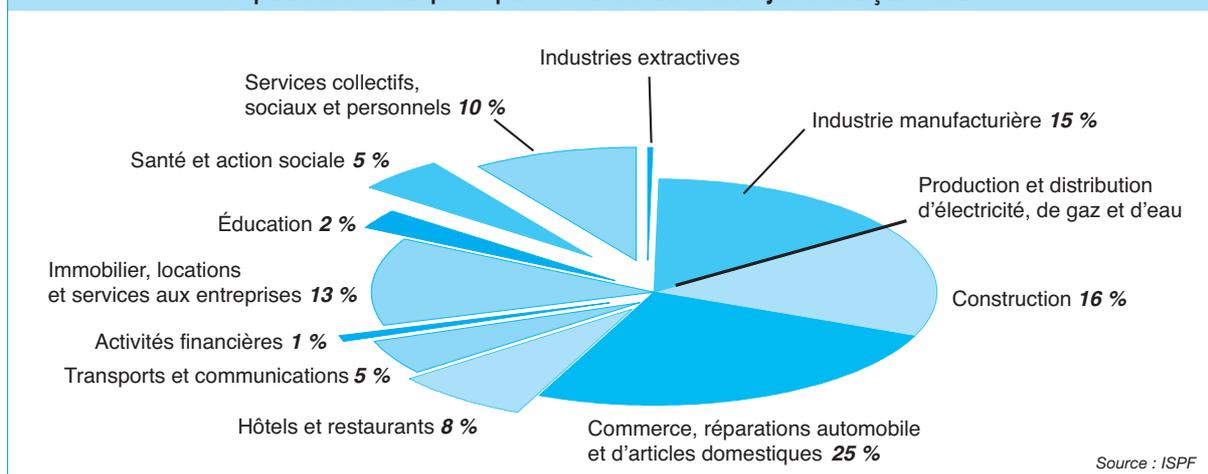
La majorité des entreprises du territoire sont de petite taille : 88 % d'entre elles se composent d'une à deux personnes. Elles sont constituées à 80 % d'entrepreneurs individuels. Cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle.

Les sociétés commerciales les plus représentées sont les SARL (Sociétés à Responsabilité Limitée) avec 2204 unités, puis les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée) avec 659 unités et les SNC (Sociétés en Nom Collectif) avec 524 unités.

5. UN SECTEUR TERTIAIRE DOMINANT

69 % des entreprises polynésiennes du champ ICS sont concentrées dans le secteur tertiaire qui regroupe à la fois le commerce (25 %), les services collectifs, personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie restauration, l'immobilier, les activités financières, l'éducation, la santé. Ce large panel d'activités favorise cette concentration d'entreprises. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui compte 15 % des entreprises, l'absence de ressources naturelles pénalisant leur développement. Le secteur de la construction reste stable avec 16 % du parc d'entreprises.

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2006

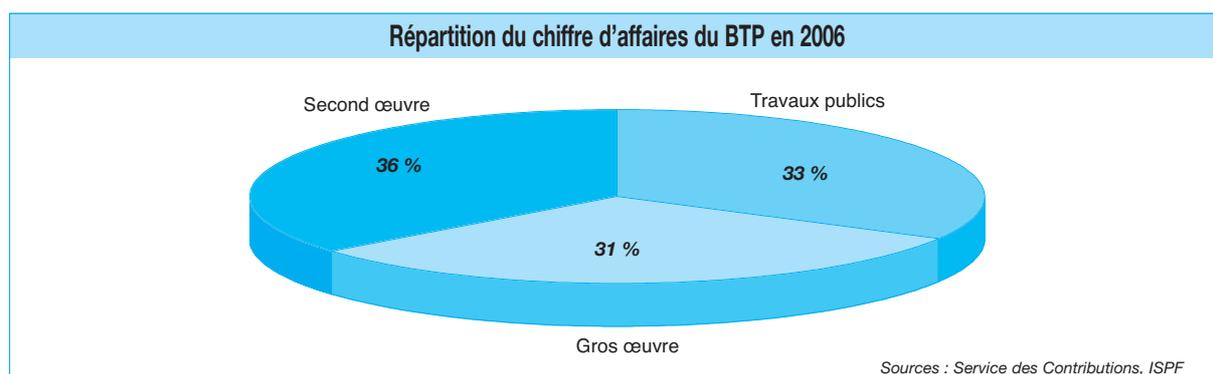


Bâtiment et Travaux Publics

Le secteur du bâtiment regroupe aujourd'hui 8,7 % de l'emploi salarié, 18 % des offres d'emploi, et concentre 7 % des entreprises (16 % des entreprises du champ ICS). Le chiffre d'affaires de ce secteur s'élève à 51,7 milliards de F.CFP. En 2006, les principaux indicateurs de santé accusent un léger recul, les alternances politiques ayant freiné la commande publique. Seul l'investissement privé s'est maintenu, bénéficiant des mesures de soutien au logement et à l'amélioration de l'habitat mises en place dès 2005 pour les particuliers.

1. ÉVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR

En 2006, le chiffre d'affaires du secteur de la construction s'élève à 51,7 milliards de F.CFP, en régression de 1,1 % sur un an, malgré 23 unités assujetties supplémentaires. Le chiffre d'affaires des entreprises de Travaux Publics augmente de 12,4 % à 17,1 milliards, et celui du Second œuvre de 11,1 % à 18,6 milliards. Par contre, le chiffre d'affaires dans le Gros œuvre diminue de 21,2 % à 16 milliards.



Après une amélioration de l'emploi en 2005 (+14,7 % en effectifs, après le recul de 8 % en 2004), les effectifs du BTP déclarés à la CPS sont à nouveau en retrait en 2006 (-1,4 %, soit 5 960 postes au 31 décembre 2006). Les 69 postes créés dans les travaux publics (+4,5 %) n'ont pu compenser les baisses dans le gros œuvre et le second œuvre (respectivement -94 et -59 postes, soit -3,6 % et -3,1 % sur un an).

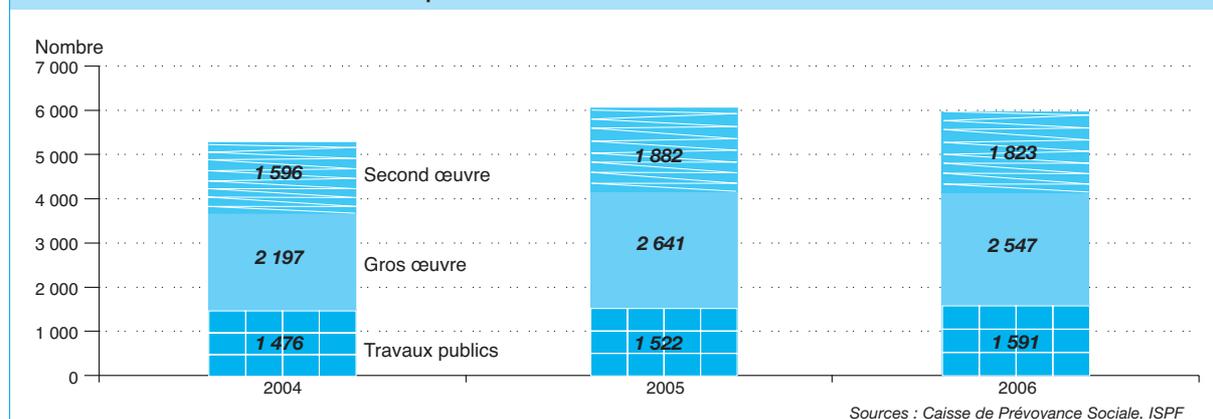
Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi déposées au SEFI pour ce secteur est en baisse de 32 % (603 offres). Cette baisse étant généralisée à l'ensemble des secteurs en 2006, le BTP demeure malgré tout le premier offreur du territoire (18 % des offres).

Offres d'emploi dans le BTP en 2006

	BTP			Tous secteurs		
	Année		Variation	Année		Variation
	2005	2006	2006 / 2005	2005	2006	2006 / 2005
<i>Unité :</i>		<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Offres d'emploi normal	883	603	-32	3 788	3 414	-10
Contrat à durée déterminée (CDD)	771	479	-38	2 160	1 710	-21
Contrat à durée indéterminée (CDI)	111	123	11	1 510	1 665	10
Offres d'emploi aidé	110	143	30	1 542	2 468	60

Sources : Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle (SEFI) - ISPF

Emplois salariés du BTP au 31 décembre 2006



Le salaire moyen dans le BTP est en progression continue depuis 2003 avec une moyenne annuelle de +3 % entre 2002 et 2006. Le salaire dans les Travaux Publics est toujours supérieur à celui du Bâtiment (de 20 % en 2006), malgré une baisse de 4 % sur un an. Les salaires moyens du gros œuvre et second œuvre augmentent respectivement de 5,7 % et 6 % et se situent à 150 000 et 197 000 F.CFP respectivement.

En 2006, 130 300 tonnes de ciment ont été importées, soit une diminution de 0,5 % sur un an. En volume, toutes les importations de matériaux sont en baisse à l'exception du bois qui augmente de 13 %, grâce au maintien d'une forte activité de l'Office Polynésien de l'Habitat. Les importations de bitume, très liées à la commande publique dans le domaine de la voirie, baissent de 58 % sur un an.

Importations de matériaux de construction

Matériaux	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Unité :</i>					<i>tonnes</i>
Ciment	140 436	140 013	151 540	131 021	130 255
Variation annuelle	18 %	0 %	8 %	-14 %	-1 %
Bitume	4 575	9 687	7 066	7 535	3 155
Variation annuelle	3 %	112 %	-27 %	7 %	-58 %
Bois	32 479	37 302	39 335	34 186	38 644
Variation annuelle	- 1 %	15 %	5 %	-13 %	13 %
Verre	1 931	2 017	1 754	1 966	1 863
Variation annuelle	17 %	4 %	-13 %	12 %	-5 %
Fer	44 533	44 937	45 424	36 072	33 900
Variation annuelle	27 %	1 %	1 %	-21 %	-6 %
Aluminium	1 828	1 977	1 983	2 052	1 670
Variation annuelle	9 %	12 %	0 %	3 %	-19 %

Sources : Service des Douanes - ISPF

En 2006, l'augmentation des prix de l'essence et du gazole aux mois de mars et juillet ainsi que la hausse de 1,3 % de l'indice « Produits et Services Divers » (PSD) font progresser les index moyens BTP01 et TPP01 de 1,8 % et 3,5 % respectivement. La hausse de 1 % du prix du bitume contribue principalement à l'augmentation de l'index TPP01.

Bâtiment et Travaux Publics

La démographie des entreprises reste cependant dynamique dans le BTP, avec 301 créations et 264 radiations dans l'année. Le solde au 31 décembre est de 3 169 entreprises, soit 177 entreprises supplémentaires par rapport à la même date en 2005. La persistance d'un flux de créations d'entreprises soutenu peut s'expliquer par un manque d'offre d'emploi salarié ; les personnes sans emploi créent leur propre activité (93 % des entreprises sont composées de 1 à 4 personnes).

2. STAGNATION DE LA DEMANDE PUBLIQUE

Au total, 27,5 milliards de F.CFP ont été dépensés en 2006, une diminution de 16 % par rapport à l'année 2005 (32,8 milliards). Depuis 2002, les réalisations annuelles se situent entre 30 et 35 milliards de F.CFP. En 2006, les principales dépenses en baisse sont celles de l'« équipement sanitaire et social » (-3 milliards de F.CFP en 1 an) et celles des « programmes des communes » (-1 milliard). En revanche, les dépenses pour les réseaux territoriaux font un bond de 263 %.

Comparées à 2005, les liquidations de la Direction de l'Équipement et de la Direction des Enseignements Secondaires de l'année 2006 diminuent, aussi bien dans le bâtiment que dans les travaux publics.

Situation d'exécution du budget territorial - Dépenses d'investissement réalisées - sans travaux en régie

	2005	2006	Variation 2006/2005
<i>Unité :</i>	<i>millions de F.CFP</i>		<i>%</i>
Programmes Territoriaux	24 650	21 078	-14
Bâtiments administratifs	4 536	3 992	-12
Voirie territoriale	4 502	3 357	-25
Réseaux territoriaux (assainissement, hydraulique, téléphonique...)	724	2 630	263
Équipement scolaire et culturel	1 315	805	-39
Équipement sanitaire et social	7 999	4 839	-39
Transports et communications	4 010	2 919	-27
Services économiques autres que transports	896	1 053	18
Équipement rural	232	405	75
Urbanisme et habitation	46	58	26
Autres équipements	391	1 019	161
Programmes Non Territoriaux	8 170	6 433	-21
Programmes pour les établissements territoriaux	4 001	3 817	-5
Programmes communes, syndicats communes, etc...	2 367	1 379	-42
Programmes pour autres tiers	1 802	1 237	-31
Total dépenses investissement	32 820	27 511	-16

Sources : Service des Finances - ISPF

Dépenses publiques d'équipement liquidées

	2005	2006	Variation 2006/2005
<i>Unité :</i>	<i>millions de F.CFP</i>		<i>%</i>
Bâtiment			
Constructions scolaires	697	511	-26,7
Autres constructions	1 002	584	-41,7
Travaux publics			
Infrastructures routières et aéroportuaires	4 699	3 937	-16,2
Infrastructures portuaires	3 418	2 682	-21,5

Sources : Direction de l'Équipement - Direction des Enseignements Secondaires - ISPF

Les constructions de logements sociaux en 2006 sont plus nombreuses avec 696 livraisons de fare contre 477 en 2005. Les constructions de fare de l'Office Polynésien de l'Habitat (O.P.H.) atteignent 551 unités (294 fare supplémentaires en 1 an).

Cette nette progression s'explique par un report des constructions prévues sur l'année 2005 en 2006. Ainsi, la baisse d'un tiers des constructions du Fonds de Développement des Archipels (F.D.A.), due à une rupture de stock des matériaux de 4 mois, est largement comblée.

En 2006, 82 % des appels d'offres recensés pour le secteur du BTP relèvent du « bâtiment » contre 54 % en 2005. La fin des gros travaux de construction du centre hospitalier de Taone fait chuter le nombre d'appels d'offres en équipement sanitaire (27 en 2004, 28 en 2005 et 5 en 2006).

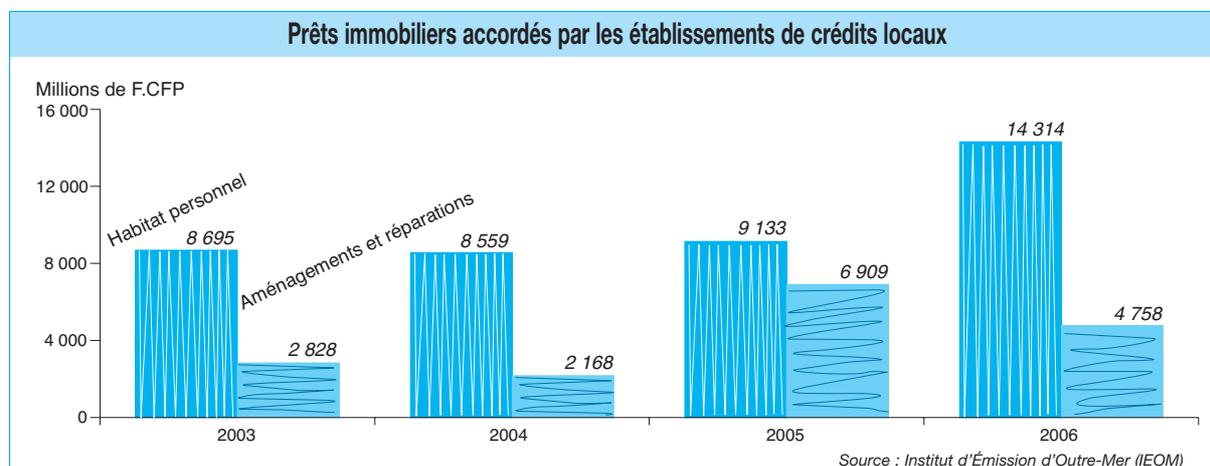
Construction de logements sociaux						
Organismes	Fare		Variation 2006/2005	Coût TTC		Variation 2006/2005
	2005	2006		2005	2006	
	<i>Unité :</i>			<i>millions de F.CFP</i>		
	<i>nombre</i>		<i>%</i>			<i>%</i>
F.D.A. (tous archipels)	220	145	-34	514	336	-35
O.P.H.	257	551	114	2 726	4 186	54
Total	477	696	46	3 240	4 522	40

Sources : Fonds de Développement des Archipels (FDA) - Office Polynésien de l'Habitat (OPH) - ISPF

3. LA DEMANDE PRIVÉE SE PORTE BIEN

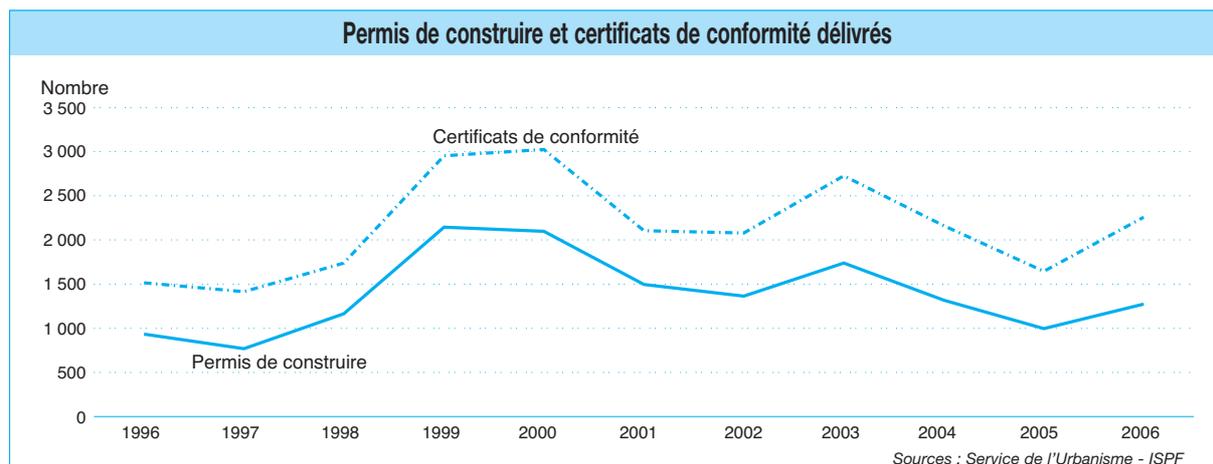
En 2005, le Prêt à l'Amélioration de l'habitat Bonifié (PAB) avait donné une impulsion aux demandes de prêts pour aménagement et réparation. En 2006, le succès du Prêt à l'Habitat Bonifié (PHB), mis en place de septembre 2005 à décembre 2006, a engendré l'octroi de 940 prêts, soit 200 prêts supplémentaires par rapport à 2005.

Le montant moyen du prêt à l'habitat personnel s'élève à 15 millions de F.CFP contre 12 millions en 2005.



Bâtiment et Travaux Publics

Au 31 décembre 2006, la part des encours de crédits douteux dans le secteur du BTP est stable par rapport à 2005 et 2004, soit 96 %. Au cours de l'année 2006, 1 272 permis de construire ont été délivrés (+27,5 %), ainsi que 986 certificats de conformité (+52,6 %), signe de la bonne tenue de l'investissement privé.





Au 31 décembre 2006, la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) compte 68 000 emplois salariés au Régime Général des Salariés, et 10 430 personnes immatriculées au Régime des Non Salariés. Les effectifs salariés augmentent de 3 % par rapport à 2005, et les non salariés de 0,4 %.

L'« administration publique » et les « hôtels et restaurants » sont les plus gros contributeurs à cette progression.

En équivalent temps plein, le salaire moyen global progresse de 3,5 %.

1. EFFECTIFS SALARIÉS : PROGRESSION EN LÉGER RALENTISSEMENT

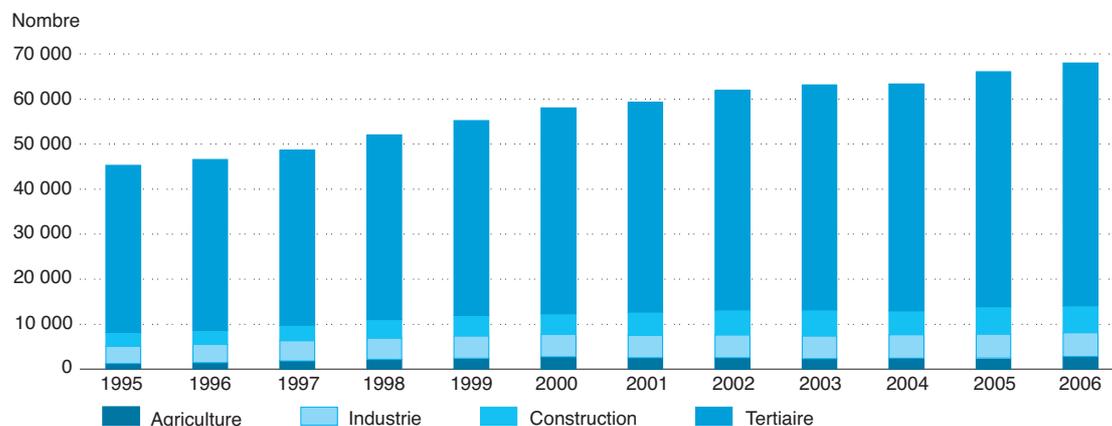
Au 31 décembre 2006, 68 000 emplois salariés sont déclarés à la C.P.S., soit une hausse de 3 % sur un an. Cette progression est inférieure à la variation moyenne observée sur les dix dernières années (3,9 %).

Après un regain d'activité sur le marché de l'emploi en 2005, la création d'emplois est en léger ralentissement en 2006 avec quelque 2 000 nouveaux postes créés contre 2 500 l'année précédente. Ce ralentissement découle en partie d'une activité moins dynamique que l'an passé pour le BTP. En 2005, ce secteur contribuait à hauteur de 30 % à la création d'emplois ; en 2006, la contribution est légèrement négative avec une perte annuelle de 84 postes.

Les effectifs salariés du primaire sont en hausse de 12,5 % sur un an, et atteignent 2 800 emplois. Les activités de « pisciculture, aquaculture » (70 % des effectifs du primaire) ont créé 300 emplois en 2006. Le secteur primaire a créé 16 % des nouveaux postes.

Les effectifs de l'industrie se stabilisent à 5 300 emplois, soit une progression annuelle de 0,4 %. Les activités de « fabrication de meubles » et les « industries alimentaires » (30 % des effectifs de l'industrie) ont créé respectivement 64 et 18 emplois. Les industries de « travail du bois et fabrication d'articles en bois » et de « production de sable et granulats » perdent respectivement 45 et 24 postes.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR GRAND SECTEUR



Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

Contribution des activités à la création d'emplois

Secteur d'activité	2004	2005	2006	Variation 2006 / 2005	
				Relative	Absolue
				%	nombre
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>		
Administration publique	14 056	14 444	15 070	4,3	626
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 855	10 112	10 250	1,4	138
Hôtels et restaurants	6 695	6 758	7 328	8,4	570
Transports et communications	5 853	6 349	6 509	2,5	160
Construction	5 269	6 045	5 961	-1,4	-84
Immobilier, locations et services aux entreprises	4 392	4 501	4 706	4,6	205
Industrie manufacturière	4 608	4 618	4 645	0,6	27
Santé et action sociale	3 115	3 227	3 354	3,9	127
Services collectifs, sociaux et personnels	2 841	3 004	3 134	4,3	130
Pêche, aquaculture, services annexes	1 716	1 759	2 028	15,3	269
Activités financières	1 533	1 575	1 601	1,7	26
Activités des ménages	1 337	1 398	1 366	-2,3	-32
Agriculture, chasse, sylviculture	728	738	780	5,7	42
Éducation	723	840	615	-26,8	-225
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	496	521	537	3,1	16
Industries extractives	158	180	156	-13,3	-24
Effectif global	63 375	66 069	68 040	3,0	1 971

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

Dans la construction, les effectifs diminuent de 1,4 % et se portent à 5 960 emplois. Cette baisse est imputable aux activités du Gros œuvre et du Second œuvre dont les effectifs diminuent respectivement de 94 et 59 postes en un an et notamment dans les « travaux maritimes et fluviaux » (-70), la « construction de bâtiments divers » (-62), la « construction de maisons individuelles » (-42), et les « travaux de finition » (-72).

Seuls les Travaux publics augmentent leurs effectifs de 69 postes, grâce au doublement des effectifs dans les activités de « constructions téléphoniques et de télécommunication » (+150).

Le tertiaire est toujours le plus gros créateur d'emploi avec 88 % des postes créés. Les emplois du tertiaire augmentent de 3,3 % en 2006 et l'effectif global se porte à 53 900 postes.

L'administration publique, premier employeur du territoire, est le segment le plus dynamique avec 628 postes créés. Dans les « hôtels et restaurants », l'ouverture de plusieurs unités hôtelières de luxe durant l'année a généré 570 emplois. Enfin l'« immobilier location, services aux entreprises » a aussi créé plus de 200 postes.

2. STRUCTURE DES EFFECTIFS SALARIÉS

Les trois quart des salariés sont dans le secteur privé dont les effectifs augmentent légèrement par rapport à 2005 : 73,4 % contre 72,7 %.

Selon le statut juridique, la participation aux nouveaux emplois créés est très différenciée.

Les organismes ayant créé le plus d'emplois en 2006 sont les administrations du territoire et les communes : 42 % nouveaux emplois. Les groupements professionnels ont aussi participé avec 230 postes. Au contraire, les « sociétés anonymes », « les administrations d'État » et les « autres formes juridiques » perdent de l'emploi, respectivement 275, 371 et 1 334 postes.

La structure des emplois salariés par sexe et par âge évolue peu : 57 % des salariés sont des hommes et 43 % sont des femmes. Un tiers est âgé de 26 à 35 ans, 30 % ont de 36 à 45 ans, 17 % ont entre 46 et 55 ans, 17 % ont moins de 25 ans, et 4 % ont plus de 55 ans.

La part des salariés déclarés aux Îles du Vent diminue légèrement au fil des années : elle était de 90 % en 1995 et de 88 % en 2005. En 2006, ils représentent 87 % des emplois salariés. Les salariés des Îles Sous-Le-Vent représentaient 4,5 % du total en 1995, contre 7,2 % en 2006. Idem pour les Tuamotu-Gambier qui regroupent 4,3 % des salariés (3,5 % en 1995). La part des Marquises est stable sur 10 ans (1,2 %). En revanche, celle des Australes diminue légèrement, à 0,4 % en 2006, contre 0,6 % depuis 1995.

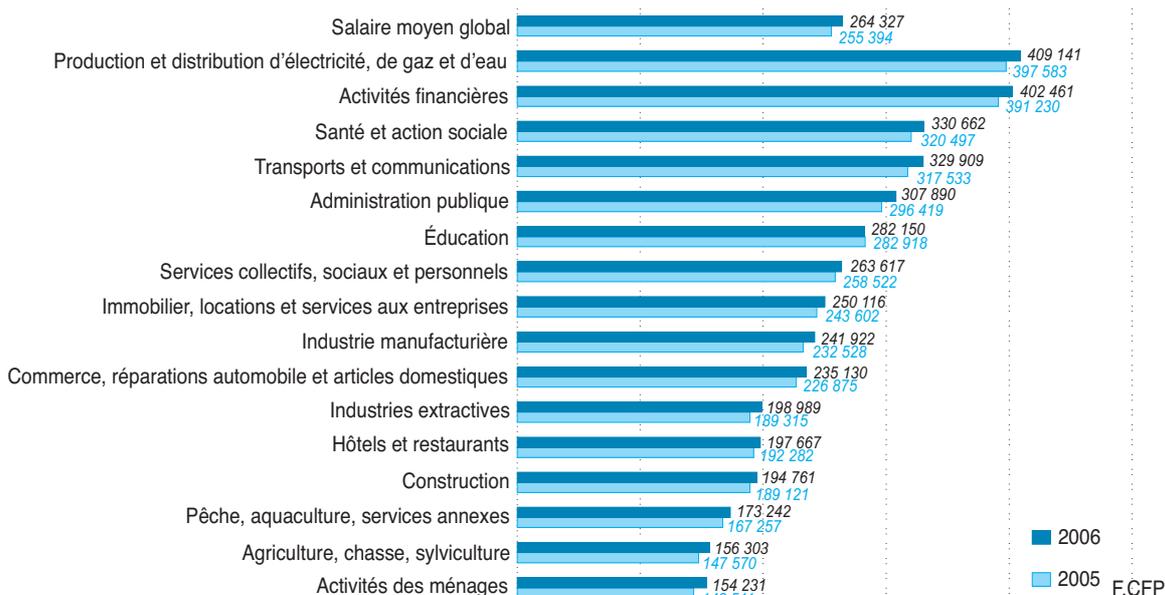
3. PROGRESSION DU SALAIRE MOYEN

La masse salariale du RGS (Régime Général des Salariés) s'élève à 186 milliards de F.CFP fin 2006, soit une hausse de 7 % par rapport à 2005. Cette progression résulte de la hausse des effectifs et des rémunérations.

Le versement de la prime à l'emploi de 6 000 F.CFP, au bénéfice de tous les salariés (à l'exclusion des fonctionnaires d'État), prévu par les accords de la réforme Te Autaeeraa, a été mis en place dès le 1er janvier 2006. Cet effort demandé aux employeurs est contrebalancé par des taux de cotisations sociales abaissés.

Ainsi, en respect de ces accords, la progression du salaire horaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) a été de 35,5 F.CFP par heure, soit 6 000 F.CFP

Salaire moyen (équivalent temps plein) par secteur d'activité



Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

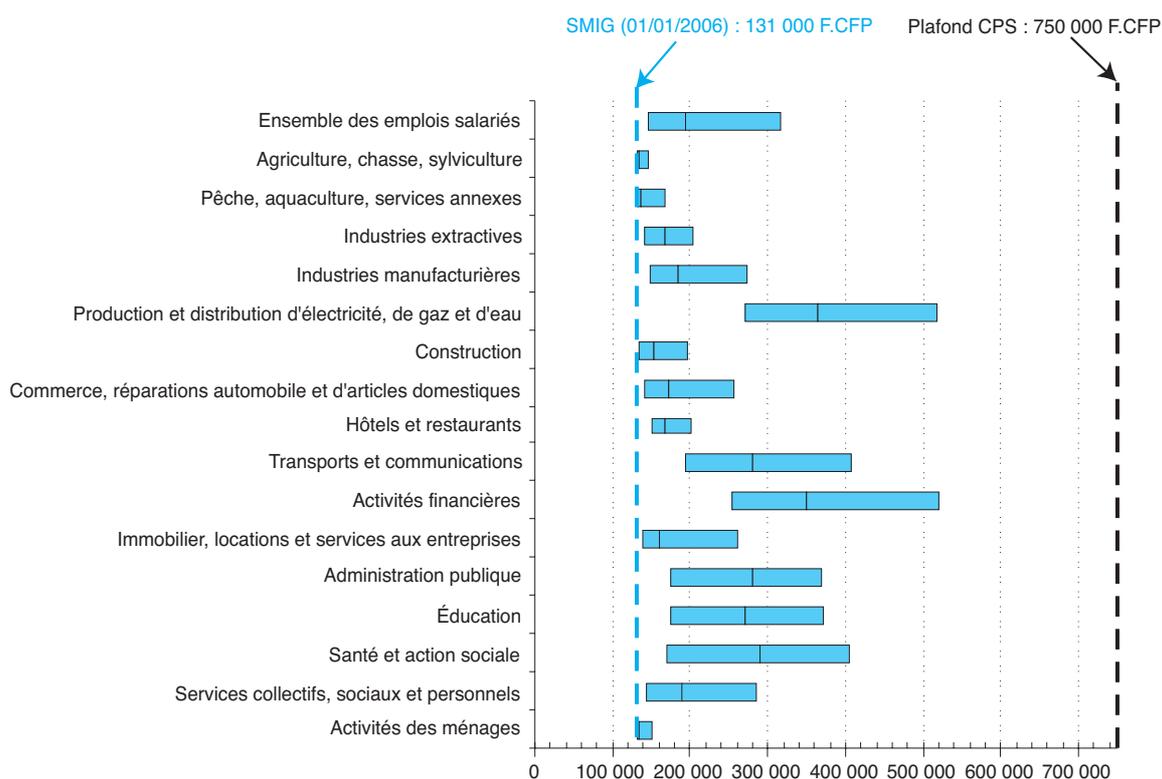
pour 169 heures par mois, dès le 1er janvier 2006. Le nouveau taux horaire du SMIG est de 775,15 F.CFP contre 739,65 F.CFP par heure auparavant, et de 131 000 F.CFP pour 169 heures contre 125 000 F.CFP.

En équivalent temps plein*, le taux de croissance annuel du salaire moyen est de 3,5 % en 2006 soit une progression de 8 900 F.CFP.

Dans le primaire, la progression annuelle des salaires est de 4,2 %. Le salaire moyen des activités de la pêche et de l'aquaculture progresse de 3,6 % ; il s'établit à 173 200 F.CFP et demeure plus élevé que celui des activités liées à l'agriculture qui progresse néanmoins de 5,9 % pour atteindre 156 300 F.CFP.

La hausse des rémunérations dans l'industrie est aussi de 4,2 %. Les « industries extractives » ont le salaire moyen le plus bas à 197 700 F.CFP. C'est aussi celui dont la progression annuelle est la plus faible à 2,8 %. La progression de salaire des « industries manufacturières » est la même que celle de l'ensemble du secteur avec un salaire de 242 000 F.CFP. Le niveau de rémunération des activités de « Production

Distribution* des salaires de base par quartile (équivalent temps plein) par secteur d'activité



Le graphe indique la répartition des salaires de chaque secteur en quartile. Par exemple, pour le secteur de la construction, un quart des emplois salariés ont gagné moins de 135 000 F.CFP, un quart entre 135 000 et 154 000 F.CFP (médiane), un quart entre 154 000 et 197 000 F.CFP et le dernier quart plus de 197 000 F.CFP par mois.

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

* : depuis 2004, l'évolution des salaires est calculée en équivalent temps plein, les données contenues dans le fichier de base permettant de suivre cet indicateur.

et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » est parmi les plus élevés à 409 000 F.CFP, en progression de 2,9 % sur un an.

Le salaire moyen du secteur de la construction s'établit à 194 800 F.CFP. Comparée aux autres secteurs, sa progression de 3 % est la plus faible.

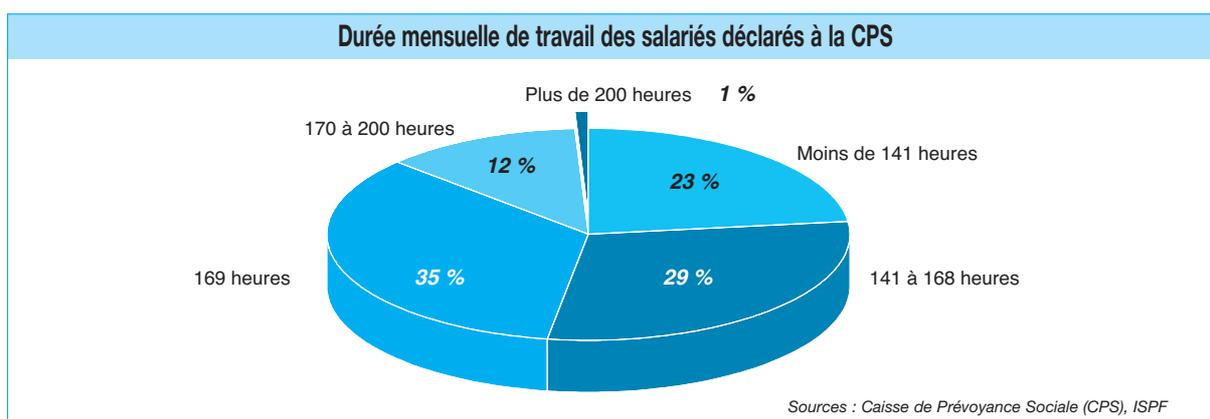
Dans le tertiaire, le salaire moyen est de 277 700 F.CFP, il progresse de 3,5 % sur un an. Les secteurs où les progressions sont les plus fortes sont les « activités des ménages » (+7,5 %), les « transports et communications » et l' « administration publique » (+3,9 %). Les salaires des « activités financières », de l' « immobilier, location, services aux entreprises » et des « services collectifs, sociaux et personnels » ont progressé respectivement de 2,9 %, 2,7 % et 2 %, (progression inférieure à celle du salaire moyen global).

La répartition par quartile des rémunérations salariées se distribue de la façon suivante : le premier quartile des emplois salariés perçoit un salaire mensuel moyen en équivalent temps plein inférieur à 146 000 F.CFP. Ensuite, 25 % reçoivent entre 146 000 F.CFP et 194 300 F.CFP, cette dernière valeur étant la médiane. Le troisième quartile concerne les emplois salariés dont la rémunération se situe entre 194 300 F.CFP et 315 400 F.CFP. Enfin, 25 % gagnent plus de 315 400 F.CFP par mois.

4. LA DURÉE MOYENNE DU TRAVAIL SALARIÉ CROÎT

En 2006, les salariés déclarés à la CPS ont effectué plus de 119 millions d'heures de travail, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2005. En moyenne, chaque mois, ce total d'heures serait comparable à 58 700 emplois en équivalent temps plein (somme des heures travaillées divisée par la durée mensuelle maximale légale du travail).

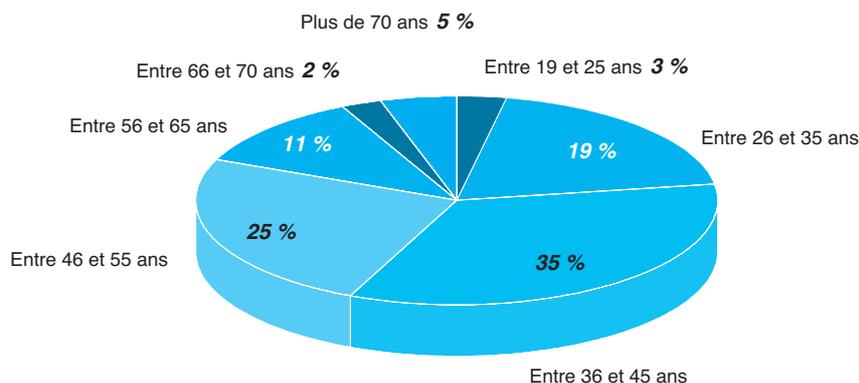
La durée moyenne mensuelle du travail est stable sur un an, à 149 heures.



5. EMPLOI NON SALARIÉ

Au 31 décembre 2006, 10 430 personnes sont déclarées au Régime des Non Salariés à la CPS, chiffre en légère hausse de 0,4 % par rapport à 2005.

Non salariés déclarés à la CPS au 31 décembre 2006



Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

Le travail non salarié est essentiellement masculin, avec 64 % d'hommes présents dans les effectifs. Ces actifs sont relativement jeunes, le tiers d'entre eux est âgé de 36 à 45 ans. Un peu plus de la moitié des actifs ont une activité dans le tertiaire où la progression annuelle est de 1,1 %. Les effectifs ont aussi augmenté de 1,6 % dans le secteur de la construction, mais ont légèrement diminué dans les secteurs agricole et industriel, respectivement de 0,7 et 0,5 %.

6. MARCHE DE L'EMPLOI : MOINS D'OFFRES ET PLUS DE DEMANDES

En 2006, le Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle (S.E.F.I.) a proposé moins d'offres d'emploi normal, 10 % de moins qu'en 2005.

Les demandeurs sont 10 % de plus à s'être inscrits au cours de l'année. La hausse significative de 34 % des demandes non satisfaites en fin d'année traduit les difficultés des demandeurs à trouver un emploi rapidement.

Le ratio demandes-offres se dégrade et s'élève à 1,9 demandeur d'emploi pour un poste proposé contre 1,5 en moyenne depuis 1999.

Demands et offres d'emploi recensées par le SEFI, Service de l'Emploi

	Année		Variation
	2006	2005	2006 / 2005
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Demandeurs d'emploi non satisfaits en fin de mois (31 décembre 2006)	5 029	3 746	34,2
Demandes d'emploi enregistrées au cours de l'année	21 289	19 291	10,4
dont Primo-demandeurs d'emploi enregistrés en cours d'année	7 110	7 177	-0,9
Offres d'emploi de toutes natures enregistrées au cours de l'année	7 762	8 547	-9,2
dont offres d'emploi normal	3 414	3 788	-9,9
dont offres d'emploi aidé (secteur marchand)	2 468	1 542	60,1
dont offres d'insertion (secteur non marchand)	1 880	3 217	-41,6

Source : Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelle (SEFI)

Offres d'emploi normal par secteur d'activité

Secteur d'activité	2003	2004	2005	2006	Variation 2006 / 2005	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Construction	890	654	883	603	-280	-31,7
Hôtels et restaurants	435	438	512	563	51	10,0
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	602	500	529	527	-2	-0,4
Transports et communications	163	179	200	396	196	98,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	319	435	505	307	-198	-39,2
Pêche, aquaculture	139	184	153	265	112	73,2
Industrie manufacturière	275	202	220	197	-23	-10,5
Services collectifs, sociaux et personnels	75	86	137	114	-23	-16,8
Éducation	22	141	192	102	-90	-46,9
Services domestiques	135	116	131	84	-47	-35,9
Santé et action sociale	73	84	66	69	3	4,5
Administration publique	101	83	73	60	-13	-17,8
Activités financières	23	55	62	53	-9	-14,5
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	16	16	19	40	21	110,5
Agriculture, chasse, sylviculture	62	37	73	33	-40	-54,8
Industries extractives	12	14	33	1	-32	-97,0
Activités extra-territoriales	0	0	0	0	-	-
Total	3 342	3 224	3 788	3 414	-374	-9,9

Sources : Caisse de Prévoyance Sociale (CPS), ISPF

Toujours premier contributeur à l'emploi, le secteur de la construction a offert 600 postes, soit 18 % de l'ensemble des offres. C'est cependant un tiers de moins qu'en 2005. Le secteur du commerce maintient son offre par rapport à 2005, 15 % des postes proposés. Les transports et communications ont proposé deux fois plus de postes qu'en 2005. La pêche-aquaculture a participé pour 8 % des offres, soit une progression de 73 % sur un an.

Le nombre de postes offerts aux titulaires d'un CAP ou d'un BEP (30 % des offres) diminue de 9 % sur un an. Les offres d'emploi s'adressant aux bacheliers et aux hauts diplômés augmentent au fil des ans au détriment des postes proposés aux personnes non diplômées.

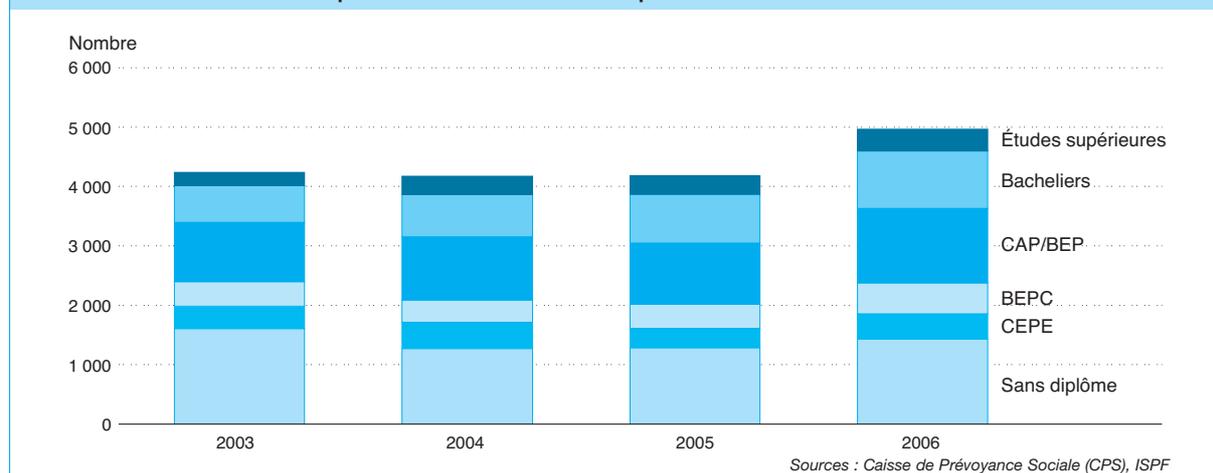
Les contrats à durée indéterminée sont en augmentation de 10 % sur un an et représente la moitié des contrats, tandis que les contrats à durée déterminée diminuent de 21 % (1 709 contrats).

Les inscriptions de demandeurs augmentent de 10 % sur un an, soit 21 300 inscriptions (un demandeur pouvant s'inscrire plusieurs fois à des périodes différentes dans l'année). Les non diplômés sont toujours les plus nombreux, un tiers des inscrits. Un quart des demandeurs possèdent un CAP/BEP, 16 % sont bacheliers et 6 % sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Parmi les demandeurs diplômés, 19 % ont une formation générale, 10 % un diplôme dans l'« économie, comptabilité, gestion, finances », 5 % dans la « construction », 5 % dans l'« hôtellerie, restauration, tourisme », et 4 % dans le « secrétariat ».

La durée moyenne d'inscription au S.E.F.I. demeure inférieure à 3 mois, et 54 % des demandeurs inscrits en 2006 ont moins de 2 ans d'expérience.

Répartition des demandeurs d'emplois selon le niveau d'études



Prix à la consommation

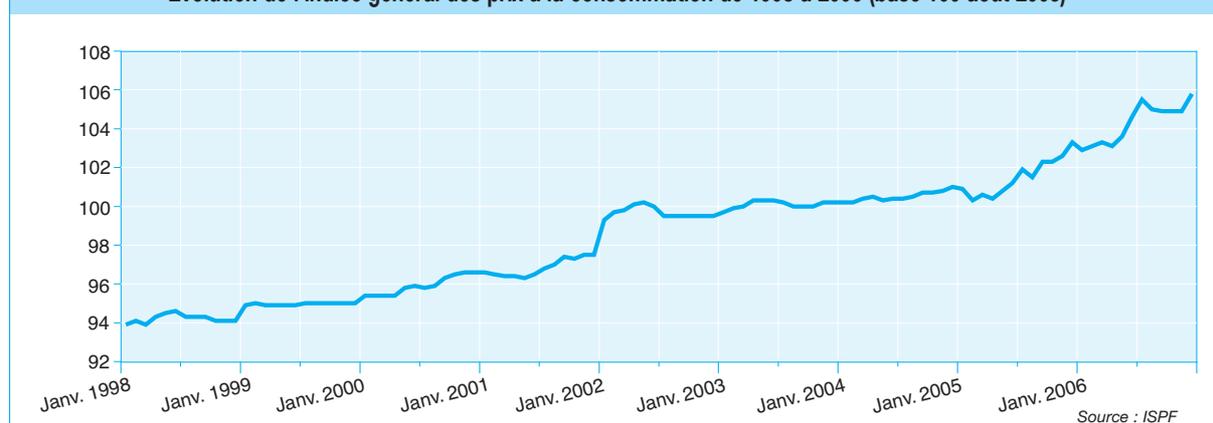
En Polynésie française, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,4 % en 2006 dans la continuité des 2,3 % mesurés en 2005. Hormis la Nouvelle-Calédonie (+1,4 %), les autres pays du Pacifique Sud présentent une inflation du même ordre de grandeur, voire légèrement plus importante.

Les prix de chacun des grands groupes de produits qui composent l'indice ont évolué de façon comparable : +2,6 % pour les produits alimentaires, +2,2 % pour les produits manufacturés et +2,4 % pour les services.

1. TENDANCE GÉNÉRALE À LA HAUSSE (+2,4 %)

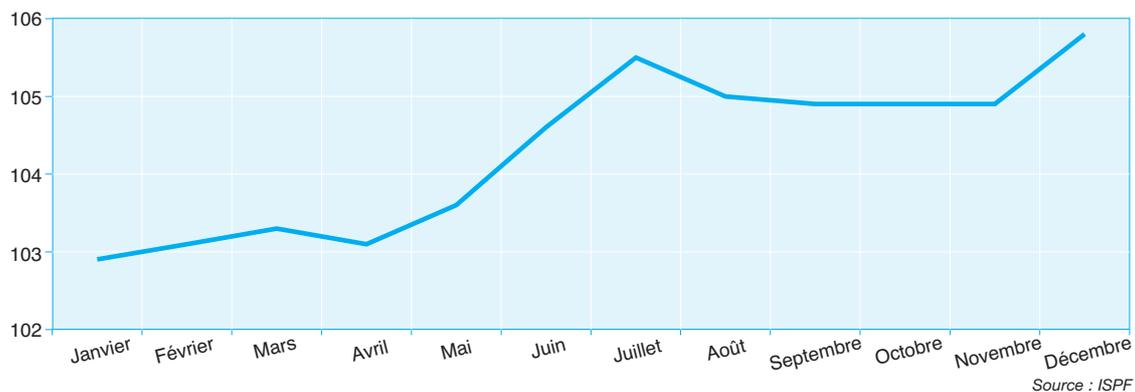
L'évolution des prix marque une tendance à la hausse soutenue sur les deux dernières années : +2,3 % en 2005 et +2,4 % en 2006. Ces deux dernières années marquent un net changement de rythme avec la période précédente entre 1999 et 2004, pourtant placée sous le signe de la mise en œuvre de la TVA et où le taux de croissance annuel moyen était de 1,3 %.

Évolution de l'indice général des prix à la consommation de 1998 à 2006 (base 100 août 2003)



En 2005, l'inflation mondiale avait été forte sur fond de hausse importante des cours du pétrole. La Polynésie française, comme tous les pays très dépendants de l'extérieur, avait subi de plein fouet les augmentations des tarifs des transports maritimes et aériens, augmentations répercutées sur les prix des produits importés. En 2006, l'inflation résulte davantage de facteurs internes.

Évolution mensuelle de l'indice général des prix à la consommation en 2006 (Base 100 août 2003)



Le « Projet Solidarité » s'est traduit par une revalorisation des salaires et par l'instauration de nouveaux régimes fiscaux, principalement sur les alcools et les tabacs. Étala sur plusieurs mois au fur et à mesure du renouvellement des stocks, l'impact de ces nouvelles taxes s'est stabilisé fin août début septembre. Globalement, l'augmentation des prix des tabacs et des alcools participe pour environ 30 % à l'inflation générale. En revanche, la progression des prix de 0,8 % observée en décembre après trois mois de stabilité relève pour beaucoup du caractère saisonnier des tarifs des transports aériens. Il est donc difficile d'y voir un regain inflationniste.

Inflation et contribution à l'inflation des grands postes budgétaires en 2006

Poste	Inflation 2006	Contribution
Unité :	%	%
Indice Général	2,4	100,0
Alimentation	2,6	26,7
Produits manufacturés	2,2	34,2
Habillement et articles textiles	-5,1	-7,8
Autres produits manufacturés	3,0	41,8
Services	2,4	39,1
Loyers, eau	2,8	12,3
Transports publics	12,9	20,4

Source : ISPF

2. FORTE PROGRESSION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES (+2,6 %)

Les prix des produits alimentaires ont fortement augmenté ces deux dernières années respectivement de 3,6 % en 2005 et 2,6 % en 2006. Il faut remonter en 1988 et 1989 pour enregistrer des progressions légèrement plus fortes. En 2006, le projet solidarité et son volet fiscal ont particulièrement impacté les prix des boissons alcoolisées (+11,0 %) et les sucres et produits à base de sucre (+12,7 %). La taxation des boissons sucrées a provoqué une hausse de 4,1 % des prix des boissons non alcoolisées.

Prix à la consommation

Globalement, même si l'augmentation des prix des fruits est importante (+6,2 %), l'inflation aura été plus contenue sur les autres postes du groupe alimentaire. Sur les produits carnés, l'inflation est comparable à celle de l'ensemble du groupe alimentaire. Les prix des produits de la pêche baissent de 4,5 % et ceux des autres produits à base de céréales de 2,1 %.

3. PRODUITS MANUFACTURÉS (+2,2 %)

L'évolution des prix des produits manufacturés est très contrastée. Dans l'habillement et les articles textiles, les prix sont en recul de 5,1 % alors qu'ils progressent de 3,0 % pour les autres produits manufacturés.

La progression des prix des produits manufacturés est essentiellement liée aux revalorisations des prix des carburants (en moyenne 6 %) et au nouveau régime fiscal pesant sur les tabacs. La hausse des cours du pétrole en 2005 s'était traduite par une légère revalorisation des prix des carburants en septembre afin de limiter la baisse du fonds de compensation. En 2006, toujours dans la même logique, les prix des carburants ont été revalorisés en mars puis en juillet ; ce surcoût correspond à 25 % de l'inflation globale. L'augmentation des prix des tabacs a été de 41,2 %.

Les prix des articles textiles sont en baisse sur les quinze dernières années. En moyenne, ils perdent 1 % par an, mais en 2006 comme en 2004 cette diminution est sensiblement plus forte, de l'ordre de 5 %. Cette année, les soldes ont succédé aux braderies de manière presque continue dans un marché très concurrentiel. Dans la logique du fonctionnement du marché, les prix ont diminué. Cible privilégiée, l'univers féminin où les prix des vêtements de dessus pour femme et jeunes filles ont baissé de près de 15 %.

Les prix des articles électro-acoustiques sont en baisse régulière depuis de nombreuses années. En 2006, ils ont baissé de 11,6 %, un résultat comparable à celui des deux années précédentes (-11,0 % en 2004 et -11,1 % en 2005). Cette évolution s'explique à la fois par un progrès technique rapide et par une concurrence importante sur un marché très prisé localement. Le marché du mobilier, lui aussi concurrentiel, voit ses prix diminuer de 6,4 %, une baisse sans précédent dans l'indice.

4. SERVICES (+2,4 %)

Comme en toute période inflationniste, les loyers se sont ajustés en 2006 avec une croissance de 2,8 %. Compte tenu de leur pondération, cette augmentation représente environ 12 % de l'inflation globale.

L'évolution des tarifs des transports publics, et plus particulièrement celle des tarifs des transports aériens influe à la fois sur la tendance générale de l'indice et sur ses variations saisonnières. En 2006, avec une croissance de 13 %, ce poste budgétaire pèse de manière substantielle dans l'inflation générale (près de 20%).

La revalorisation des salaires liée au projet solidarité s'est fait ressentir chez la plupart des prestataires de service et notamment dans les hôtels, restaurants et cantines où les prix ont augmenté de 2,9 %, soit un poids de 10 % sur l'inflation globale.

5. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au regard de nos voisins immédiats (Nouvelle-Zélande, Australie, Fidji) l'inflation polynésienne en 2006 ne paraît pas si élevée. Seuls les pays asiatiques ont réussi à contenir l'évolution des prix dans une fourchette basse (0,3 % pour le Japon, 1,3 % pour la Chine). L'inflation en Europe est légèrement inférieure à 1,9 %.

L'inflation polynésienne est du même ordre de grandeur que celle mesurée dans les autres collectivités d'outre-mer. Les territoires situés dans le golf du Mexique présentent une inflation plus conséquente que la nôtre. Nos voisins calédoniens font figure d'exception avec une inflation annuelle en 2006 de 1,4 %.

Pays ou zone géographique	Inflation	
	2005	2006
<i>Unité :</i>	%	%
Australie	2,3	3,3
Chine	0,2	1,3
Chili	3,7	2,6
États-Unis	3,4	2,5
Fidji	2,4	2,5
Japon	-0,7	0,3
Nouvelle-Zélande	3,2	2,6
Singapour	1,3	1,0
Europe	2,2	1,9
France métropolitaine	1,5	1,6
Polynésie française	2,3	2,4

Source : Instituts statistiques nationaux

Département et collectivité d'Outre-Mer	Inflation	
	2005	2006
<i>Unité :</i>	%	%
France métropolitaine	1,5	1,6
Guadeloupe	1,8	2,5
Martinique	1,9	2,8
Guyane	1,5	3,3
Réunion	2,6	2,0
Nouvelle-Calédonie	2,6	1,4
Polynésie française	2,3	2,4

Sources : INSEE, ISEE, ISPF

Définitions

Inflation : perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. La perte de valeur de la monnaie ou inflation est un phénomène qui frappe l'économie dans son ensemble sans discrimination entre les catégories d'agents. En revanche, l'augmentation du coût de la vie affecte la répartition fonctionnelle et personnelle des revenus, sans toucher à la relation entre la masse monétaire et le produit national définissant le pouvoir d'achat de la monnaie.

Il existe schématiquement deux grandes catégories d'inflation dont la nature modifie fortement la perception que chacun peut en avoir ; pourtant, sur le plan des mécanismes économiques, les deux types d'inflation entraînent les mêmes effets.

D'une part il y a celle liée à l'émergence d'une forte demande. Ce type d'inflation s'inscrit en général dans une période de croissance et « d'euphorie consumériste ». Même si elle est à considérer très sérieusement, elle inquiète moins les acteurs économiques (consommateurs, producteurs, autorité publique). La perception de la croissance est plus forte que celle de l'inflation.

D'autre part, il y a celle liée à l'augmentation des coûts de production dans un contexte économique tendu qui entraîne une perte de confiance des acteurs économiques. Si la tension économique est le fruit du contexte international, l'inflation inquiète mais est vécue comme une fatalité. Si la tension économique provient de choix stratégiques internes, l'inflation est ressentie comme plus inquiétante par l'effet de proximité. Les agents économiques se sentent pénalisés directement dans leurs actes quotidiens.

Bilan démographique

En 2006, les naissances sont plus nombreuses qu'en 2005 et les décès plus faibles. La population de Polynésie française est estimée à 259 800 habitants au 1er janvier 2007. Elle augmente de 1,4 % (+1,3 % en 2005).

Le taux global de fécondité est en hausse pour la première fois depuis 1999. Il remonte à 65 enfants pour 1000 femmes. Le nombre de naissances vivantes est lui aussi en hausse (4 691 naissances, soit +2,7 %).

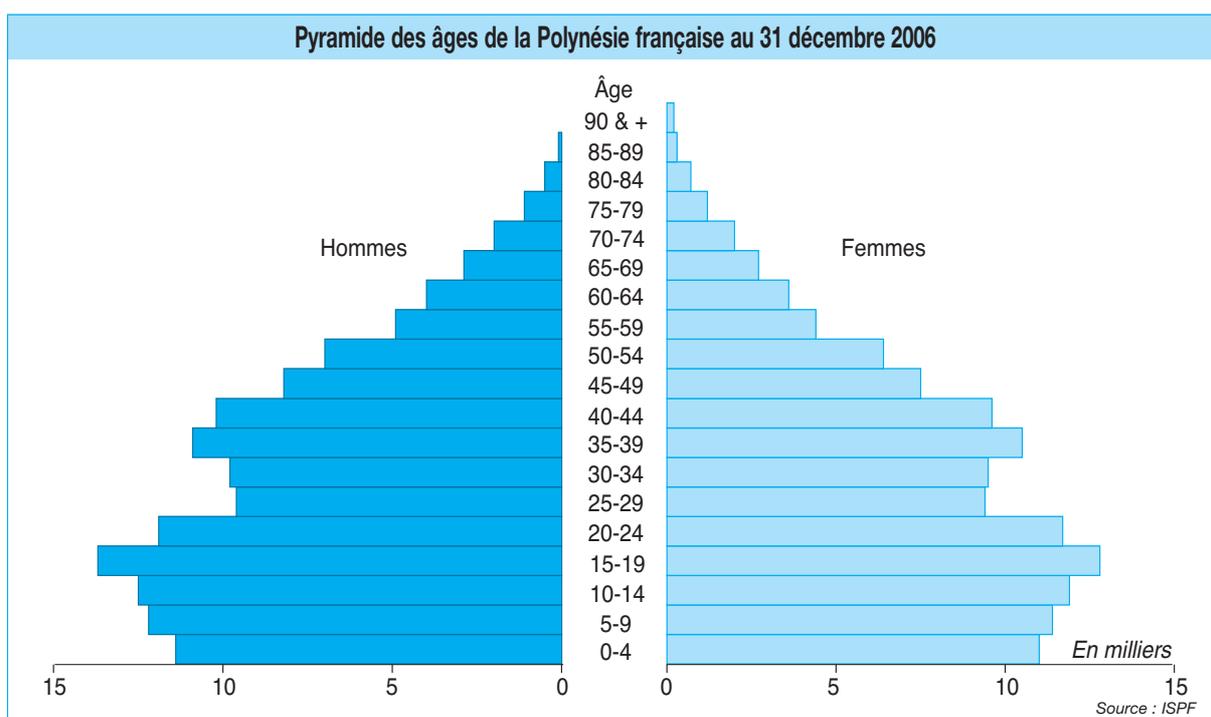
Le nombre de décès est en baisse de 7,6 %, soit 1 145 décès, contre 1 239 en 2005.

Le taux brut de nuptialité reste aux alentours de 4 ‰.

1. HAUSSE DU RYTHME D'ACCROISSEMENT NATUREL

Le rythme d'accroissement naturel de la population est à nouveau en hausse en 2006, à 3 446 personnes contre 3 228 en 2005, soit un taux d'accroissement naturel de 13,4 ‰, contre 12,7 ‰.

Sur les 30 dernières années, il demeure toutefois orienté à la baisse, ce qui se traduit par le vieillissement de la population. La part des moins de 20 ans représentait 43,5 % en 1999, 40 % en 2005, puis 37 % en 2006. Inversement, les 60 ans et plus représentent dorénavant 8,2 %, contre 7,9 % en 2005, et 6,6 % en 1999.

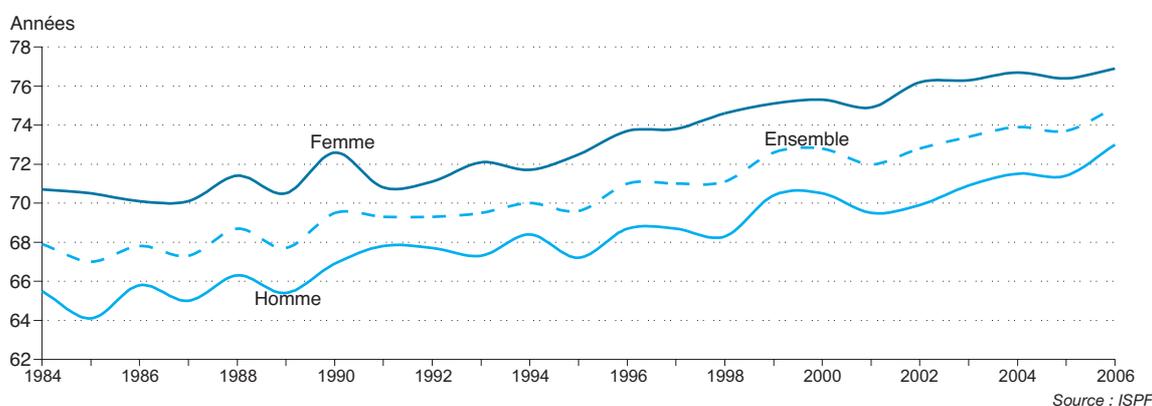


2. HAUSSE DE L'ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie à la naissance atteint 73 ans pour les hommes et 76,9 ans pour les femmes. Globalement la durée de vie moyenne augmente régulièrement, de 5 mois par an sur les 10 dernières années.

En 2006, 1 145 personnes sont décédées. Ce nombre correspond au niveau des cinq dernières années, sauf 2005 où le chiffre avait été exceptionnellement élevé. Avec 31 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile reste globalement stable (6,8 décès pour 1 000 naissances).

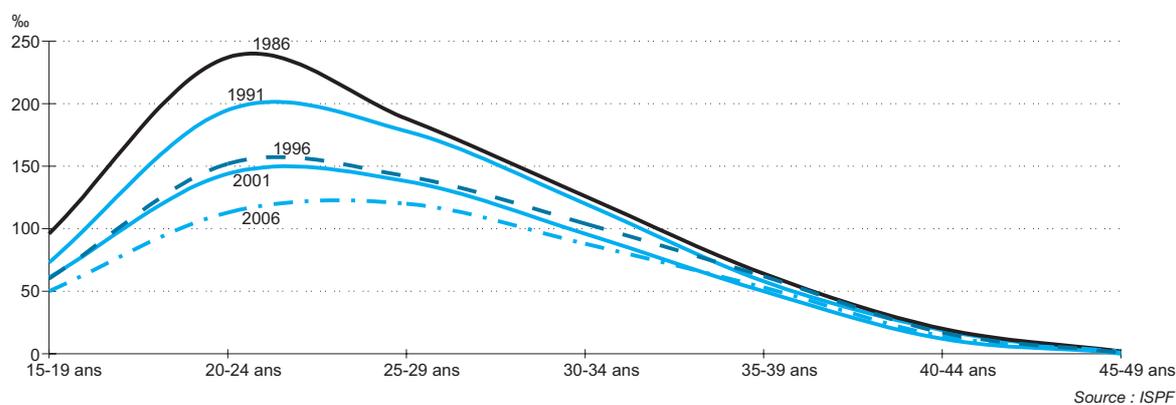
Progression de l'espérance de vie en Polynésie française de 1984 à 2006



3. HAUSSE LÉGÈRE DE LA FÉCONDITÉ

En 2006, 4 591 bébés sont nés en Polynésie française, soit 2,8 % de plus qu'en 2005. Le nombre de naissances avait commencé à remonter en 2005, après quatre années continues de baisse.

Taux de fécondité par âge



Bilan démographique

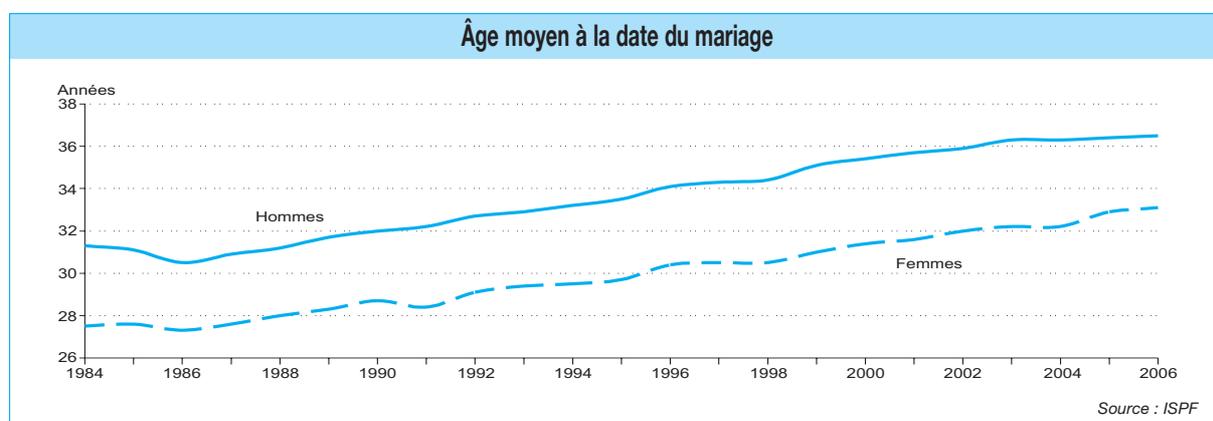
Le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans augmente de 1 %, soit un rythme deux fois plus faible que celui des cinq dernières années. Par ailleurs, les femmes ont plus d'enfants. La fécondité augmente et atteint 2,2 enfants par femme, alors que depuis l'année 2000, le nombre moyen d'enfants par femmes était en baisse constante. En 20 ans, l'indice de fécondité a diminué d'un tiers, baissant régulièrement malgré une légère remontée en 1999.

En 2006, la hausse concerne principalement les femmes âgées de 20 à 29 ans, chez qui la fécondité remonte pour la première fois après des années de baisse. Pour exemple, le nombre d'enfants pour 1 000 femmes âgées de 25 à 29 ans est tombé de 137 en l'an 2000 à 115 en 2005, puis à 119 en 2006.

4. STABILITÉ DES MARIAGES

Le nombre de mariages est en légère augmentation en 2006 : 1 124 mariages ont été célébrés, contre 1 061 en 2005. Pour 1 000 habitants, le nombre de mariages est de 4,4 (4,2 en 2005). En baisse constante jusqu'à 2001, le mariage reste aux alentours des 1 000 célébrations depuis cette date.

Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2006, les femmes se marient à 33,1 ans en moyenne et les hommes à 36,5 ans, contre respectivement 30 et 34 ans en 1996.



Situation de la France métropolitaine

	2003	2004	2005	2006		2003	2004	2005	2006
<i>Unité :</i>					<i>Unité :</i>				
Naissances	761,5	767,8	774,6	796,8	Espérance de vie				<i>année</i>
Décès	552,3	510,5	527,2	520,3	Hommes	75,9	76,7	76,8	77,2
Excédent naturel	209,2	257,3	247,4	276,5	Femmes	82,9	83,8	83,8	84,1
Solde migratoire	100,0	105,0	95,0	95,0	<i>Unité :</i>				<i>Milliers</i>
Variation totale	309,2	362,3	342,4	371,5	Mariages	276,0	271,6	276,3	268,1
<i>Unité :</i>				<i>%</i>	<i>Unité :</i>				<i>%</i>
Taux de natalité	12,7	12,7	12,7	13,0	Taux de nuptialité	4,6	4,5	4,5	4,4
Taux de mortalité	9,2	8,4	8,7	8,5	<i>Unité :</i>				<i>%</i>
Taux de mortalité infantile	4,0	3,9	3,6	3,7	Population				
<i>Unité :</i>				<i>Nombre</i>	Moins de 20 ans	25,1	25,0	24,9	24,8
ICF (enfants par femme)	1,88	1,90	1,92	1,98	65 ans et plus	16,3	16,3	16,4	16,4

ICF : Indicateur Conjoncturel de Fécondité.

Source : INSEE

Indicateurs démographiques annuels de la Polynésie française de 2001 à 2006

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	237,2	241,3	245,4	249,2	252,9	256,3
Population moyenne de l'année (en milliers)	239,3	243,4	247,3	251,0	254,6	258,0
Naissances vivantes enregistrées	4 874	4 763	4 501	4 431	4 467	4 591
Taux brut de natalité (‰) (a)	20,4	19,6	18,2	17,7	17,5	17,8
Nombre de mort-nés	32	17	35	46	31	46
Taux de mortalité (%) (b)	6,5	3,6	7,7	10,3	6,9	10,0
Décès enregistrés	1 171	1 127	1 122	1 130	1 239	1 145
Taux brut de mortalité (‰) (c)	4,9	4,6	4,5	4,5	4,9	4,4
Solde du mouvement naturel	3 703	3 636	3 379	3 301	3 228	3 446
Taux d'accroissement naturel (‰)	15,5	14,9	13,7	13,1	12,7	13,4
Nombre de décès d'enfants de moins d'un an	36	32	31	20	28	31
Taux de mortalité infantile (‰) (d)	7,4	6,7	6,9	4,5	6,3	6,8
Taux de mortalité fœto-infantile (‰) (e)	13,9	10,3	14,6	14,7	13,1	16,6
Nombre de décès d'enfants âgés de moins de 7 jours	11	13	10	6	9	13
Taux de mortalité néonatale précoce (‰) (f)	2,3	2,7	2,2	1,4	2,0	2,8
Taux de mortalité périnatale (‰) (g)	8,8	6,3	9,9	11,6	8,9	12,7
Nombre de décès d'enfants âgés de moins de 28 jours	14	19	12	7	16	17
Taux de mortalité néonatale (‰) (h)	2,9	4,0	2,7	1,6	3,6	3,7
Taux de mortalité post-néonatale (‰) (i)	4,5	2,7	4,2	2,9	2,7	3,0
Nombre de mariages	981	1 048	1 053	1 105	1 061	1 124
Taux brut de nuptialité (‰) (j)	4,1	4,3	4,3	4,4	4,2	4,4

(a) Taux brut de natalité : Rapport des naissances vivantes à la population moyenne

(b) Taux de mortalité : Rapport des mortinaissances aux naissances totales (vivantes + mort-nés)

(c) Taux de mortalité : Rapport des décès à la population moyenne

(d) Taux de mortalité infantile : Rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes

(e) Taux de mortalité fœto-infantile : Rapport des mortinaissances et des décès de moins d'un an aux naissances totales (vivantes + mort-nés)

(f) Taux de mortalité néonatale précoce : Rapport des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances vivantes

(g) Taux de mortalité périnatale : Rapport des mortinaissances et des décès d'enfants âgés de moins de 7 jours aux naissances totales (vivantes + mort-nés)

(h) Taux de mortalité néonatale : Rapport des décès d'enfants âgés de moins de 28 jours aux naissances vivantes

(i) Taux de mortalité post-néonatale : Rapport des décès d'enfants survenus entre le 28^e et le 365^e jour aux naissances vivantes

(j) Taux brut de nuptialité : Rapport des mariages à la population moyenne

Source : ISPF

Taux brut de mortalité

Il rapporte le nombre de décès de l'année « n » à la population présente en milieu d'année (population moyenne). Il représente donc le nombre moyen de décès pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux de mortalité infantile

Il rapporte le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an de l'année « n » au nombre de naissances de la même année.

Espérance de vie à la naissance

Elle représente le nombre d'années que vivront en moyenne les individus s'ils étaient soumis à une loi de mortalité considérée de leur naissance jusqu'à leur extinction.

Taux de natalité

Il rapporte le nombre de naissances vivantes de l'année « n » à la population moyenne de cette même année. Il représente donc le

nombre moyen de naissances vivantes pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux global de fécondité générale

Il rapporte le nombre de naissances vivantes d'une année « n » à la population moyenne de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Il représente donc le nombre moyen d'enfants par femme en âge d'avoir des enfants pour une année et une population donnée.

Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)

Il est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il représente donc le nombre moyen d'enfant(s) nés vivants que mettrait au monde une femme ayant atteint l'âge de 50 ans, si durant toute sa vie féconde elle connaissait à chaque âge, la fécondité observée une année donnée.



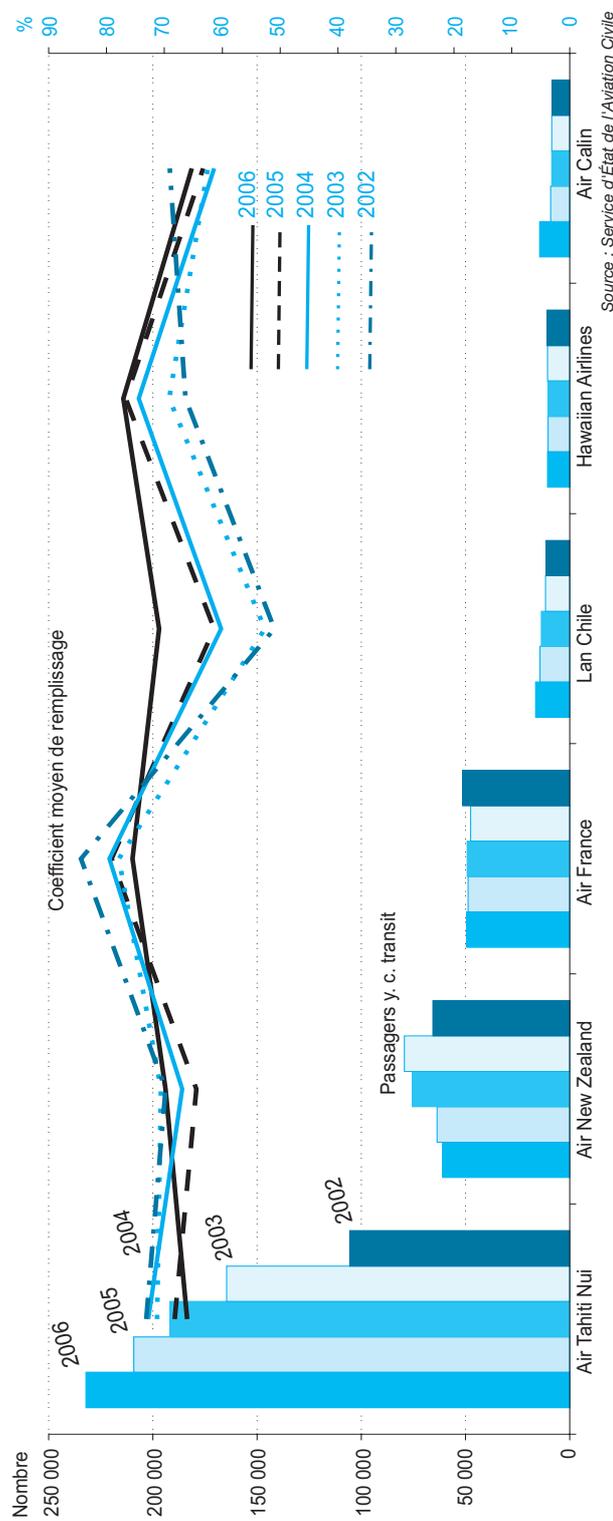
2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Trafic international de passagers (vols réguliers)

	Vols au départ de Tahiti-Faa'a			Sièges offerts			Passagers (y compris transit)			Coefficient moyen de remplissage			Part de marché		
	2006	2005	Variation 2006 / 2005	2006	2005	Variation 2006 / 2005	2006	2005	Variation 2006 / 2005	2006	2005	Variation 2006 / 2005	2006	2005	Variation 2006 / 2005
Unité :	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	%	%	%	%
Air Tahiti Nui	1 196	1 040	15,0	351 345	305 760	14,9	232 138	209 022	11,1	66,1	68,2	-3,1	60,5	58,9	2,7
Air New Zealand	375	424	-11,6	87 281	98 596	-11,5	60 894	63 620	-4,3	69,8	64,5	8,2	15,9	17,9	-11,3
Air France	164	156	5,1	65 339	61 603	6,1	49 357	48 703	1,3	75,5	79,1	-4,6	12,9	13,7	-6,1
Lan Chile	104	104	0,0	23 098	23 261	-0,7	16 378	14 273	14,7	70,9	61,4	15,5	4,3	4,0	6,7
Hawaiian Airlines	53	52	1,9	13 753	13 576	1,3	10 608	10 412	1,9	77,1	76,7	0,5	2,8	2,9	-4,7
Air Callin	53	53	0,0	14 365	14 307	0,4	14 365	9 063	58,5	65,3	63,3	3,2	3,7	2,6	44,0
Total	1 945	1 829	6,3	555 181	517 103	7,4	383 740	355 093	8,1	68,2	68,7	-0,7	100	100	0,0

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)



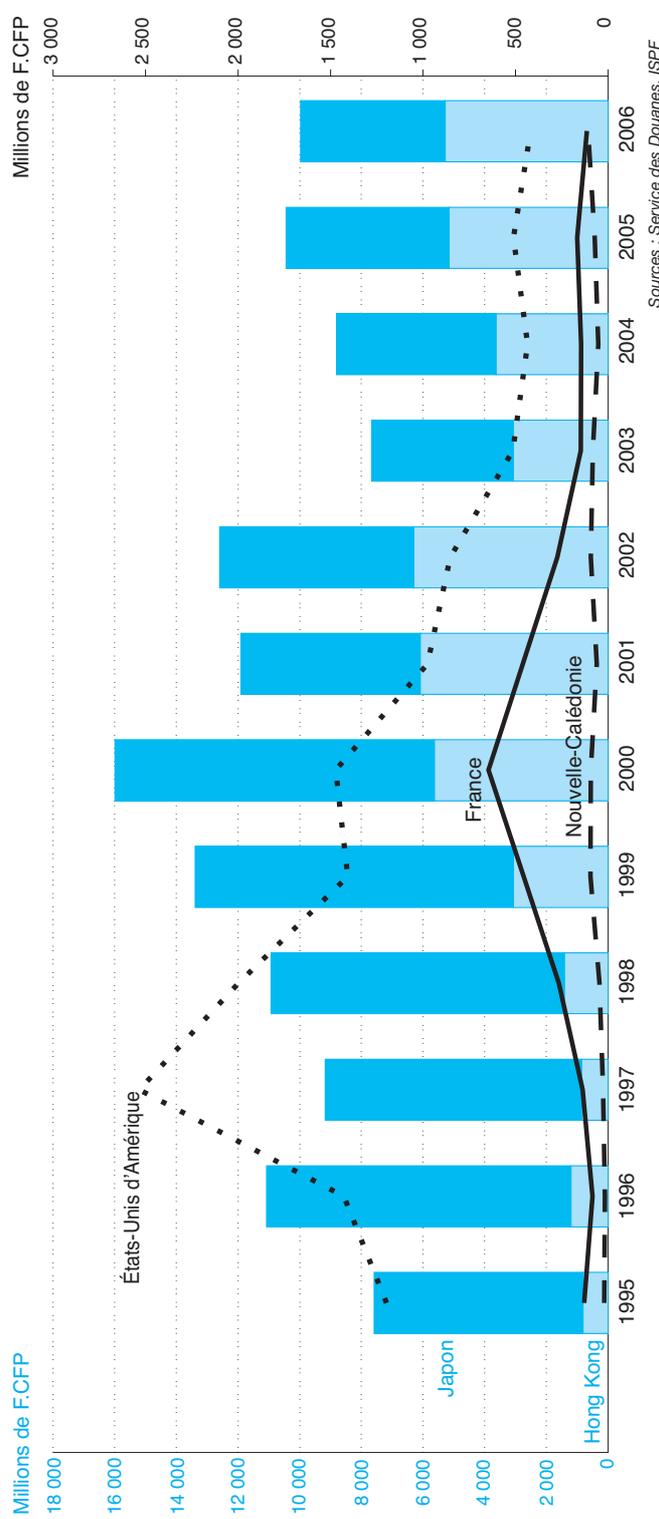
Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Exportations de perles brutes par pays destinataire

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>								
Hong Kong	3 067	5 640	6 089	6 299	3 083	3 638	5 151	5 276
Japon	10 327	10 348	5 820	6 297	4 586	5 150	5 281	4 697
États-Unis d'Amérique	1 405	1 471	975	852	515	435	511	419
France	457	647	460	274	148	145	167	115
Suisse	516	515	141	85	86	79	67	57
Thaïlande	24	45	56	56	1 256	1 066	571	36
Nouvelle-Zélande	21	99	26	88	54	66	50	27
Canada	27	61	22,3	70,5	86,0	65,4	35	24
Chine	3	12	2	-	35	5	90	20
Total	17 574	20 073	14 244	14 601	10 107	10 834	12 156	10 943
	100							

Sources : Service des Douanes, ISPF

Évolution des exportations de perles brutes par principaux pays destinataires



Sources : Service des Douanes, ISPF

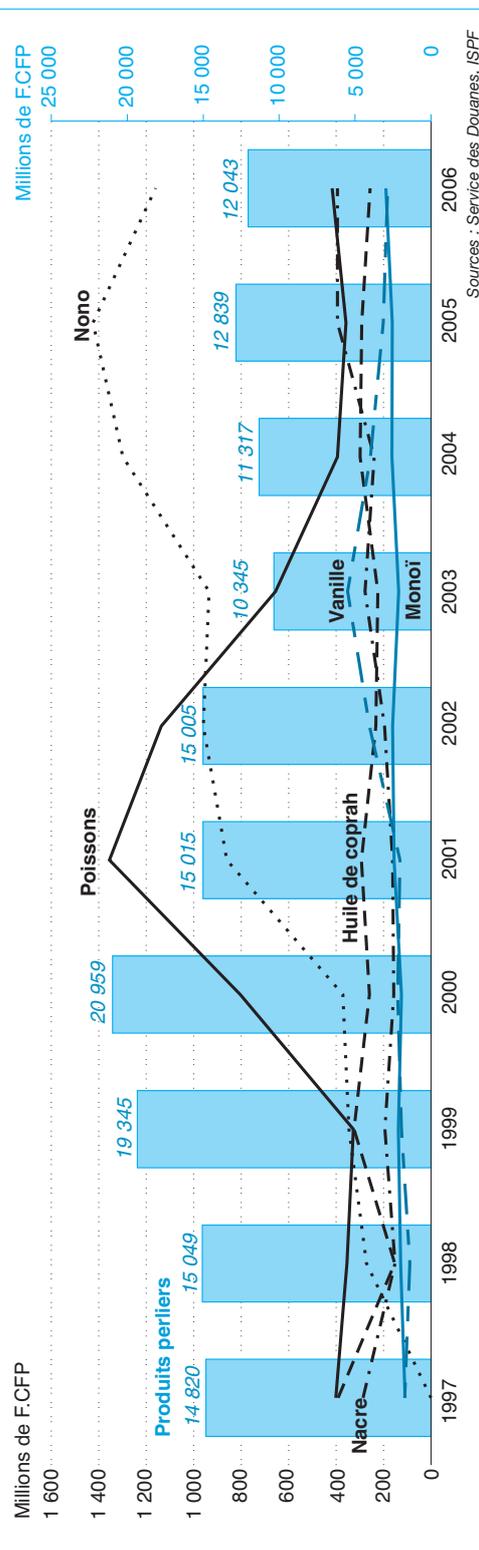
Exportations locales

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Variation 2006 / 2005	Part relative en 2006
	Millions de F.CFP							%	%
Total exportations locales	23 421	18 700	18 725	13 439	15 177	17 204	15 789	-8	100
Produits perliers	20 959	15 015	15 005	10 345	11 317	12 839	12 043	-6	76
dont perles de culture brutes	20 073	14 244	14 601	10 107	10 960	12 156	10 943	-10	69
Nono	371	861	960	935	1 298	1 424	1 161	-18	7
Poissons	804	1 356	1 137	656	395	358	416	16	3
Nacre	157	162	196	278	239	395	395	0	3
Huile de coprah	259	293	232	225	298	292	257	-12	2
Monoï	124	155	162	137	165	164	191	16	1
Vanille	141	131	259	351	255	202	182	-10	1
Autres produits	606	727	774	512	1 210	1 530	1 144	-25	7
Total exportations locales	15 537	14 710	17 479	16 561	19 603	21 488	21 239	-1	100
Produits perliers	12	11	11	10	9	9	9	0	0
dont perles de culture brutes	11	11	11	10	9	8	7	-13	0
Nono	3 092	3 428	3 579	4 150	6 042	6 955	4 208	-39	20
Poissons	1 736	2 423	1 924	1 210	778	588	635	8	3
Nacre	741	808	1 268	1 943	1 827	2 878	2 400	-17	11
Huile de coprah	5 750	4 819	5 201	5 022	5 366	5 703	5 262	-8	25
Monoï	180	222	243	201	261	238	261	10	1
Vanille	7	6	11	12	8	10	9	-10	0
Autres produits	4 019	2 993	5 242	4 013	5 312	5 107	8 455	66	40

Unité : Tonnes

Sources : Service des Douanes, ISPF

Exportations locales

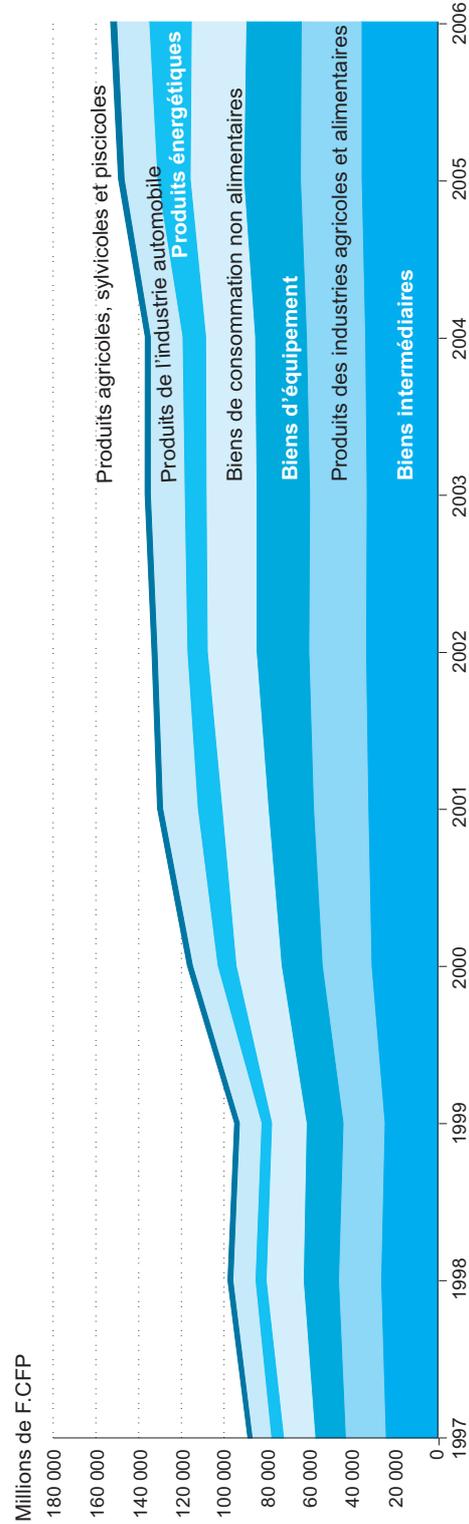


Importations régulières

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Variation 2006 / 2005	Part relative en 2006
Total importations régulières	117 140	131 118	133 763	137 029	136 913	149 454	153 011	2,4	100
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>									
Biens intermédiaires	31 093	32 671	33 793	33 453	34 116	35 736	35 765	0,1	23
Produits des industries agricoles et alimentaires	23 057	25 497	26 568	26 567	27 384	28 642	28 208	-1,5	18
Biens d'équipement	19 192	21 276	24 735	25 056	24 227	26 555	25 858	-2,6	17
Biens de consommation non alimentaires	21 041	21 585	22 772	23 310	23 036	25 002	25 603	2,4	17
Produits énergétiques	8 875	11 492	9 561	10 223	11 024	15 504	19 843	28,0	13
Produits de l'industrie automobile	11 635	16 321	14 064	15 904	14 750	15 402	15 056	-2,2	10
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 247	2 275	2 269	2 518	2 375	2 611	2 678	2,6	2
<i>Unité : Tonnes</i>									
Total importations régulières	731 560	772 495	812 845	851 900	874 463	871 871	849 271	-3	100
Biens intermédiaires	256 708	275 603	311 364	319 244	336 147	306 599	297 286	-3	35
Produits des industries agricoles et alimentaires	133 943	142 467	141 783	144 142	149 447	151 537	145 270	-4	17
Biens d'équipement	12 370	13 636	16 805	18 300	16 949	19 023	16 123	-15	2
Biens de consommation non alimentaires	20 537	21 229	22 630	24 340	25 567	26 881	25 751	-4	3
Produits énergétiques	279 643	287 137	290 009	312 086	313 107	334 059	330 301	-1	39
Produits de l'industrie automobile	10 882	15 157	13 004	15 392	14 893	15 429	14 943	-3	2
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	17 478	17 267	17 250	18 396	18 353	18 344	19 596	7	2

Sources : Service des Douanes, /SPF

Importations régulières*



* : les importations régulières ne comprennent pas les importations dites exceptionnelles correspondant aux biens d'équipement à forte valeur nominale tels que les avions moyens et gros porteurs et les bateaux de plus de 100 tonneaux de jauge brute.

Sources : Service des Douanes, /SPF

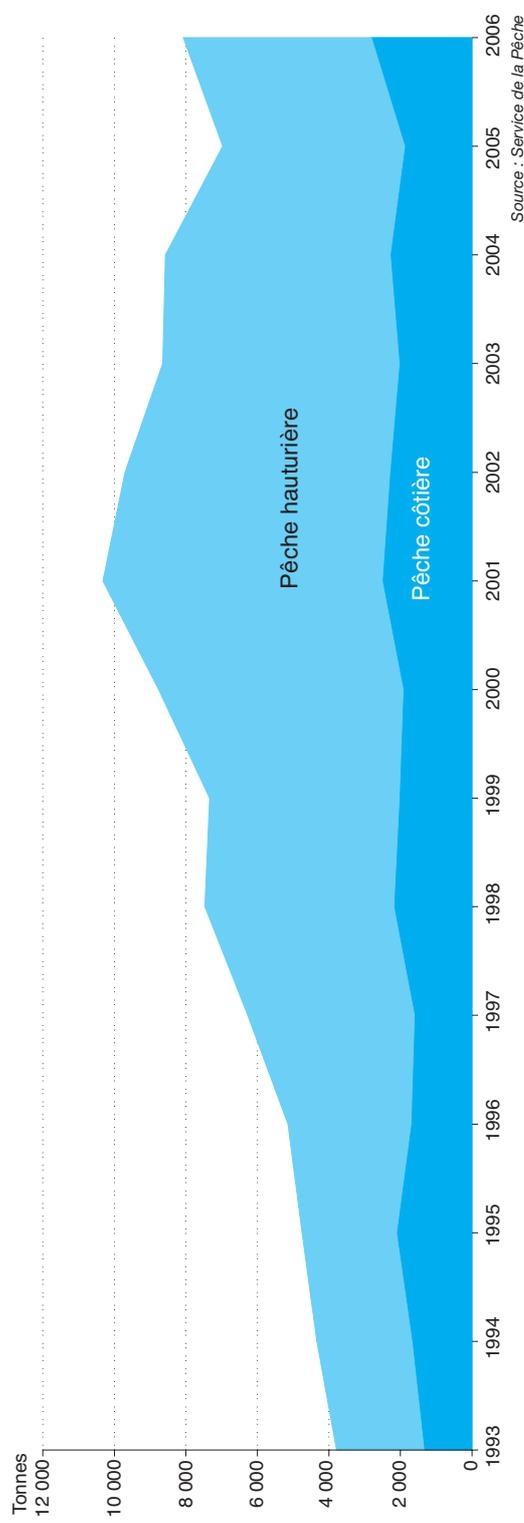
Pêche des professionnels polynésiens

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Flottille professionnelle active	294	296	333	373	400	367	346	353	368	358	398
Pêche hauturière	59	60	54	57	57	57	54	64	75	75	71
Bonitiers palangriers	21	15	14	14	11	10	6	5	3	0	0
Thoniers de pêche fraîche	26	30	28	24	30	31	30	37	42	40	39
Thoniers mixtes	-	-	-	-	-	0	2	4	4	-	-
Thoniers congélateurs*	12	15	12	19	16	16	16	18	26	32	32
Pêche côtière	235	236	279	316	343	310	292	289	293	283	327
Bonitiers	75	70	72	74	63	60	55	54	52	49	52
Poti marara	160	166	207	242	280	250	237	235	241	234	275
Production (poids vifs)	5 145	6 272	7 474	7 336	8 761	10 317	9 703	8 646	8 573	6 968	8 068
Pêche hauturière	3 442	4 660	5 282	5 303	6 837	7 811	7 401	6 611	6 279	5 085	5 258
Bonitiers palangriers	484	309	270	253	216	228	102	81	-	-	-
Thoniers de pêche fraîche	1 999	2 528	2 438	2 234	2 713	3 228	3 409	3 248	3 449	2 238	2 728
Thoniers mixtes	-	-	-	-	-	-	533	853	1 074	-	-
Thoniers congélateurs*	889	1 799	2 574	2 816	3 908	4 355	3 357	2 429	1 756	2 847	2 530
Ligneurs 40°S	69	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pêche côtière	1 703	1 612	2 192	2 033	1 924	2 506	2 301	2 035	2 294	1 883	2 810
Bonitiers	1 126	934	992	827	631	891	711	682	737	580	901
Poti marara (a))	577	678	1 200	1 206	1 397	1 615	1 590	1 353	1 557	1 303	1 909

* : à partir de 2005, thoniers mixtes et congélateurs sont regroupés

Source : Service de la Pêche

Production des pêches côtière et hauturière depuis 1993



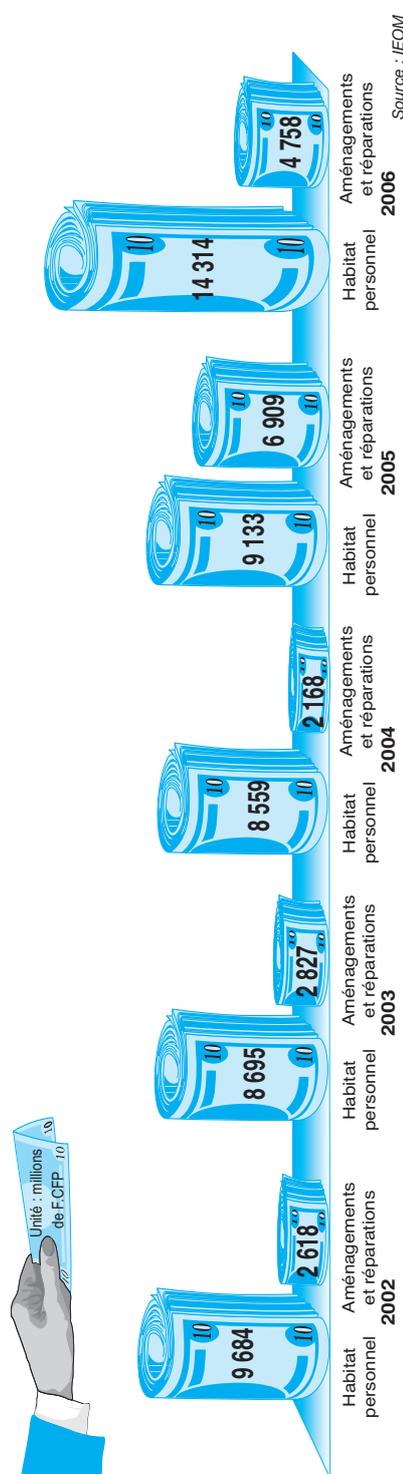
Dépenses publiques d'équipement liquidées (cumul au 31 décembre)*

Unité :	FCFP					Variation 2005 / 2004 %
	2001	2002	2003	2004	2005	
Bâtiment						
Locaux administratifs	4 922 732 672	2 166 327 182	292 551 733	162 563 000	104 564 559	-35,7
Logements sociaux	2 312 100 000	1 316 164 636	3 369 817 402	3 783 954 041	3 240 485 072	-14,4
Constructions scolaires	1 652 036 902	2 065 306 350	1 785 774 163	1 181 491 881	1 699 308 044	43,8
Logements de fonction	132 082 919	274 334 150	93 000 000	-	1 872 400 000	-
Équipement collectif	-	424 501 901	598 267 462	868 690 000	1 044 013 171	20,2
Équipement social	302 900 000	114 049 046	3 000 000	18 000 000	-	-
Équipement sanitaire	1 145 147 507	4 042 081 371	1 707 500 000	2 596 000 000	4 608 000 000	77,5
Autres	-	-	1 290 304 453	1 183 600 000	1 036 000 000	-12,5
Total	10 467 000 000	10 402 764 636	9 140 215 213	9 794 298 922	13 604 770 846	38,9
Travaux publics						
Infrastructures routières et aéroportuaires	1 176 051 674	6 572 309 314	6 438 000 000	5 953 260 000	5 769 916 940	-3,1
Infrastructures maritimes	1 145 535 728	3 350 153 867	2 563 000 000	5 163 770 000	3 887 000 000	-24,7
AEP - Assainissement	1 324 281 961	549 461 886	123 000 000	867 045 646	200 429 290	-76,9
Travaux électriques	100 293 666	42 039 130	78 000 000	290 470 000	488 733 186	68,3
Terrassement généraux	-	-	583 000 000	98 000 000	57 500 000	-41,3
Viabilisation de terrains	372 605 410	540 619 171	417 000 000	496 270 747	103 761 505	-79,1
Autres	274 806 055	49 841 830	-	182 932 800	36 339 348	-80,1
Total	4 393 574 494	11 104 425 198	10 202 000 000	13 051 749 193	10 543 680 269	-19,2
TOTAL GÉNÉRAL	14 860 574 494	21 507 189 834	19 342 215 213	22 846 048 115	24 148 451 115	5,7

* : série non disponible en 2006

Sources : État, Administration territoriale, Communes, ISPF

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux

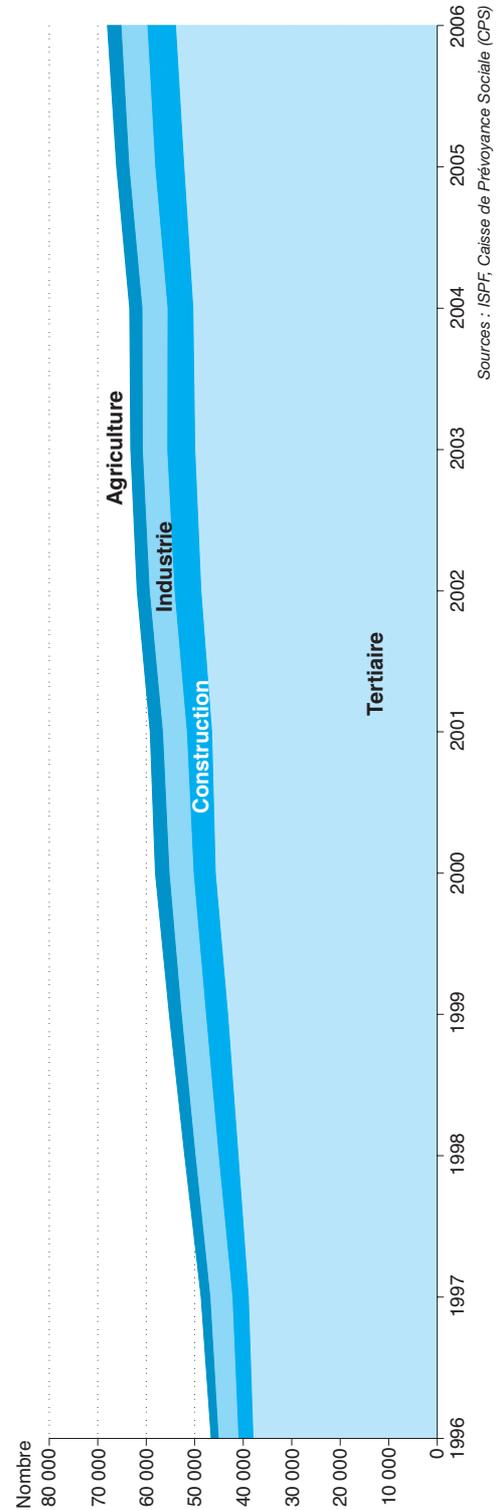


Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Agriculture	2 436	2 772	2 545	2 525	2 335	2 444	2 497	2 808
Agriculture, chasse, sylviculture	688	655	681	673	710	728	738	780
Pêche, aquaculture, services annexes	1 748	2 117	1 864	1 852	1 625	1 716	1 759	2 028
Industrie	4 998	4 990	4 981	5 127	5 101	5 262	5 319	5 338
Industries extractives	194	178	148	149	150	158	180	156
Industrie manufacturière	4 353	4 372	4 365	4 496	4 463	4 608	4 618	4 645
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	451	440	468	482	488	496	521	537
Construction	4 556	4 542	5 172	5 508	5 736	5 269	6 045	5 961
Tertiaire	43 225	45 750	46 505	48 729	49 984	50 400	52 208	53 933
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	8 421	9 037	9 291	9 394	9 671	9 855	10 112	10 250
Hôtels et restaurants	5 889	6 212	5 823	6 211	6 507	6 895	6 758	7 328
Transports et communications	4 395	4 675	4 814	5 135	5 679	5 853	6 349	6 509
Activités financières	1 447	1 423	1 481	1 497	1 488	1 533	1 575	1 601
Immobilier, locations et services aux entreprises	3 180	3 559	3 619	4 116	4 452	4 392	4 501	4 706
Administration publique	12 993	13 628	13 938	14 655	14 262	14 056	14 444	15 070
Éducation	535	524	546	667	654	723	840	615
Santé et action sociale	2 467	2 649	2 770	2 890	3 068	3 115	3 227	3 354
Services collectifs, sociaux et personnels	2 588	2 722	2 925	2 842	2 865	2 841	3 004	3 134
Activités des ménages	1 310	1 321	1 298	1 322	1 338	1 337	1 398	1 366
Total des effectifs salariés déclarés à la CPS	55 215	58 054	59 203	61 889	63 156	63 375	66 069	68 040

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Salaires moyens* déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Primaire	140 969	145 004	145 040	148 317	150 488	152 262	161 854	168 704
Agriculture, chasse, sylviculture	117 496	121 735	124 335	130 618	133 953	137 201	147 570	156 303
Pêche, aquaculture, services annexes	148 797	151 524	151 092	154 218	156 542	158 162	167 257	173 242
Industrie	212 512	218 467	223 914	227 733	240 066	244 844	248 181	258 496
Industries extractives	157 247	166 632	181 304	188 438	187 866	189 455	192 282	197 667
Industrie manufacturière	199 247	205 872	210 686	213 375	224 191	229 280	232 528	241 922
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	345 587	351 489	352 829	364 147	391 795	395 890	397 583	409 141
Construction	160 454	164 293	172 897	177 224	179 774	182 151	189 121	194 761
Tertiaire	232 229	238 087	243 697	250 690	258 676	263 414	268 267	277 717
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	192 887	200 088	205 365	209 210	217 500	221 600	226 875	235 130
Hôtels et restaurants	158 669	164 506	172 429	174 009	179 502	184 250	189 315	198 989
Transports et communications	268 245	274 445	281 425	290 100	301 106	308 242	317 533	329 909
Activités financières	345 971	348 975	355 302	356 583	371 630	377 454	391 230	402 461
Immobilier, locations et services aux entreprises	209 953	215 938	216 347	219 830	228 060	234 990	243 602	250 116
Administration publique	265 227	270 512	274 769	284 229	291 862	297 024	296 419	307 890
Éducation	254 382	253 783	251 471	269 577	277 891	282 213	282 918	282 150
Santé et action sociale	276 516	282 937	286 641	298 868	309 318	315 014	320 497	330 662
Services collectifs, sociaux et personnels	211 341	224 827	237 022	243 148	250 286	250 996	258 522	263 617
Activités des ménages	111 006	114 130	117 353	122 074	124 480	128 026	143 511	154 231
Salaires moyens globaux	220 821	226 054	231 544	237 700	246 049	250 256	255 394	264 327

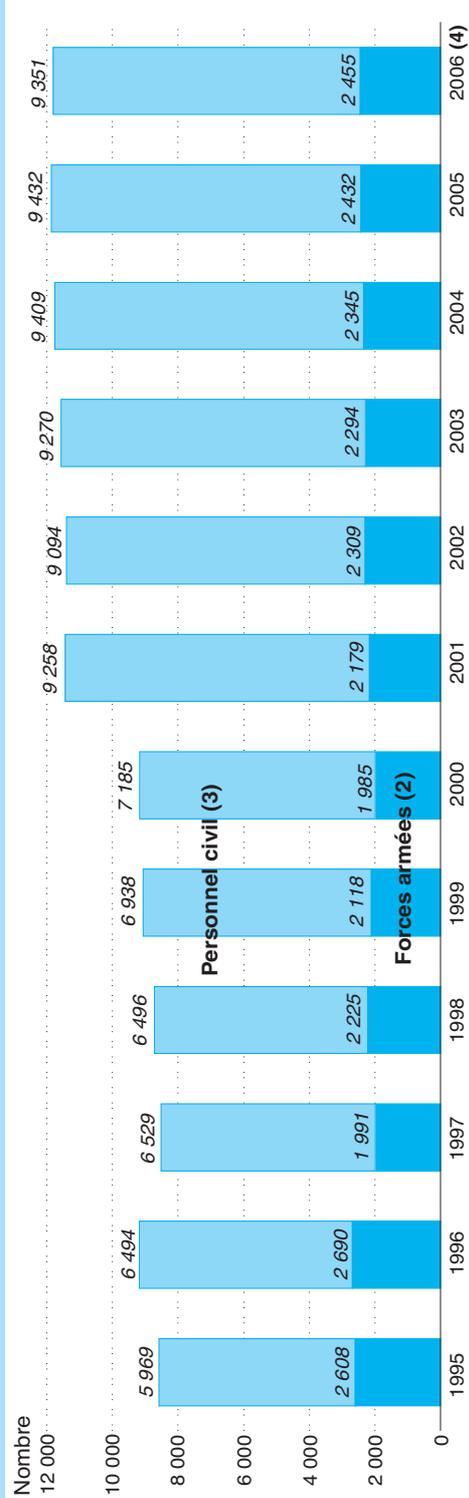
* : salaire moyen calculé sur la base d'un équivalent temps plein

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Unité :

FCFP

Personnel d'État en Polynésie française (1)



(1) : Personnel de l'enseignement primaire et secondaire inclus (3) Y compris personnels civils des Forces armées
 (2) Militaires uniquement (4) Chiffres provisoires - y compris les auxiliaires de l'enseignement

Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie française

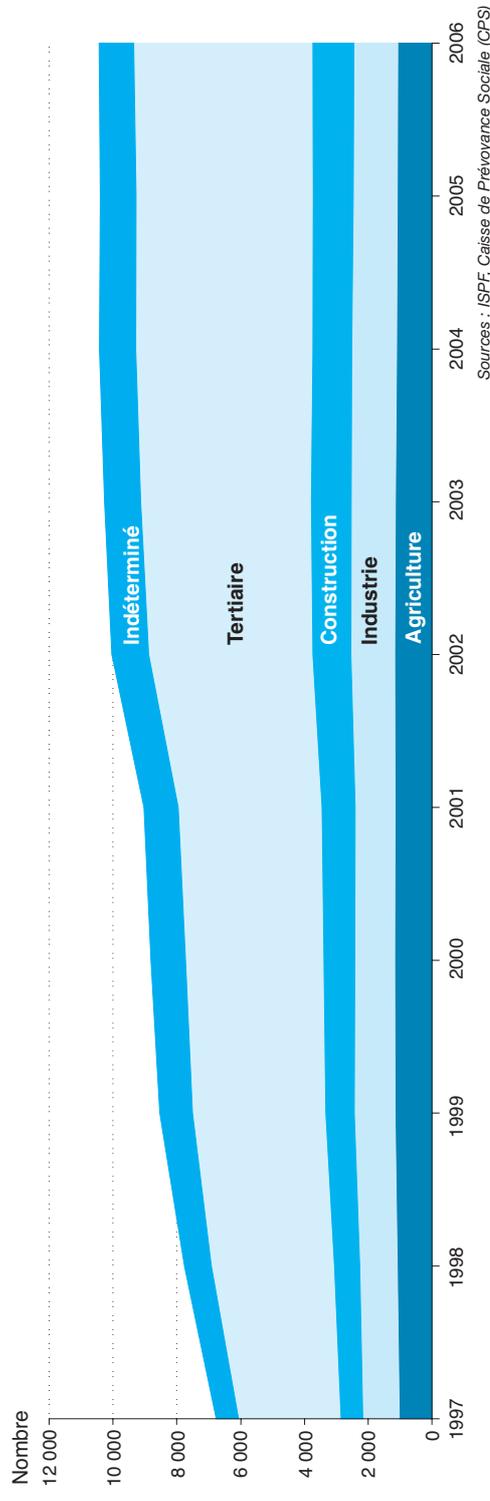
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité

Au 31 décembre	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Agriculture	1 028	1 088	1 153	1 164	1 150	1 171	1 146	1 108	1 081	1 073
Industrie	1 144	1 179	1 278	1 257	1 256	1 368	1 387	1 403	1 382	1 375
Construction	700	820	930	997	1 068	1 223	1 285	1 258	1 295	1 316
Tertiaire	3 195	3 833	4 154	4 313	4 477	5 116	5 316	5 519	5 526	5 585
Indéterminé	700	849	1 021	1 074	1 082	1 159	1 132	1 131	1 111	1 085
Total	6 767	7 769	8 536	8 805	9 033	10 037	10 266	10 419	10 395	10 434

Unité : Nombre

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité



Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe

Au 31 décembre	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Masculin	4 315	4 822	5 372	5 561	5 687	6 397	6 529	6 624	6 630	6 622
Féminin	2 452	2 947	3 164	3 244	3 346	3 640	3 737	3 795	3 765	3 812
Total	6 767	7 769	8 536	8 805	9 033	10 037	10 266	10 419	10 395	10 434

Unité : Nombre

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge

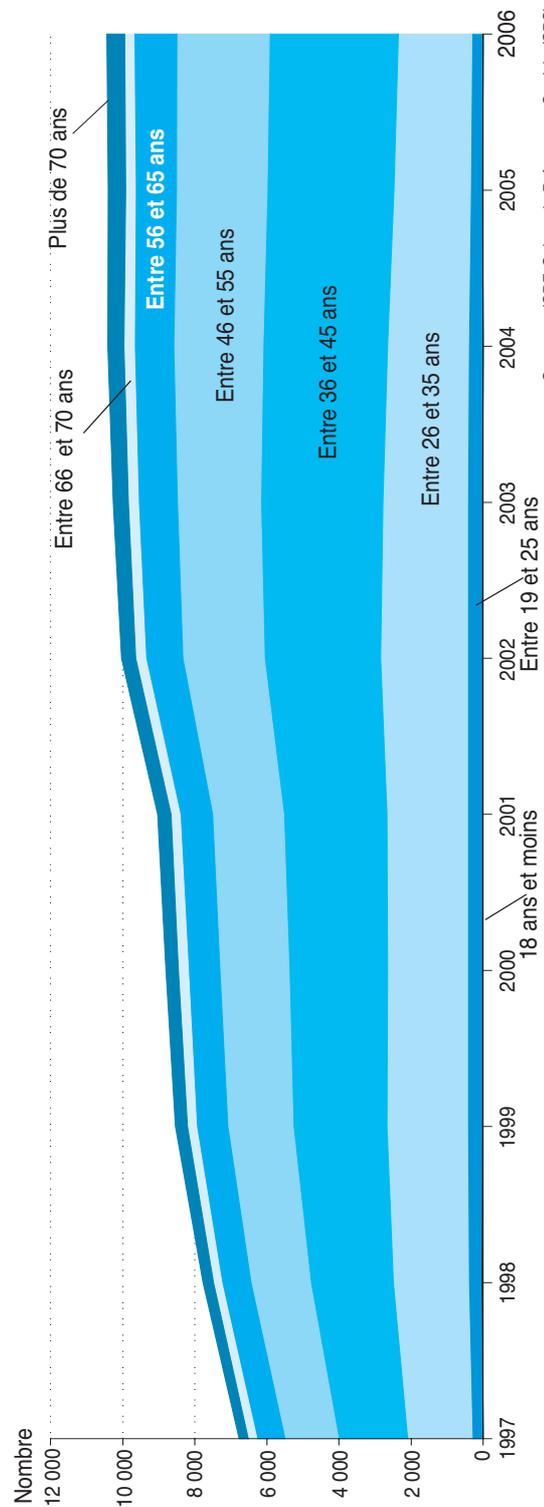
Au 31 décembre	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
18 ans et moins	4	22	17	17	15	18	9	5	10	4
Entre 19 et 25 ans	303	383	418	418	421	417	417	396	346	319
Entre 26 et 35 ans	1 782	2 085	2 236	2 214	2 233	2 410	2 352	2 256	2 120	2 025
Entre 36 et 45 ans	1 927	2 298	2 602	2 738	2 865	3 222	3 388	3 447	3 514	3 576
Entre 46 et 55 ans	1 484	1 647	1 816	1 915	1 968	2 258	2 314	2 475	2 524	2 577
Entre 56 et 65 ans	770	814	855	882	903	1 032	1 086	1 103	1 141	1 186
Entre 66 et 70 ans	249	234	255	274	259	281	276	280	259	254
Plus de 70 ans	248	286	337	347	369	399	424	457	481	493
Total	6 767	7 769	8 536	8 805	9 033	10 037	10 266	10 419	10 395	10 434

Unité :

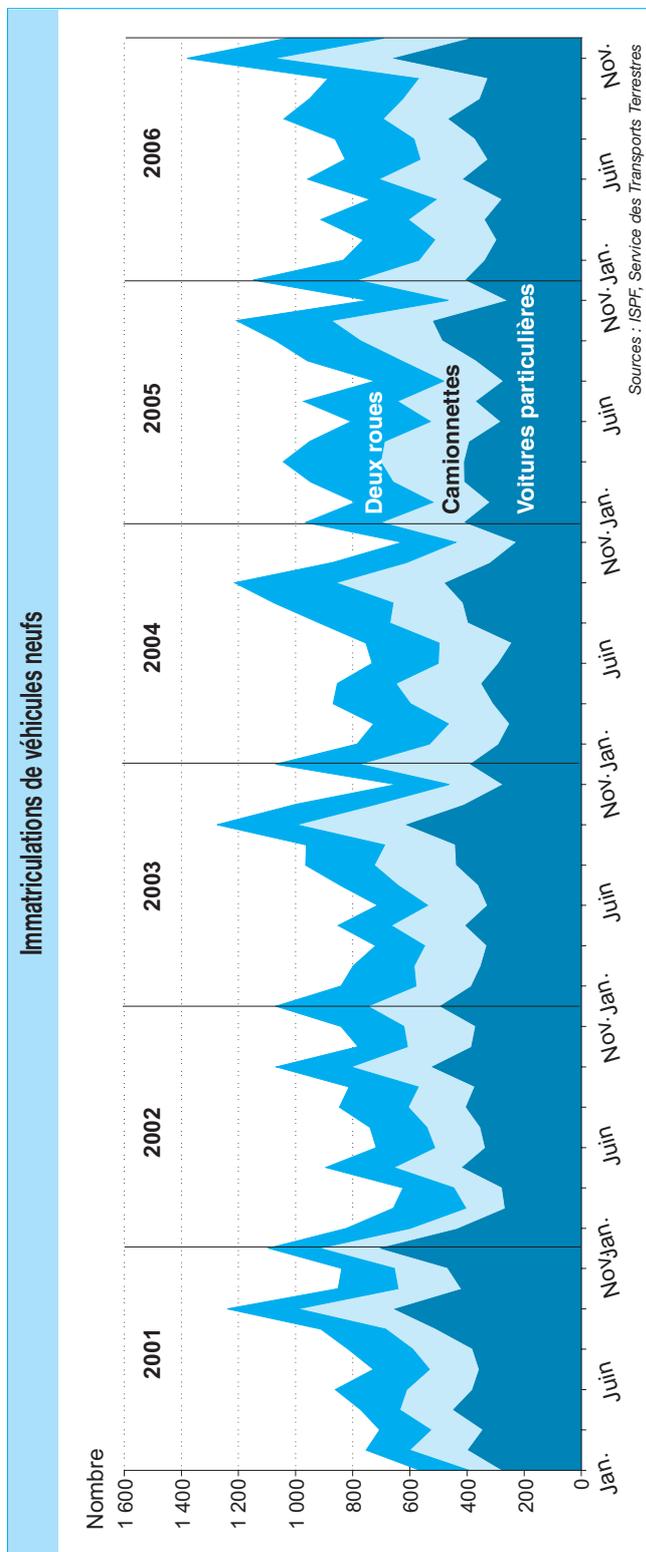
Nombre

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge



Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

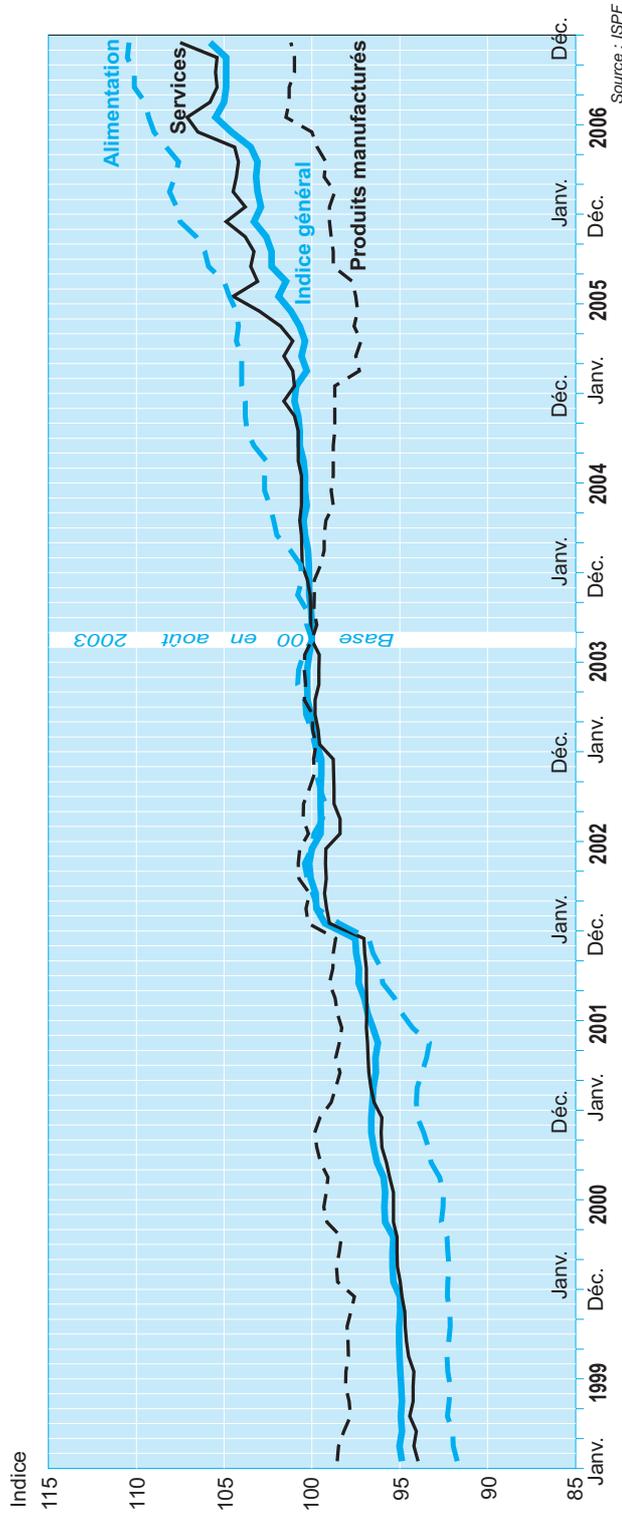


Immatriculations de véhicules neufs

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
Voitures Particulières	2004	292	254	311	352	293	247	398	417	481	321	232	413	4011
	2005	324	411	412	394	286	372	277	371	487	522	266	409	4531
	2006	340	299	340	282	418	330	374	469	358	330	668	394	4602
Camionnettes	2004	240	211	287	297	208	250	272	242	379	291	207	289	3173
	2005	195	248	290	295	242	272	205	259	286	354	200	378	3224
	2006	229	214	266	227	291	234	211	225	266	240	408	297	3108
Deux roues	2004	252	261	270	204	230	256	246	415	353	258	187	262	3194
	2005	270	288	341	260	276	327	240	328	295	330	280	361	3596
	2006	264	249	305	229	248	262	276	346	326	316	304	338	3463
TOTAL	2004	784	726	868	853	731	753	916	1074	1213	870	626	964	10378
	2005	789	947	1043	949	804	971	722	958	1068	1206	746	1148	11351
	2006	833	762	911	738	957	826	861	1040	950	886	1380	1029	11173

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand groupe de 1999 à 2006 (base 100 en août 2003)



Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste en 2006

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Indice base 100 en août 2003</i>												
Indice général	102,9	103,1	103,2	103,1	103,5	104,6	105,5	105,0	104,9	104,9	104,9	105,8
Alimentation	107,7	108,1	107,8	107,6	108,3	109,0	109,3	109,5	110,1	110,1	110,5	110,4
Produits manufacturés	99,0	98,7	99,3	99,2	99,7	100,0	101,5	101,3	101,0	101,0	101,0	101,2
Services	103,8	104,5	104,3	104,2	104,4	106,5	107,1	105,8	105,4	105,5	105,4	107,5

Source : ISPF